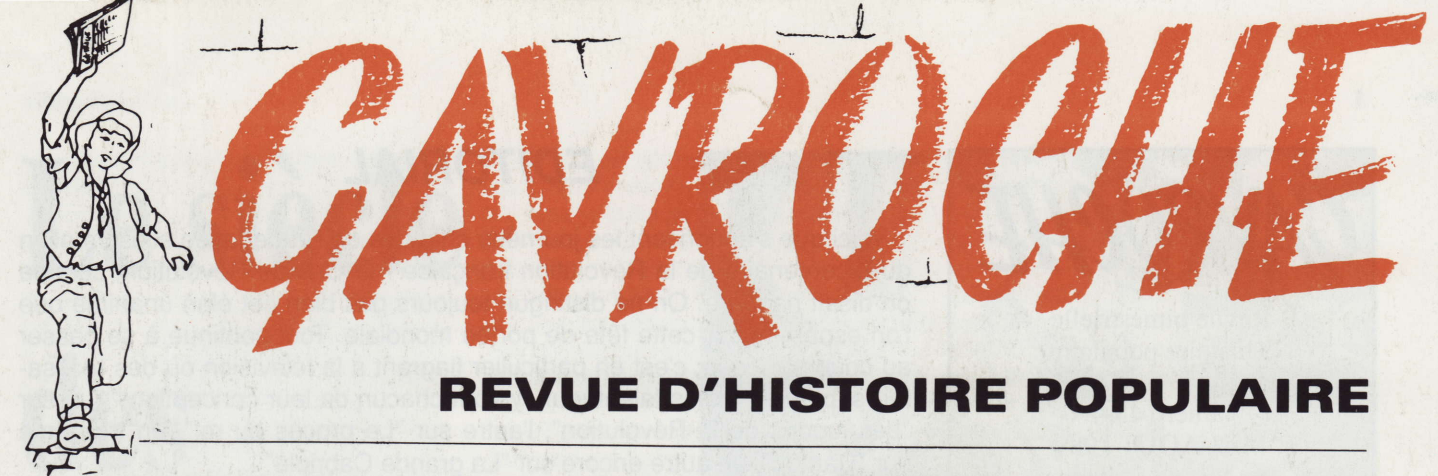


LE NUMERO : 50 F — Numéro double — BIMESTRIEL N° 45/46 — MAI-AOUT 1989

LE SIECLE DES PHILOSOPHES
par P.-A. AGARD *(p.1)*

JUILLET 1789
par George PELLETIER *(p.7)*

PAYSANS DES ARDENNES
parJacques LAMBERT *(p.15)*

LE PAIN DE LA REVOLUTION
par Jacques SIGOT *(p.23)*

1978 - LE PRINTEMPS DE PEKIN
par J.-J. GANDINI *(p.30)*

TOUSSAINT-LOUVERTURE ET LA REVOLUTION NOIRE
par Danièle POUBLAN *(p. 35)*

SOUVENIRS DE DEPORTATION AVEC ROBERT DESNOS
par Robert LAURENCE *(p. 39)*

A PROPOS D'UN LIVRE
par Thierry MARICOURT *(p.42)*

LE TEMPS DES LIVRES *(p44)*

LES ENFANTS DE LA LIBERTE *(p.47)*

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 45-46
MAI-AOUT 1989

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
Tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER
Directeur de la publication :
Georges POTVIN
Secrétaire de rédaction
Françoise BERANGER
Avec la collaboration
pour ce numéro de
P.-A. AGARD
J.-J. GANDINI
Jacques LAMBERT
Thierry MARICOURT
Georges PELLETIER
Danièle POUBLAN
Jacques SIGOT

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02-42-9705

Les manuscrits ne sont pas renvoyés.

Les articles publiés dans cette revue sont
résumés et indexés dans HISTORICAL
ABSTRACTS and AMERICA :
HISTORY and LIFE

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
14, rue de Nanteuil
75015 Paris - Tél. 45.32.06.23

Imprimé en France

Maquette et mise en page :
Scoop Presse Normande à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny

COUVERTURE :
Le moulin du village. Voir l'article sur *Le Pain de la Révolution.*

EDITORIAL

Voici que s'annoncent les journées chaudes de l'été et avec elles, le plein du Bicentenaire de la Révolution française - la Grande Révolution, comme on disait naguère. On ne distingue toujours pas bien cet élan unanime que l'on espérait pour cette fête de portée mondiale. Tout continue à se passer au coup par coup; c'est en particulier flagrant à la télévision où des réalisateurs, plus ou moins talentueux, y vont chacun de leur conception - l'un sur "Les jupons de la Révolution", l'autre sur "Le procès du roi", un troisième sur "Danton", un autre encore sur "La grande Cabriole" ...

Dans tout ce qu'on a vu jusqu'ici, beaucoup de pleurs et de sympathie pour la famille royale, de compassion pour les malheureux nobles émigrés, de sentiments (un peu réchauffés) pour les Chouans, de mépris et de haine pour les Marat, Robespierre, voire Danton.

Et un absent, un grand absent : le peuple de France. Rien qui montre sa misère, ses espoirs, sa prise de conscience. Rien qui raconte sa vie, sa peine et enfin sa révolte - non Sire, sa Révolution !... Sans doute Jeanne Picard, servante de quelque châtelaine; Henri Lardier, ouvrier chez un artisan parisien; ou Jean Normand paysan, sont-ils des personnages moins "présentables", moins "audimateux" que les duchesses, princes, chevaliers, ou révolutionnaires de salon que l'on nous prodigue. Sans doute craint-on de proposer, à un public habitué aux milliardaires texans ou californiens, ces traîne-savates, nos humbles ancêtres.

Rappelez-vous en effet la formule chère à notre ancien "Peuple Français" : Nos ancêtres étaient-ils rois, généraux, banquiers ? Non n'est-ce pas !

Il est temps qu'on fasse revivre, ne serait-ce que pour la durée du Bicentenaire, ces ouvriers, ces artisans, ces intellectuels modestes et humanistes qui ont fait la Révolution.

Quant à ceux qui devraient tout faire pour la réussite de cet anniversaire, puisque sans la Révolution, ils n'existeraient pas - je veux parler des hommes politiques - ils n'en ont rien à ... faire pour la plupart, occupés qu'ils sont par les élections à répétition; peut-être les retrouverons-nous en première ligne après "les Européennes" ?

Georges POTVIN

GAVROCHE
une revue indépendante

La revue d'histoire populaire Gavroche est indépendante de tout groupe politique, syndical, confessionnel et financier. Elle ne reçoit aucune subvention ni de l'Etat ni de tout autre organisme privé ou public.

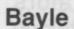
Gavroche ne peut compter que sur la fidélité et le soutien de ses lecteurs. Vous pouvez lui manifester votre attachement en parlant de la revue autour de vous et en souscrivant ou en faisant souscrire des abonnements.

Le siècle des Philosophes

Le 17ème siècle, surtout en son commencement et à sa fin, n'avait pas révéré, autant qu'on le croit souvent, l'Autorité du Roi sur ses sujets et celle de l'Eglise sur les âmes. Un Fontenelle, un Bayle ont enseigné l'irrespect avec moins d'éclat qu'un Voltaire ou qu'un Diderot, leurs publications n'ont touché qu'un public plus restreint, mais les traits qu'ils ont lancés tendent au même but : ruiner toute foi au surnaturel.



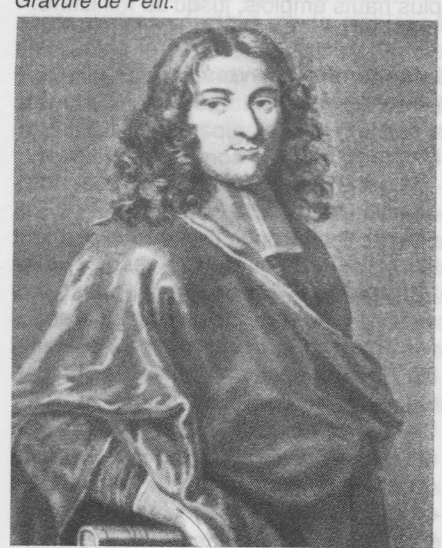
Frontispice de l'Encyclopédie de Diderot



Bayle

Bayle, cette figure originale, mérite qu'on s'y arrête. Cet érudit, grand travailleur, était parfaitement désintéressé, dénué de toute ambition, fort indifférent à la gloire littéraire et aussi, malheureusement, aux joies de la composition et du style; son bonheur est de lire, de compiler d'ailleurs avec une habileté, une astuce singulière. Nul plus que lui ne fut un philosophe (si on donne à ce terme son sens populaire). Il accepta avec une égalité d'humeur admirable toutes les persécutions. Quand le Pasteur Jurieu, réfugié en Hollande comme lui, fait censurer ses livres, le fait révoquer de son emploi de professeur, il n'a ni colère, ni amertume et il note seulement dans sa préface du Dictionnaire : "J'ai été heureusement délivré de plusieurs occupations qui ne m'étaient guère agréables; et j'ai eu le plus grand et le plus charmant loisir qu'un homme de lettres puisse avoir".

Pierre Bayle à vingt-huit ans.
Gravure de Petit.



Nos lecteurs les plus fidèles se souviennent sans doute d'avoir lu dans notre numéro 26 un article sur la loi Falloux et portant la signature de Pierre-André Agard. Son décès avait interrompu une collaboration qui s'annonçait fructueuse. Toutefois, notre ami Agard avait rédigé plusieurs articles, dont certains à l'intention de Gavroche.

Madame Agard est aujourd'hui en mesure de nous faire parvenir ces textes que nous publions non sans émotion : ils sont pour nous l'occasion de saluer à nouveau la mémoire de Pierre-André Agard.

Né protestant, converti au catholicisme, à nouveau protestant, Bayle avait à peu près perdu toute foi. Un certain sentiment de dignité l'empêche d'abjurer une deuxième fois au moment de la Révocation de l'Edit de Nantes, et l'attrait de cette libre patrie des savants et des philosophes qu'est alors la Hollande l'incite à s'y réfugier. Le fanatisme de certains pasteurs, tels que Jurieux lui ménage bien des tracas. Il vit de sa plume, soutenu par la générosité constante de son éditeur (Reiniers Leers). Et son oeuvre maîtresse, le *Dictionnaire historique et critique* (1697) connaît un assez extraordinaire succès de librairie.

Au même titre que "l'Encyclopédie", le Dictionnaire de Bayle est une machine de guerre contre la religion (catholique ou protestante). La force de Bayle consiste à n'avoir point de système. A propos de chaque article, il passe en revue toutes les opinions établies. Il allègue minutieusement le pour et le contre; il se trouve que le lecteur est au moins persuadé que la vérité est malaisée à connaître et que beaucoup ont été persécutés pour des opinions au moins aussi défendables que celles professées dans les diverses religions établies. Bayle n'enseigne rien; seulement à ne pas croire. Il ruine la foi au surnaturel, aux miracles, à la providence, délie la morale de la religion. Il est passionnément ennemi de l'intolérance.

Cet ouvrage indigeste, pauvrement écrit, fut un des livres les plus lus par les libres esprits du 18ème siècle. Ce fut un des livres de chevet d'un Frédéric II, d'un Voltaire, encore que celui-ci lui ait reproché sa façon d'écrire, et son ignorance des sciences exactes : "C'est par son excellente manière d'écrire, trop souvent diffuse, lâche, incorrecte et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse. Dialectitien admirable, plus que profond philosophe, il ne savait presque rien en physique. Il ignorait les découvertes du grand Newton".

Le Dictionnaire de Bayle a constitué l'arsenal d'arguments philosophiques, historiques, théologiques où ont largement puisé les Voltaire, les Diderot, les Helvétius. Ils n'eurent qu'à alléger, revêtir d'une forme brillante cette dialectique savante et indigeste pour séduire le public cultivé, et même celui des mondains, des "honnêtes gens".

L'influence des philosophes anglais

Ces précurseurs, dont Bayle est le plus efficace, ne doivent pas faire oublier ceux qui, avant tout, ont inspiré la pensée philosophique française : les philosophes anglais du 17ème siècle, et surtout ce climat intellectuel dont jouissait l'Angleterre, fait de tolérance, de scepticisme, où la liberté de pensée semblait au voyageur arrivant du continent, illimitée.

Cette pensée du 18ème siècle n'est pas seulement philosophique, elle est d'abord politique. Ce qui est commun à tant de penseurs, c'est la conviction qu'il convient de réformer les institutions politiques de la France. Or, un pays avait réalisé une profonde transformation politique, et tandis que la France, à la fin du 17ème siècle, devenait un des pays les plus absolutistes d'Europe, l'Angleterre, revenant à ses antiques traditions, limitait étroitement les pouvoirs du souverain.

L'Angleterre n'avait-elle pas eu le front de changer de dynastie, de chasser ces Stuart, inféodés aux Bourbons, toujours enclins à la tyrannie ? Et d'ailleurs, les Anglais n'avaient-ils pas osé juger et décapiter un roi despote et félon en 1649 ? La chose avait eu lieu comme la France se débattait dans les troubles de la Fronde. A la fin du règne de Louis XIV, quelques Français s'en souvenaient, témoin cette chanson :

Que je vous plains, pauvres Français,
Soumis à cet Empire,
Faites comme ont fait les Anglais.
C'est assez vous en dire.

Le conflit entre la Nation et le Roi avait duré plus de quatre-vingts ans. En 1688 (date de la dernière révolution qu'avait connue l'Angleterre), le catholique Jacques II fut remplacé par sa fille aînée Marie et par le mari de celle-ci, le prince protestant Guillaume d'Orange. Auparavant, les futurs souverains avaient dû jurer la "Déclaration des Droits", texte qui exprime l'essentiel des libertés anglaises, et des Droits du Parlement. La Déclaration affirmait que "Le Roi ne peut suspendre l'application des lois, percevoir un impôt, lever et entretenir une armée permanente en temps de paix sans le consentement du Parlement". Il était entendu que les élections des députés ainsi que les discussions au Parlement seraient libres. Nul ne devait être inquiété pour la pétition qu'il adresse au roi.

Ainsi se terminait un long duel ayant mis aux prises une monarchie qui avait prétendu gouverner sans limitation au nom du droit divin, et une nation qui n'acceptait qu'un gouvernement : celui que ses délégués pouvaient contrôler. En même temps étaient closes dans l'histoire d'Angleterre, les querelles religieuses, au moins dans leur forme violente. L'unité religieuse est abandonnée, tous les cultes protestants sont libres, et si les catholiques, les *papistes,* demeurent privés de leurs droits politiques, ils ne sont pas molestés. L'Angleterre devient le pays de la tolérance.

Ce nouveau régime était issu, non des théories élaborées dans les milieux d'intellectuels mais de l'expérience de la bourgeoisie anglaise. C'est après coup, que le philosophe Locke, dont Voltaire se fera l'introducteur et le commentateur auprès du public français, s'appliqua à donner de ce régime une justification théologique. Selon le docteur Locke, Dieu accorde aux hommes des droits naturels dont les principaux sont la liberté et la faculté de posséder. Le rôle du gouvernement consiste à sauvegarder ces droits.

Un gouvernement issu de la souveraineté nationale et se pliant à ses voeux, un gouvernement qui pratique une tolérance absolue, voilà le modèle que la plupart des écrivains politiques français du 18ème siècle auront à l'esprit.

L'Angleterre a offert autre chose à nos écrivains qu'un modèle de gouvernement : un incomparable climat intellectuel. Les *Lettres philosophiques* ou *Lettres anglaises* de Voltaire en donnent un aperçu, peut-être flatté. Qu'on imagine l'enthousiasme de Voltaire fuyant les humiliations, les avanies d'une censure tracassière, l'hostilité de l'Eglise, découvrant, le détroit franchi, la terre où la liberté de penser ne connait plus de bornes (au moins dans les sphères supérieures de la société). Il y a bien une religion d'Etat, cette Eglise d'Angleterre, institution plus politique que religieuse, compromis entre la foi romaine et le calvinisme, résultat de circonstances historiques : divorce d'Henri VIII, politique des Parlements sous Elisabeth, révolution de 1688. Les ministres anglicans du 18ème siècle et du début du 19ème ne se passionnent point pour les abstractions théologiques. Un historien anglais a laissé un portrait saisissant de ces "corpulents théologiens qui souscrivaient, avec un soupir ou un sourire, aux trente-neuf articles (qui définissent la doctrine orthodoxe de l'Eglise d'Angleterre), s'enfonçaient sans souci dans de confortables cures, chassaient gaîment à courre, le matin, en dignes gentlemen, et le soir chopinaient inpunément leurs deux bouteilles. La fervente piété, le zèle charitable des apôtres, l'enthousiasme de qui se renonce en Dieu, tout cela était fort bon à sa manière et à sa place; mais sa place n'était certainement pas l'Eglise d'Angleterre." (Litton Strachey). Chose admirable, cette Eglise, institution officielle de l'Etat anglais, n'est pas tyranique. Sans doute à Londres et en province, pullulent les sectes dissidentes, à l'aigre fanatisme, dont les querelles et les criailleries troublent jusqu'aux parcs et aux places publiques, mais il n'y a pas de variété de doute et même de négation qui ne soit admise. Le public se délecte des *Voyages de Gulliver,* oeuvres du Pasteur Swift, ecclésiastique croyant par profession mais terriblement satirique et passablement sceptique, la plume à la main. Un jury de gentlemen peut bien condamner les discours de Woolston niant les miracles évangéliques, il se trouve encore plus de gentlemen (et de la plus brillante société) pour y applaudir.

Le ton de la littérature est alors, comme celui qui règne dans les salons, extrêmement libre, enjoué et licencieux. Nous sommes encore loin de ce puritanisme qui prendra naissance à la fin de ce siècle pour s'épanouir, tout puissant et despotique sous l'ère victorienne.

Voltaire devait considérer d'un oeil curieux cette Angleterre où les gloires de la pensée étaient à ce point vénérées qu'on enterrait la dépouille de Newton à Westminster, que le critique et polémiste Addison parvenait, poussé seulement par sa réputation jusqu'aux plus hauts emplois, jusqu'au ministère.

Les grandes oeuvres philosophiques :

Montesquieu

Il serait passionnant d'étudier tous ces écrivains du 18ème siècle, que l'on nomme "philosophes" et non seulement les plus illustres, les Montesquieu, les Voltaire, les Buffon, mais aussi ces maîtres inférieurs dont l'originalité souvent n'est pas moindre : les Helvétius, les d'Alembert, les Mably, les Raynal. Ce qui a créé une distinction, de leur temps même, c'est le style, l'art d'exposer, la verve dialectique. C'est par là qu'ils ont eu plus ou moins d'influence : ce siècle goûtait les idées neuves, moins que l'éloquence et l'esprit.



Montesquieu

Le premier en date, Charles Louis de Secondat de Montesquieu, Président à mortier du Parlement de Bordeaux, appartient à une vieille famille de robe. Jeune encore, il se démet de sa charge : ce légiste passionné a déclaré qu'il n'entend rien à la procédure et ce qui est pis, qu'elle l'ennuyait. On a quelque peine à apprécier son originalité tant ses idées ont pénétré le domaine public. Le premier, il a lumineusement établi l'influence des facteurs géographiques sur le développement des sociétés. Il avait beaucoup voyagé et visité l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, la Suisse, la Hollande, l'Angleterre où il avait demeuré près de deux ans (de 1729 à 1731). Ces voyages et surtout son séjour en Angleterre inspirèrent son *Esprit des Lois,* oeuvre considérable. Il met vingt ans pour l'achever, et n'y épargna ni l'érudition historique la plus étendue (pour son époque) ni la science juridique la plus solide, ni les ressources d'un esprit et d'un style qui ne le cèdent qu'à Voltaire.

Montesquieu eut la prétention d'écrire un ouvrage de pure théorie. Mais il ne dissimule pas ses préférences. Elles vont à une monarchie tempérée (à l'Anglaise) par les prérogatives des différents ordres, surtout de la noblesse (Montesquieu est un aristocrate). Le Parlement, dans son système, jouerait un rôle prépondérent : celui de "dépot des lois". Montesquieu priserait assez un régime féodal non par vanité ou intérêt mais parce qu'il se défie de la démocratie (celle-ci si elle n'est pas fondée sur la vertu périclite). Montesquieu a horreur du despotisme : Il entraine des excès barbares et opprime les meilleurs. Ce grand parlementaire c'est élevé avec beaucoup d'éloquence contre la torture. Le premier, il a stigmatisé la traite des esclaves : avec les accents d'une ironie indignée :

"Il est impossible que nous supposions que ces gens là soient des hommes, parce que si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous même des chrétiens".

Une des théories les plus connues de Montesquieu c'est la séparation des pouvoirs. Par là, il faut entendre l'indépendance vis à vis de l'exécutif, du pouvoir législateur, aux mains de délégués des différents ordres de la nation, et du pouvoir judiciaire. Là encore, il prenait pour modèle ce qui en Angleterre était une réalité.

On voit à quel point Montesquieu s'opposait au régime existant. Il n'y avait pas de lois fixes et stables dans la France du 18ème siècle. Le roi concentrait entre ses mains les trois pouvoirs : l'exécutif qu'il déléguait au gré de ses caprices - ou de ceux des favorites - à des secrétaires d'Etat ou ministres à qui le pouvoir était accordé ou ôté sans qu'on se souciât des voeux de la nation. Les parlementaires, sans doute, jouissaient d'une relative indépendance. Mais la justice, imprégnée de préjugés, maintenait des pratiques barbares.

Voltaire

Pas plus que Montesquieu, Voltaire n'appartient aux classes déshéritées. Sans doute est-il roturier, mais de riche bourgeoisie. Il eut d'ailleurs quelques talents d'homme d'affaires et sut amasser la plus prodigieuse fortune qu'on eût jamais vue aux mains d'un homme de lettres.

Cependant, il eut à souffrir de son origine roturière. Par deux fois, il connut l'emprisonnement à la Bastille : pour une satire contre le Régent, pour avoir provoqué en duel un Rohan qui l'avait fait bâtonner. Un certain Arouet, fils de notaire, osait provoquer un gentilhomme de l'illustre maison des Rohan ! Les grands seigneurs en rirent et une lettre de cachet *embastilla* cet homme de lettres qui faisait l'important. Il ne dut sa liberté qu'à la promesse de s'exiler. Il passa trois années en Angleterre. Les hommes y pensaient librement, les grands seigneurs y menaient moins de tapage, les écrivains, les savants, les comédiens eux-mêmes étaient les véritables rois de la société. On faisait à une comédienne, Mrs Oddfields, des funérailles (en France, Molière avait été enterré la nuit, sans cortège, comme un juif).

Voltaire



Les fanatiques des différentes sectes puritaines se querellaient; mais les pasteurs de l'Eglise d'Angleterre étaient détachés et tolérants. Il louait les libertés anglaises, établissait une comparaison qui n'était pas à l'avantage de sa patrie. Il attaquait le principe de la monarchie absolue; les dévôts, les prêtres, les moines, les persécuteurs y étaient maltraités. Le livre fut brûlé de la main du bourreau et Voltaire dut encore une fois s'exiler.

Pendant vingt ans, Voltaire a erré, en proie aux tracasseries, aux haines mesquines. Il travaille beaucoup, se passionne pour les sciences, écrit des tragédies, donne avec le *Siècle de Louis XIV* et *l'Essai sur les moeurs* les modèles de la littérature historique. Après 1755, il se fixe à Ferney, dans le pays de Gex. Des spéculations l'on prodigieusement enrichi. Il mène à Ferney une existence de grand seigneur opulent. Un grand seigneur ? A la vérité, c'est un roi, le "Roi Voltaire" et ce prince de l'esprit a joui de plus d'adulations, de gloires et d'encens qu'aucun de ses pareils. Lui qui fut bâtonné par des laquais, lui qui fut l'hôte, d'abord fêté, puis bafoué de Frédéric II, il recevra, en son château, les plus grands noms d'Europe et les traitera d'égal à égal.

Cette influence souveraine, il l'utilisa à son grand dessein : ruiner le fanatisme, attaquer l'iniquité judiciaire, abaisser l'Eglise. Tout lui est bon : arguments philosophiques, historiques, tirés de Fontenelle, de Bayle, arguments scientifiques, sarcasmes. Tout lui est bon si l'Eglise, la vieille ennemie, est humiliée.

Voltaire est déiste. Il ne veut pas abandonner aux lettrés de l'Encyclopédie, son Dieu qui récompense, châtie et fait peser une crainte salutaire. Ce n'est pas contre la foi en Dieu qu'il multiplie les sarcasmes, agite les marionnettes de ses contes : le naïf Candide, la tendre et infortunée Cunégonde, le raisonneur Panglose et le philosophe Martin, mais contre la foi en la providence ou l'optimisme de Leibniz.

Voltaire ne voyait rien à opposer au système politique de son temps. Il admettait fort bien un roi absolu, même une noblesse et qu'il y eut des riches et des misérables. Après tout, il était bourgeois anobli, capitaliste, donc passablement conservateur. Il n'avait pas la pitié très facile. Mais en lui, jamais satisfaite, la raison veillait, et chaque abus l'offensait. Il ne s'accommodait pas de la sottise des gens, ni de celle des institutions. La dîme offusquait sa logique, et la paresse des moines, et les richesses de

l'Eglise, et les douanes intérieures, et les péages. Et par dessus tout, la férocité stupide, anachronique des Magistrats. Les couvents et les parlements, voilà les deux haines de Voltaire.

Rousseau

La vie de Jean-Jacques Rousseau est un roman. Genevois calviniste, il se convertit, pour un peu d'argent, puis il retourne à la foi de ses ancêtres. Il est tour à tour vagabond, laquais, secrétaire d'ambassade, il ne tient qu'à lui d'être présenté au roi et pensionné. Il est fou d'indépendance. Cependant, il accepte de longues années durant, de vivre dans la dépendance de grands seigneurs exigeants. La fatalité ou sa faiblesse ont tissé entre ses actes et sa doctrine une perpétuelle contradiction. Il n'y a d'unité que dans sa pensée.

Disons, à sa décharge, que pauvre, il n'a jamais pu se mettre totalement à l'abri de ses persécuteurs. La plupart de ses ouvrages ont connu la censure et le bûcher. Sa patrie ne défend guère ce fils glorieux des tracasseries des pasteurs. Voltaire avait connu de semblables vexations. Seulement pour Rousseau, pas de refuge comme Ferney. Rousseau méprise l'argent. Il est parfaitement incapable de ces combinaisons où excelle Voltaire et qui lui permettent d'égaler, bientôt de dépasser, la fortune des plus opulents "partisans".

Le développement des idées de Rousseau est admirable et singulier pour son temps. Alors que les "philosophes" se soucient surtout de multiplier les assauts contre les vieilles forteresses, les institutions infâmes, Rousseau élabore un système rigide. Le *Discours sur les Sciences et les Arts*, sur l'*Inégalité*, *L'Emile*, le *Contrat Social* sont les différentes étapes d'une même pensée.

Le grand principe, celui qui est exposé dans le *Premier Discours* peut s'énoncer ainsi : "L'homme naît heureux et bon; la Société le déprave et le rend malheureux" (Rousseau : *Dialogue*). Rousseau affirme que l'espèce humaine est meilleure, plus sage, plus heureuse dans une "Société primitive". Elle devient aveugle, misérable, méchante à mesure qu'elle s'éloigne de cet état primitif.

Rousseau

Quel est le but de Rousseau ? Retarder par son enseignement le progrès "des vices", au moins montrer que là "où nous cherchons la gloire et l'éclat, nous ne trouvons, en effet, qu'erreurs et misères".

Rousseau s'est défendu avec chaleur d'avoir prêché le "retour à la nature". Il sait que la société "ne rétrograde pas". Il souhaite seulement retarder l'évolution des grands Etats et préserver les petits Etats qui connaissent encore la simplicité des moeurs et l'innocence de ce progrès fatal. "L'auteur - dit Rousseau lui-même - n'a jamais pensé détruire les sciences, les arts, les théâtres, les académies et replonger l'univers dans sa première barbarie ... leurs destructions ne ferait qu'ôter les palliatifs en laissant les vices et substituer le vagabondage à la corruption".

Rousseau ne nie pas que l'homme civilisé ne soit à certains égards, supérieur au primitif : il est plus intelligent, plus sensible. La civilisation n'est pas toujours un mal et si les "abus de cette nouvelle condition ne le dégradaient souvent au-dessous de cet état dont il est sorti, il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha à jamais, et qui, d'un animal stupide et borné, fit un être intelligent et un homme" (Rousseau, *Contrat Social*).

Les maux qu'apporte la civilisation la plus avancée, Rousseau ne renonce pas à les atténuer. Il n'est pas impossible de rendre à cet être évolué, la bonté, le bonheur et, dans une certaine mesure, la liberté dont à joui l'homme primitif. Il convie ses contemporains à une double restauration : celle de l'individu et celle de la société. Dans ce dessein, il a écrit *L'Emile* et le *Contrat Social*. L'*Emile* n'est pas l'ouvrage qui ait le plus scandalisé - et ravi - les contemporains. Rousseau conseille à l'éducateur de fortifier le corps de l'enfant, d'aiguiser ses sens, son esprit d'observation. On le gardera des études littéraires et particulièrement de La Fontaine, écrivain pernicieux dont l'oeuvre est un charmant et dangereux catéchisme d'immoralité.

Le *Contrat Social* propose le modèle du Gouvernement. Rousseau se défend d'avoir visé à réformer des grands Etats où la monarchie est établie sur des bases anciennes et inébranlables. Le principe que développe le *Contrat Social* est celui-ci : les hommes primitifs sont libres et égaux. Parvenus à un niveau élevé de civilisation, ils doivent renoncer à cette égalité naturelle, à cette liberté; ils y renoncent en faveur



J.-J. Rousseau herborisant

de la volonté générale qui est le véritable Souverain, les hommes restent égaux puisqu'ils ont tous la même part de Souveraineté. S'ils cessent d'être libres individuellement, ils le sont collectivement, la volonté de tous procurant le bien de tous; obéir à la volonté générale, c'est rechercher son véritable intérêt, s'assujettir à sa volonté propre. La société ainsi réalisée n'opprime pas, car l'oppression c'est l'exploitation de tous au profit de quelques-uns.

Rousseau limitait prudemment la portée de sa doctrine. Il ne souhaitait aucun bouleversement, nourrissant la plus grande "aversion pour les révolutions et pour les ligueurs de toute espèce". Cependant, il frayait une voie nouvelle, une voie révolutionnaire. Il y avait dans le *Contrat Social* une logique si inattaquable que, les prémices admis, il était impossible de ne pas en admettre les conclusions. Or, qui donc mettait en doute la bonté naturelle de l'homme, l'excellence et le bonheur de l'âge d'or, vieille idée païenne qui devait sourire à tous ces ennemis exaspérés du christianisme et de son dogme du péché originel ? Assurément, les hommes du 18ème siècle ne mettaient pas grand chose au monde au-dessus de la joie de connaître mais Rousseau ne se proposait nullement de "détruire les sciences et les arts".

Ce plébéien misérable, pourchassé, maniaque de la persécution devait connaître une gloire presque aussi haute que celle du "Roi Voltaire". Il devait jouir d'une influence qui, à la longue, dépasserait celle du patriarche de Ferney. Sans doute, une des parties de ce système refroidissait l'opinion philosophique : la foi en Dieu (dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*, Rousseau expose sa croyance en Dieu, fondée non sur des raisonnements métaphysiques mais sur la conscience individuelle).

Voltaire était déiste, mais par raison, estimant tantôt qu'il faut un Dieu pour la canaille et pour les laquais, et tantôt qu'il faut un Dieu pour les puissants de ce monde : les premiers étant trop frustres et incapables de distinguer le bien du mal, les seconds toujours tentés d'abuser et d'opprimer. Rousseau, calviniste, croit en Dieu avec une force de conviction toute huguenote. Et par là aussi, il devait frayer un voie. Robespierre, disciple de Jean-Jacques, devait instituer, au plus fort de la Terreur, la fête de l'Etre Suprême.

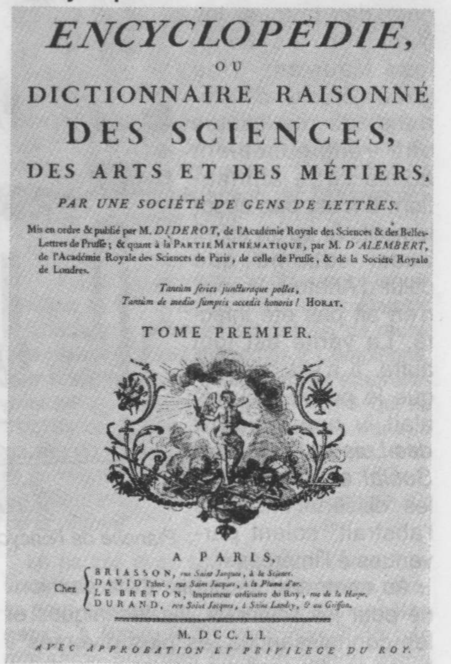
Et les autres

Il serait injuste de limiter à ces trois hommes l'effort philosophique. Ils ont compté plus que les autres par l'éclat de la forme à la fois majestueuse et spirituelle, par la verve satirique sans précédent (si l'on excepte le Pascal des *Provinciales*), par l'éloquence passionnée. Ils ont marqué de leur empreinte la prose française, enseignant l'aisance du style et la clarté souveraine. Mais d'innombrables écrivains ont attaqué, à leur manière, la société et la tradition, certains avec plus de hardiesse encore. Ainsi, les Helvetius, les Holbach, les Mably, les Raynal, et avec autant de puissance que Voltaire, Diderot, ce "grand démolisseur" créateur de l'*Encyclopédie*, animateur de la lutte philosophique.

C'est dans la seconde partie du 18ème siècle que cette lutte prend tout son caractère. D'un côté les philosophes, troupe brillante, riche de talents, d'enthousiasme et d'audace. De l'autre les jansénistes, c'est-à-dire quelques évêques, quelques prêtres et un plus grand nombre de gens du monde, appartenant pour la plupart à la haute bourgeoisie ou à la noblesse de robe, et le parti des jésuites, assez puissant à la cour, flanqués de l'humble armée des séculiers, des franciscains et des dominicains. Beaucoup d'étroitesse, de fanatisme même et une grande indigence de talent. Deux journaux se font leur organe : les *Nouvelles ecclésiastiques*, au nom du jansénisme, le *Journal de Trévoux*, propriété des jésuites. Parfois les évêques interviennent à coup de mandement, essaient de foudroyer les doctrines pernicieuses. Mais quelle figure de cet épiscopat pourrait se comparer à celles du siècle précédent, aux Bossuet, aux Massillon, aux Fénelon ? Le recours à la contrainte, à l'emprisonnement, au bûcher (qui ne brûle plus les corps mais les ouvrages condamnés) est l'argument suprême du parti dévôt. Le Parlement de Paris, qui se pique d'indépendance à l'égard du trône, condamne avec un zèle aveugle *Les Lettres Anglaises, L'Emile*, l'*Encyclopédie,* etc... En même temps, le Parlement se dresse contre l'inoculation (de Jenner), le jésuitisme, l'ultramontanisme, et sa lutte contre l'esprit philosophique perd beaucoup de sa force. Les ministres, la cour, le roi imaginaient mettre un frein aux idées nouvelles en emprisonnant ceux qui les propageaient. Point de jugement : une simple lettre de cachet menait à la Bastille, à Vincennes, au Fort-l'évêque; et ainsi Voltaire, Diderot, Marmontel, Beaumarchais paieront d'une captivité assez douce la gloire du martyre.

Les philosophes avaient fréquemment la joie de voir leurs ennemis s'entre-déchirer. Les magistrats jansénistes, à plusieurs reprises s'élevèrent contre des écrits ultramontains; des écrits d'honorables religieux qui allaient trop loin dans leur soumission au Saint-Siège, furent traités ni plus ni moins que des libelles de libre-penseurs. Le gouvernement expulsa les Jésuites en 1762.

Une oeuvre gigantesque : l'Encyclopédie


ENCYCLOPÉDIE,
OU
DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES MÉTIERS,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Mis en ordre & publié par M. *DIDEROT*, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse; & quant à la PARTIE MATHÉMATIQUE, par M. *D'ALEMBERT*, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, & de la Société Royale de Londres.

Tantùm series juncturaque pollet,
Tantùm de medio sumptis accedit honoris ! HORAT.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez BRIASSON, *rue Saint Jacques, à la Science.*
DAVID l'aîné, *rue Saint Jacques, à la Plume d'or.*
LE BRETON, Imprimeur ordinaire du Roy, *rue de la Harpe.*
DURAND, *rue Saint Jacques, à Saint Landry, & au Griffon.*

M. DCC. LI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

Page de titre de l'édition de 1751

Les ennemis des philosophes ne purent jamais empêcher l'édition de l'*Encyclopédie*, cette "machine de guerre" contre la religion et l'absolutisme.

L'idée de l'Encyclopédie est dûe à Diderot. Il s'agissait, à l'origine, d'une publication analogue à un certain dictionnaire anglais de Chambers, *Encyclopédie des Sciences et des Arts*, ouvrage dénué de tendances philosophiques. Diderot compris tout le parti que sa "secte" pourrait en tirer : il suffisait d'ajouter aux données honnêtement objectives des remarques qui le seraient moins. Le but avoué par Diderot consistait à "former un tableau général des efforts de l'esprit humain dans tous les genres et tous les siècles".

Il s'associa avec un mathématicien illustre, académicien à 23 ans, fêté dans les salons, homme de science véritable et vulgarisateur à la Fontenelle : d'Alembert. Celui-ci composa une préface qui contient principalement une admirable classification des sciences. Diderot fit appel à toutes les compétences, si bien que les plus grands noms du siècle ont collaboré à cette oeuvre gigantesque : Voltaire, Montesquieu, Buffon, Condillac, Duclos, Marmontel, Helvétius, Raynal, Turgot, Necker. Il ne dédaigne pas les lumières plus modestes, et il se trouve des écrivains obscurs, des gens du monde, des magistrats, jusqu'à des prêtres et des jésuites qui y aient rédigé des articles. Littérairement, l'oeuvre est très inégale : tous les collaborateurs n'étaient pas imprégnés de l'esprit philosophique, mais Diderot veillait. Il maintint contre tous, contre les timides, les hésitants, les jésuites et les jansénistes qui s'insinuaient pour tenter de glisser au milieu de ces doctrines corrosives un peu de contre-poison, l'unité de l'intention philosophique. L'Encyclopédie demeura, ainsi qu'en son dessein primitif, un tableau des connaissances humaines; vaste, inégal et diffus plaidoyer en faveur des "lumières" et des progrès de la raison, ou plutôt un énorme réquisitoire


Diderot

D'Alembert



dressé contre les préjugés, les sottises, les abus, le fanatisme et la tyrannie.

Au Parlement, l'avocat général Fleury, tonnant contre les Encyclopédistes, les qualifiait de "société formée pour soutenir le matérialisme, pour détruire la religion, pour inspirer l'indépendance et nourrir la corruption des moeurs". C'était exact; c'était aussi aux yeux d'un public toujours plus vaste et plus passionné, le meilleur titre de gloire des Encyclopédistes.

Naturellement les esprits traditionalistes s'épouvantèrent à temps et dressèrent tous les obstacles possibles. Après la parution des deux premiers volumes, l'Encyclopédie fut suspendue 18 mois. En 1757, sa publication fut de nouveau arrêtée par ordre du Parlement. D'Alembert, dont la situation mondaine était considérable, et fort ami de son repos, se retira malgré les supplications de Diderot et de Voltaire. Diderot assuma seul la direction de l'entreprise. Il eut la chance d'être protégé par Madame de Pompadour. Cette favorite de Louis XV souffrait avec peine les efforts du parti jésuite pour ruiner sa situation; lettrée, curieuse, artiste, elle éprouvait une certaine sympathie pour ces philosophes chez qui on comptait tant d'esprits aimables et brillants. Son médecin, Quesnoy, était lié avec eux, recevait à sa table Diderot, d'Alembert, Duclos, Helvétius, Turgot, Buffon. Il arrivait que la favorite vint causer avec eux : "Dans le fond de son coeur, écrivait Voltaire, Madame de Pompadour était des nôtres, elle protégeait les lettres autant qu'elle le pouvait".

Malesherbes, fils du chancelier de Lamoignon, avait la haute main sur la censure depuis 1750. Il réussit à atténuer certaines condamnations du Parlement, celle de *l'Esprit* (ouvrage d'Helvétius) entre autres. Il ferma les yeux devant les subterfuges auxquels Diderot avait recours : ainsi l'impression du livre sous le nom fictif d'un éditeur de Genève. En 1772, les trente-cinq volumes (dont huit de planches) avaient paru. Ce fut un succès de librairie (il y eut 4.000 souscripteurs, chiffre énorme pour l'époque) et plus encore un coup terrible porté aux abus et aux institutions mêmes de la vieille France.

Helvétius



Le 18ème siècle, siècle de l'utopie, de l'abstraction, le siècle des idéologues. Telle est l'accusation qu'ont répandue les esprits "réalistes", les ennemis de la Révolution, ceux qu'elle épouvante, ceux qui se sont efforcés de lui assigner des bornes, les Napoléon, les Taine, les Maurras. Une nuée d'érudits, d'historiens, de publicistes ont religieusement admis cette affirmation. Il n'est pas absolument sûr qu'un esprit aussi sublime que celui d'Anatole France n'en ait pas été infecté. La vérité est tout autre. Il n'est pas vrai que le public "éclairé" n'ait lu que *L'Esprit des Lois* ou le *Contrat Social* et que seules les "dissertations dans l'abstrait" soient parvenues à l'intéresser.

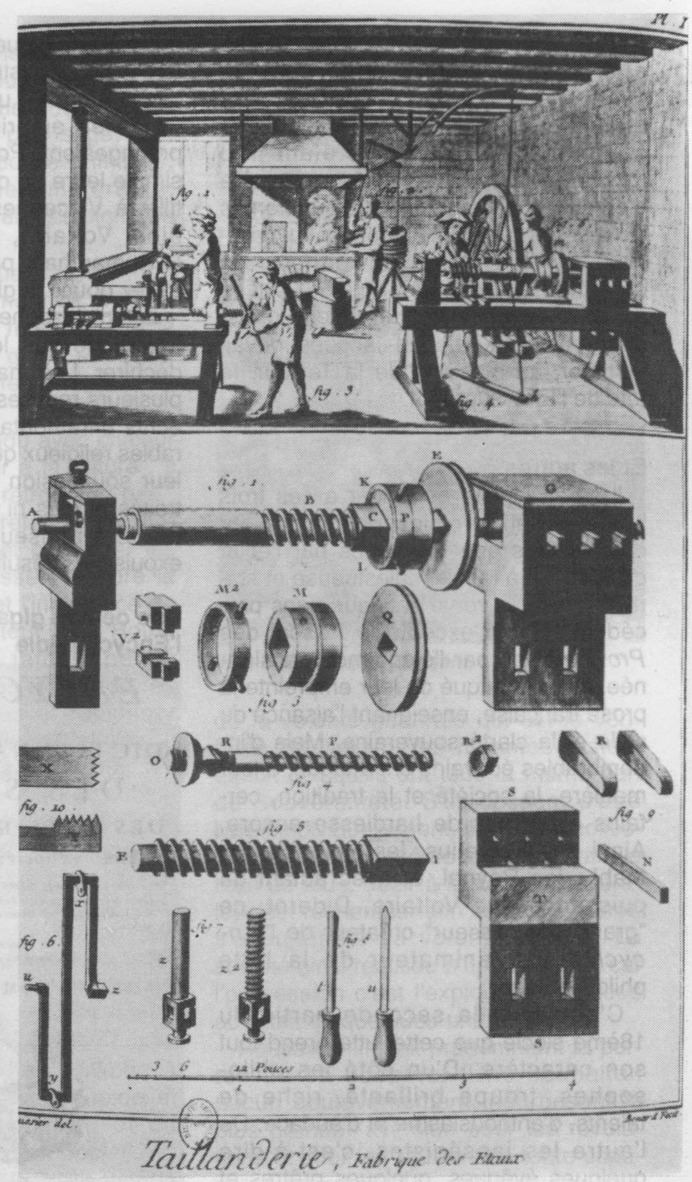


Planche de l'Encyclopédie de Diderot

Au contraire, ce public s'est passionné pour les sciences, les techniques et les connaissances les plus diverses : langues étrangères, chimie, histoire naturelle. A partir de 1750, on peut dire que ce siècle est prévenu contre tout système. La philosophie est une discipline, une méthode pour avancer dans l'examen de faits en éliminant toute idée préconçue. Ainsi les Economistes ne se bornent pas, quoi qu'on ait écrit par la suite, aux formules et aux théories. Ils notent l'état du marché, les variations quotidiennes des prix. Sur la question du blé, les mémoires abondent, minutieusement nourris de chiffres et de statistiques. Les inspecteurs des manufactures rédigent des rapports précieux sur l'état de l'industrie, les procédés, les salaires.

Tous ces grands esprits dont nous venons d'évoquer les théories se sont occupés de sciences, ont fait des expériences, rédigé des monographies. Montesquieu s'est livré à des recherches sur la cause de l'écho, sur l'usage des glandes rénales, et a communiqué ses observations à l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Bordeaux. C'est en observateur impartial, guidé par le seul souci de la vérité scientifique qu'il a entrepris sa grande oeuvre : *l'Esprit des Lois*. Voltaire s'est enthousiasmé pour le système de Newton, il a poursuivi avec la marquise du Châtelet (traductrice de Newton) des recherches sur la nature du feu. Rousseau a herborisé. Diderot n'a pas dédaigné d'assumer la direction des articles de l'Encyclopédie touchant les Arts techniques et les métiers. Buffon fut à la fois un prosateur incomparable et un naturaliste original, ouvrant une voie féconde dont profiteront les Lamarck et les Darwin.

La France au 18ème siècle a beaucoup emprunté à l'Angleterre : les idées de Locke, le respect de la liberté individuelle et de la tolérance; les idées, elle les a approfondies, élargies, leur a conféré un caractère systématique. Elle les a revêtues d'une forme admirable. Par là, elle a multiplié leur attrait car les livres français sont lus par tous les gens cultivés.

P-A. AGARD

JUILLET 1789

La victoire remportée par le Tiers-Etat sur la Noblesse aux Etats-Généraux, les violents discours de Mirabeau et les pamphlets de Sieyès accueillis avec satisfaction dans le peuple, n'étaient pas sans inquiéter le roi et sa cour. Ils mesuraient avec effroi les redoutables adversaires qu'il devenait urgent d'abattre, ceux-là mêmes qu'ils avaient appelés à leur aide en les convoquant deux mois auparavant. Un coup de force s'imposait. C'est ainsi que le roi fit rassembler autour de Paris et de Versailles les troupes sur lesquelles il pouvait compter.

Dans la capitale, on ne voyait pas sans crainte ces préparatifs menaçants, d'autant que l'on murmurait qu'à Versailles, douze des membres les plus influents de l'Assemblée devaient être arrêtés, jugés et exécutés comme des rebelles. C'est dans ces circonstances que le 8 juillet, au moment où l'Assemblée se déclarait Constituante, Mirabeau proposa une adresse au roi pour demander l'éloignement des troupes : "*Déjà, un grand nombre de troupes nous environnait : il en est arrivé davantage; il en arrive chaque jour. Des trains d'artillerie les suivent; on intercepte tous les passages : nos chemins, nos ponts, nos promenades sont changés en postes militaires; les préparatifs de la guerre frappent tous les yeux et remplissent d'indignation tous les coeurs*". Le roi, plus préoccupé par la chasse que par l'indignation des députés, répondit "*que les représentants s'effrayaient à tort; que les troupes rassemblées autour de Paris n'étaient destinées qu'à réprimer ou à prévenir les troubles, à maintenir le bon ordre et l'exercice des lois, à assurer et à protéger même la liberté qui devait régner dans les délibérations de l'Assemblée, et seuls des gens mal intentionnés pourraient seuls égarer le peuple sur les vrais motifs des mesures de précaution qui avaient été prises. Si pourtant, la présence nécessaire des troupes dans les environs de Paris causait encore de l'ombrage, je me porterais, sur la demande de l'Assemblée, à transporter les Etats-Généraux à Noyon ou à Soissons, et alors je me rendrais à Compiègne pour maintenir la communication qui doit avoir lieu entre l'Assemblée et moi*".

Un telle réponse n'était pas de nature à calmer les craintes et les soupçons, "*Nous avons demandé la retraite des troupes*, s'écria Mirabeau, *nous n'avons pas demandé à fuir devant elles !*". A Paris, les électeurs, réunis à l'Hôtel de Ville proposèrent de voter, à l'Assemblée nationale, une adresse exprimant le voeu de rétablir la Commune de Paris et la garde bourgeoise. Ce souhait fut accueilli avec satisfaction, et l'Assemblée l'adopta le 11 juillet 1789.

Necker, renvoyé ce jour là par le roi, confirmera que le véritable objet pour lequel la Cour faisait avancer les troupes était de dissoudre par la force l'Assemblée, de réunir à la hâte les ordres privilégiés à Compiègne, leur faire voter les impôts et les emprunts dont on avait besoin. Chateaubriand, qui se trouvait ce même jour à Versailles dans la galerie du Palais à l'heure de la messe, relate dans ses *Mémoires d'outre-tombe* :"*l'Oeil-de-Boeuf était rayonnant : on se croyait sûr de la victoire*".

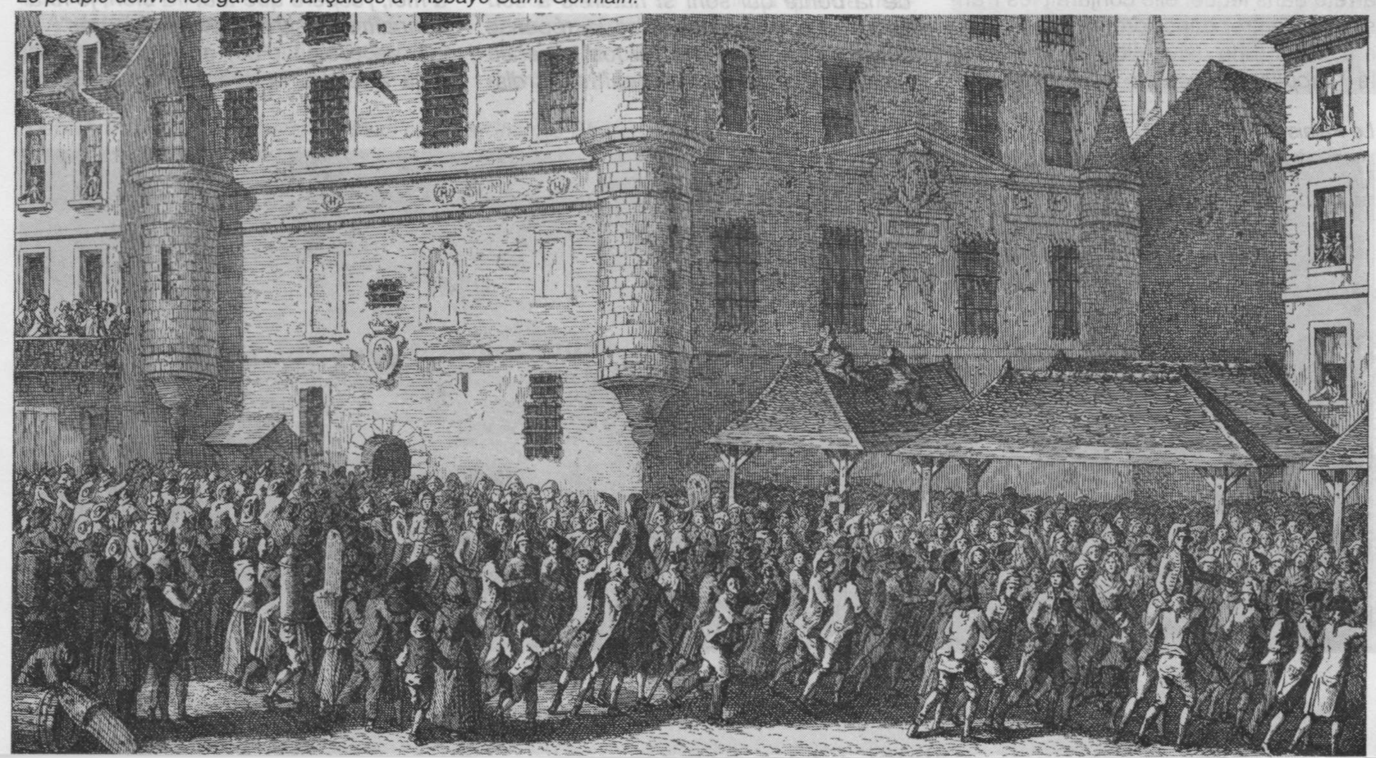
Le peuple avait souvenir des répressions sanglantes et de l'efficacité de la justice royale pour assurer la "sécurité des honnêtes gens". A Paris, le 29 avril, n'avait-on pas massacré 500 des leurs et pendu d'une manière spectaculaire quelques misérables lors de l'affaire Réveillon ? On mourait de faim sous le règne de Louis XV, et l'on meurt encore de faim dans la France de Louis XVI. Le peuple demeure dans l'angoisse de manquer de pain. On est loin de la "poule au pot" tous les dimanches, et même dans le peuple "privilégié", il serait vain de prétendre que les paysans ou les artisans étaient heureux.

Or, la nouveauté en ce mois de juillet 1789, c'est que le peuple a la sensation que grâce à l'Assemblée, et en particulier grâce au Tiers-Etat, la misère va légalement prendre fin, que dans la Nation on supprimera l'injustice, que les riches vont payer et que ceux qui étaient malheureux vont bénéficier d'une aisance dont ils n'auraient jamais osé rêver. Le peuple prend conscience que la force va changer de camp, et il livrera toute son énergie à soutenir les députés du Tiers. Ces députés, pour majorité, voulaient certainement le respect de la personne humaine, l'égalité et une meilleure justice. Et ces gros commerçants, financiers, intellectuels, juristes, ecclésiastiques ou seigneurs libéraux sont satisfaits de cet appui populaire qui leur facilitera la prise du pouvoir.

L'affaire de l'Abbaye.

Le 23 juin, le duc de Châtelet avait consigné dans leurs casernes les gardes-françaises, Bésenval en ayant fait autant avec les Suisses. Excités par la liesse populaire qui les célébrait, les gardes-françaises forcèrent, dès le 25 juin, les portes de leurs casernes sur l'instigation, prétendent les monar-

Le peuple délivre les gardes-françaises à l'Abbaye Saint-Germain.

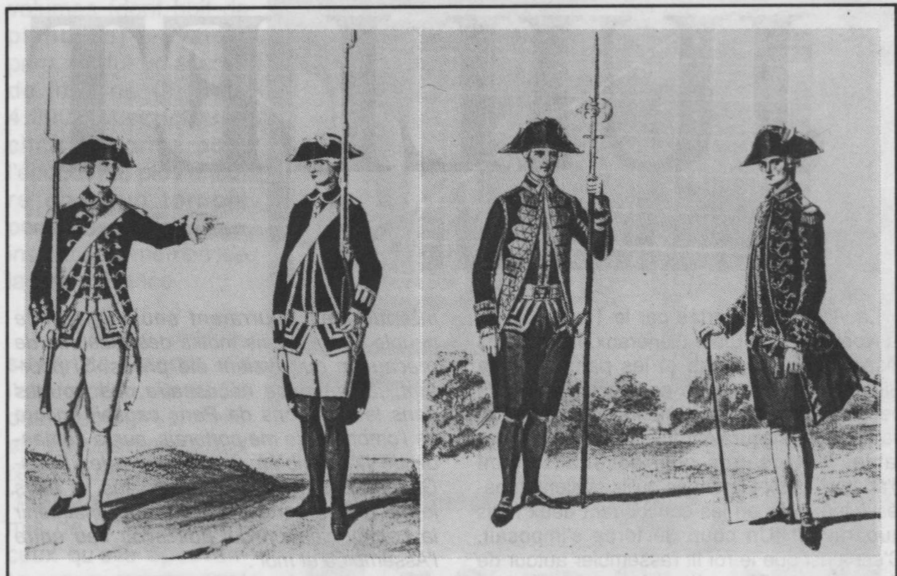


chistes, du marquis de Valady qui aurait été chargé par le duc d'Orléans, de les convertir à la cause du Tiers-Etat. Les soldats se répartirent dans les guinguettes, au-delà des barrières, ou au Palais-Royal, où ils purent consommer aux frais des passants. Bref, le 26 juin, les casernes étaient vides. "*Il n'y a plus de sûreté au Palais-Royal, écrit un aristocrate à la marquise de Créqui, pour les gens qui ne sont pas hautement du parti des communes. On illumine, on tire* (des feux d'artifice) ... *On rencontre des bandes de Savoyards et des figures de toute espèce qui crient : "Vive le Tiers-Etat !...".* Il en fut ainsi tous les soirs, quand on apprit, au soir du 30 juin, que onze gardes-françaises avaient été enfermés dans la prison de l'Abbaye pour avoir *refusé de tourner les armes contre leurs concitoyens.* Quelques-uns de ces soldats devaient être pendus le lendemain et les autres emprisonnés dans la terrible prison de Bicêtre. Un des prisonniers, nommé Dupuis, avait réussi à lancer dans la rue une lettre dans laquelle il implorait le secours de la nation.

Depuis le café de Foy, où cette lettre avait été lue dans l'indignation générale, une colonne se forma aux cris de "A l'Abbaye , à l'Abbaye !..", grossie d'un grand nombre de passants, au point d'atteindre dix mille personnes en arrivant sur place. On fut aussitôt armé de haches et de marteaux, et bientôt, la première porte céda. La seconde fléchit à son tour laissant le passage à la foule qui libéra tous les prisonniers, gardes-françaises et autres, sous les acclamations du peuple en fête.

Embarrassé des prisonniers, le public, sur l'initiative de Marie de Saint-Ursin, décida l'envoi d'une députation à Versailles auprès de l'Assemblée nationale pour demander leur grâce. Parmi les vingt délégués choisis figurait Camille Desmoulins. L'Assemblée prit un arrêté dans lequel elle conjurait les Parisiens à rentrer dans l'ordre, puis envoya à son tour une délégation au roi afin de le "*supplier de vouloir bien employer, pour le rétablissement de l'ordre, les moyens infaillibles de la clémence et de la bonté qui sont si naturels à son coeur*". Le roi daîgna faire la réponse suivante :"*Votre arrêté est fort sage. Je suis bien content de connaître les dispositions de l'Assemblée nationale, et toutes les fois que la nation se confiera à moi, j'espère que tout ira bien; je ferai connaître mes intentions ultérieures*".

Il ne restait plus, une fois de plus, qu'à attendre la décision du roi. Pen-



Les soldats du roi

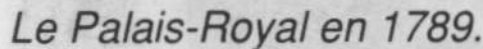
Les soldats du roi étaient, soit des étrangers mercenaires, soit des Français ayant succombé aux propositions des sergents recruteurs d'autant plus facilement que la misère ne leur offrait pas un avenir bien plus glorieux.

En dehors de ces soldats attirés par la prime et la solde, il existait une troupe recrutée par voie de tirage au sort, qu'on appelait la milice. Elle se recrutait exclusivement dans la partie la plus pauvre de la population rurale; en étaient dispensés ceux dont le travail était nécessaire à la subsistance de la famille. Aussi l'époque du tirage au sort était une épreuve pour les jeunes qui redoutaient de tirer un fameux "billet noir". C'est pour cette raison que le peuple demandait la suppression de la milice.

La véritable armée était formée par les troupes règlées, composées surtout de troupes étrangères. Les Suisses qui fournissaient toutes les armées d'Europe avaient formé un élément important de l'armée française. A côté d'eux, d'autres nationalités étaient représentées par des corps entiers. On avait formé des régiments irlandais, allemands, italiens, suédois, polonais, hongrois (à l'origine, les hussards étaient tous hongrois).

L'armée royale était donc une véritable tour de Babel, chaque régiment étant commandé dans l'idiome de son pays d'origine. Cependant, dans la seconde moitié du 18ème siècle, des Français furent incorporés dans les régiments étrangers (sauf les Suisses qui restèrent toujours homogènes) en particulier dans la cavalerie étrangère.

Les gardes suisses (qu'il ne faut pas confondre avec les cent-suisses affectés au service intérieur dans les palais royaux) étaient chargés d'assurer la sécurité en relation avec les gardes françaises. Parisiens pour la plupart, les gardes françaises jouissaient de règlements spéciaux, leur permettant par exemple de travailler s'ils le souhaitaient pour le compte de particuliers. Très près de la population, aigris par l'autorité de leur chef, le duc du Châtelet, ils vont bientôt rejoindre les patriotes.


Le Palais-Royal en 1789.




Les gardes-françaises fraternisent avec le peuple.

dant cette attente, quatre mille hommes se rassemblèrent pour servir de gardes du corps aux soldats que la police cherchait par tous les moyens à récupérer. Une nouvelle lettre équivoque fut adressée par le roi à l'Assemblée le 2 Juillet, par laquelle il affirmait qu'il cèderait "*lorsque l'ordre serait rétabli à un sentiment de bonté*".

C'est alors qu'on parla de prendre les armes entreposées à l'Hôtel des Invalides pour aller à Versailles au secours des députés menacés par les nobles. "Aux armes" avait-on crié pour la première fois. Devant la menace d'une nouvelle insurrection, la solution fut apportée par l'Assemblée de l'Hôtel de ville (qui n'était autre que l'Assemblée des électeurs du Tiers-Etat de Paris et des faubourgs restée en fonction). Cette Assemblée demanda aux prisonniers de réintégrer leur prison de l'Abbaye comme acte de soumission. C'est ce que firent les gardes-françaises, qui furent libérés après une journée d'internement, munis de leur grâce et d'un congé complet les libérant de l'obligation militaire.

A dater de ce jour la majorité des gardes-françaises avaient délibérément pris le parti de la Révolution.

Lambesc aux Tuileries

Le 10 juillet, les troupes rassemblées autour de Versailles et de la capitale ne comptaient pas moins de quarante mille hommes. Toutes les forteresses situées aux frontières avaient été vidées de leur contenu. Le vieux maréchal de Broglie, nouvellement nommé par le roi à la tête des armées avait transformé le château de Versailles en véritable place forte et placé des troupes aux endroits névralgiques de la capitale. Nous avons vu comment Mirabeau avait demandé le départ de ces forces armées, et la formation d'une garde bourgeoise chargée du maintien de l'ordre. Le roi, bien au contraire, fit resserrer l'étau autour de Paris et enjoignit à Necker l'ordre de quitter la France de la manière la plus discrète. Les conditions étaient remplies pour la réussite d'un coup de force qui devait avoir lieu ce dimanche 12 juillet 1789.

Vers onze heures, le matin, le public apprit le renvoi de Necker sans toutefois vouloir y croire. Il fallut se rendre à l'évidence quand il se confirma que de nouveaux ministres, purs aristocrates, soutiens de l'ancien régime, venaient d'être nommés : Le duc de Vauguyon aux Affaires étrangères, de Broglie, le commandant des troupes comme ministre de la guerre et surtout l'infâme Foullon, considéré comme le chef des accapareurs appellé à remplacer Necker aux finances.

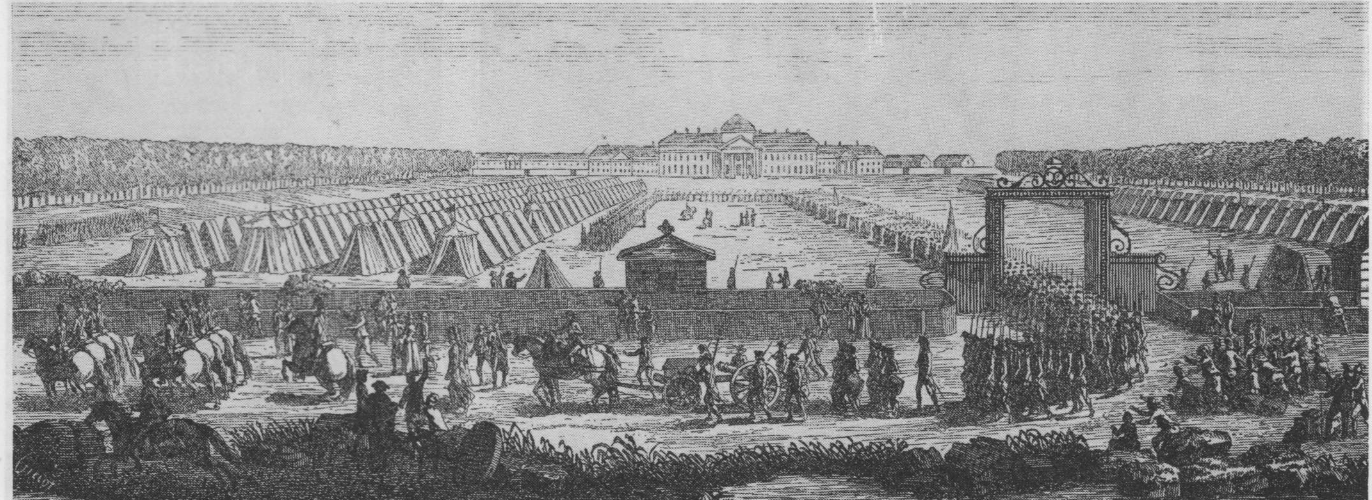
A deux heures et demie, au Palais-Royal, un jeune homme, monté sur une table s'adressa au public rassemblé : "*Citoyens, il n'y a pas un moment à perdre. J'arrive de Versailles, M. Necker est renvoyé, ce renvoi est le tocsin d'une Saint-Barthélémy de patriotes, ce soir tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champs-de-Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes et de prendre une cocarde pour nous reconnaître !*". Chacun connaît cet épisode, dont plus tard Camille Desmoulins se glorifia, où il choisit le ruban vert comme signe de ralliement et sortit deux pistolets de ses poches, prêchant l'appel aux armes.

Une manifestation s'organisa spontanément, le peuple s'empara des bustes de Necker et du Duc d'Orléans (que l'on croyait en disgrâce), les recouvrit de longs crêpes noirs et prit la direction de l'opéra (1).

Le marechal de Broglie.



Départ des troupes du Champ-de-Mars pour les Champs-Elysées.





Camille Desmoulins au Palais-Royal.

On décida de fermer, ce dimanche là, les théâtres en signe de deuil : tous les théâtres fermèrent leurs portes et remboursèrent les spectateurs. Le cortège, toujours précédé des deux bustes, arriva place Vendôme où il se heurta à la force armée. Le cortège résista, puis se rendit sur la place Louis XV (Place de la Concorde) où l'attendait une foule immense, mais aussi une forte concentration de troupes. Trois pièces de canon, mèches allumées, étaient braquées à l'entrée des Champs-Elysées. Un détachement de dragons chargea les premiers manifestants. Le malheureux qui portait le buste de Necker fut tué d'un coup de sabre et son camarade qui portait celui du duc d'Orléans fut grièvement blessé. Un des gardes-françaises venus secourir le peuple fut tué par un dragon qui fut aussitôt abattu.

Pour la première fois les soldats se battaient entre eux, ce qui amena Bésenval à demander de nouveaux renforts.

Le régiment de Royal-Cravate arriva, suivi du Royal-Allemand, sous la direction de son colonel en personne, le prince de Lambesc. Celui-ci chargea la foule qui se dispersa en désordre. Les fuyards qui se précipitaient dans le jardin des Tuileries furent poursuivis par Lambesc et ses cavaliers qui piétinèrent sans distinction manifestants et promeneurs. Agressée par une foule en furie, l'escouade chercha à rejoindre la place Louis XV en franchissant le pont d'accès. C'est là que le prince frappa lui-même, du plat de son sabre, un vieil habitué du jardin, le maître de pension Chauvel. La foule cria au massacre, et un bataillon des gardes-françaises, que le colonel avait envoyé chercher pour renforcer la garde du dépôt, se heurta aux cavaliers du Royal-Allemand : "Qui vive ? crient les gardes. Etes-vous pour le Tiers-état ? — "Nous sommes pour ceux qui nous donnent des ordres ! leur répond-on". Un feu de peloton jetta à terre deux cavaliers et trois chevaux; les Allemands ripostèrent puis s'enfuirent.

La nuit était venue. Quelques heurts se produisaient encore entre citoyens et soldats provoquant la formation de groupes de plus en plus nombreux venus à leur secours : forts de la halle, ouvriers des ports, artisans armés de bâtons et de vieux fusils récupérés ou dérobés chez les armuriers.

Devant cette situation, le Baron de Bésenval crut que *le plus sage était de retirer les troupes et de livrer Paris à lui-même.* C'est la décision qu'il prit vers une heure du matin.

Dès six heures du soir une foule considérable s'était rassemblée place de Grève pour supplier les électeurs de leur donner l'autorisation de s'armer pour la défense de la capitale et de sonner le tocsin pour inviter les citoyens à se joindre à eux. Si juridiquement les électeurs n'avaient aucun pouvoir, le peuple voyait déjà en eux la représentation légitime de l'autorité municipale. Comme c'était dimanche et que les électeurs n'étaient pas en séance, une quinzaine de ceux-ci étaient accourus à l'Hôtel de Ville qui fut bientôt envahi par la foule.

(1) Ces bustes provenaient du *Cabinet du sieur Curtius*, sorte de Musée Grévin de l'époque, et furent payés par ceux qui s'en saisirent.

Affiche, timbrée aux armes royales, collée sur les murs de capitale, le dimanche 12 juillet 1789.

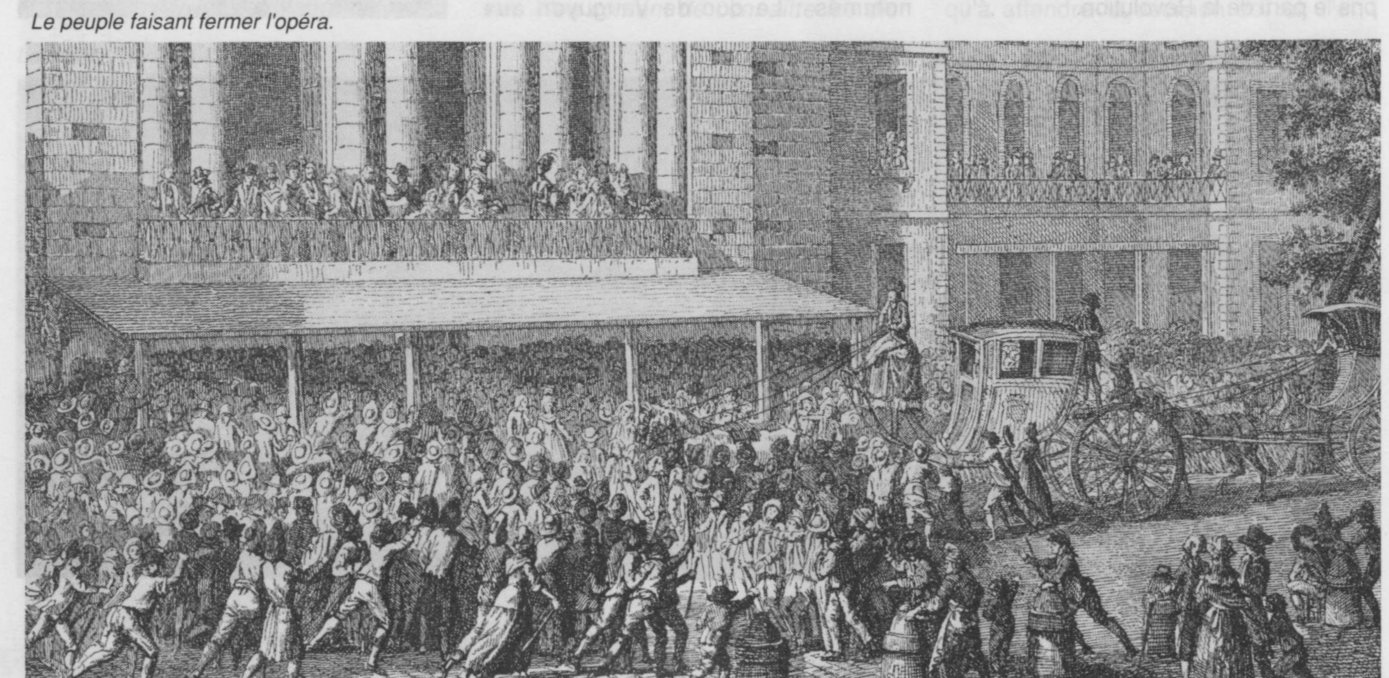
De par le roi

Le roi voulant assurer d'une manière solide la tranquillité publique, troublée depuis quelques temps par des personnes mal intentionnées, a fait venir des troupes auprès de sa personne, et dans les environs de sa capitale. Les Etats généraux (*) ayant témoigné quelque inquiétude sur ces dispositions, Sa Majesté s'est empressée de les rassurer en leur expliquant ses intentions bienfaisantes qui tendent à maintenir la liberté et la tranquillité de leurs délibérations.

Sa Majesté, toujours pénétrée des mêmes sentiments pour ses peuples, dont le bonheur fera dans tous les temps le voeu le plus cher à son coeur, déclare qu'elle ne se servira jamais de ses forces que pour le maintien de l'ordre et de la paix, et, en même temps qu'elle renouvelle toutes les ordonnances contre les attroupements et les perturbateurs du repos public, elle assure tous ses fidèles sujets et notamment les habitants de sa bonne ville de Paris de sa bienveillance et de sa protection.

(*) Le roi n'employait plus le terme d'"Assemblée nationale".

Le peuple faisant fermer l'opéra.



Arrêté du 12 juillet 1789

Sur les demandes pressantes de nombre de citoyens alarmés qui se sont rendus à l'Hôtel de Ville et qui ont témoigné de leurs appréhensions aux électeurs alors assemblés,

Pour tâcher de prévenir le tumulte, lesdits électeurs ont arrêté que les districts seront sur-le-champ convoqués, et que des électeurs seront envoyés aux postes des citoyens armés pour les prier de *supercéder,* au nom de la patrie, à toute espèce d'attroupement et de voie de fait.

Cette foule, informée des événements qui s'étaient déroulés dans le jardin des Tuileries, exigeait des armes et menaçait d'incendier l'Hôtel de Ville si on ne leur donnait pas satisfaction. Les électeurs laissèrent le peuple s'emparer du dépôt des armes des gardes de la Ville et essayèrent, par un arrêté (voir encadré) de prendre la situation en mains.

A ce moment, une ceinture de flammes entourait Paris : les barrières avaient été incendiées. Le peuple commençait par détruire ce qui appartenait à la ferme, et qu'il accusait d'être la cause de la cherté des marchandises. De l'extérieur de la capitale, on avait l'impression que Paris était en feu alors que la ville était redevenue relativement calme en ce matin du 13 Juillet.



Le prince de Lambesc dans le jardin des Tuileries.

La maison Saint-Lazare

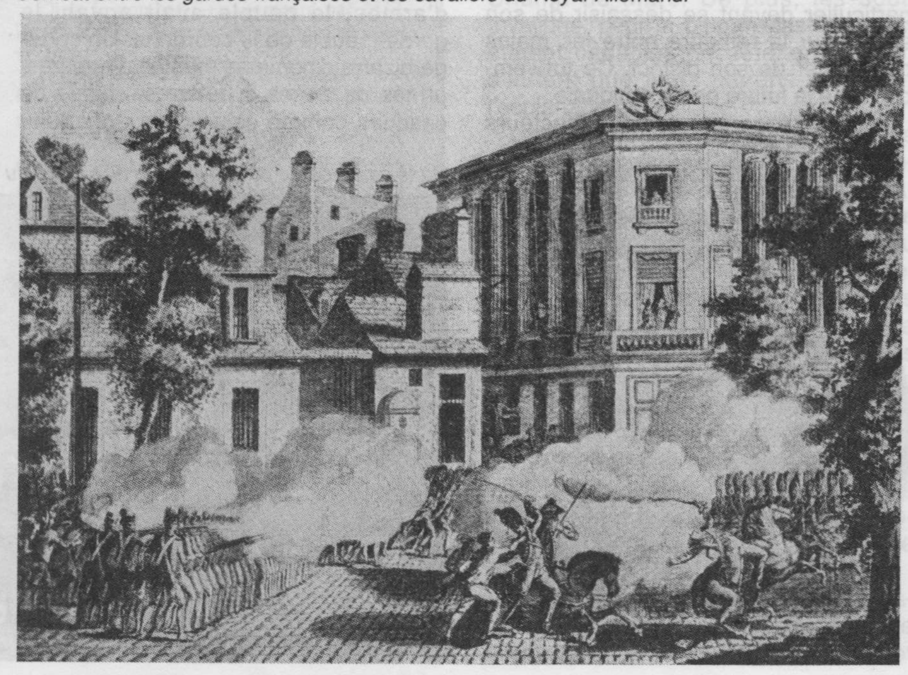
Les cloches se mirent à sonner pour inviter, selon le désir du peuple, tous les citoyens à défendre la ville. Malgré la pluie, une foule nombreuse était dans la rue, armée de bâtons, de vieux fusils, de sabres, de baïonnettes... Dans une même action se trouvaient réunis des hommes et des femmes dont les motivations étaient pourtant différentes : les ouvriers, les *gagne-deniers,* qui souhaitaient échapper à la famine, les bourgeois qui avaient choisi les électeurs dans les assemblées primaires, les mêmes qui représentaient l'autorité dans les districts, et aussi quelques malfaiteurs, que l'on retrouve toujours dans ces situations. En effet, même si les excès inévitables furent relativement rares pendant ces journées populaires, les ennemis de la Révolution n'auront de cesse d'en rejeter la responsabilité sur le peuple qui était impuissant à s'en défendre.

La farine manquait. Il fallait nourrir les troupes et l'approvisionnement était mal assuré. Le peuple savait qu'il y avait du blé et de la farine dans les riches monastères de la capitale et notamment dans la maison Saint-Lazare.

Vers trois heures du matin, une troupe d'hommes armés s'attaqua à la porte d'entrée du monastère et envahit la cour en criant "Du pain! du pain!". Les prêtres alertés leur servirent le pain demandé, de la viande et des cerises, lorsqu'une nouvelle bande arriva. Les prêtres s'enfuirent alors, laissant la place libre aux assaillants. Le pillage commença, vivres, vêtements, meubles, tableaux, on pilla par besoin, mais aussi pour détruire. Le saccage fut complet. Seul l'immense grenier où s'entassaient les provisions de blé fut sauvegardé, grâce à l'efficacité de quelques gardes-françaises, puis ces provisions furent transportées à la halle des blés. De nombreuses voitures procédaient à l'évacuation sous les ovations du peuple qui les escortait.

Ces désordres durèrent jusque dans l'après-midi. Dans la matinée, le duc du Châtelet avait échappé de peu au lynchage, grâce à l'intervention des gardes-françaises. Les détenus pour dettes de la prison de la Force avaient été libérés par le peuple. Aux barrières, des postes improvisés arrêtaient les voitures et les piétons et les dirigeaient sur l'Hôtel de Ville ce qui provoquait un encombrement spectaculaire de marchandises et de bestiaux sur la place de Grève. Cette pression populaire allait engager les électeurs à créer d'urgence une milice bourgeoise.

Combat entre les gardes-françaises et les cavaliers du Royal-Allemand.





Pillage de la maison Saint-Lazare. On remarque la charrette, chargée de sacs de blé. Il sera transféré plus de trente charrettes cette nuit-là.

Des armes, des armes !...

On avait appris que l'Hôtel de Ville renfermait un arsenal secret. On fit venir le prévôt des marchands, de Flesselles, premier magistrat de la cité qui annonça que M. de Pressoles, un des responsables de la manufacture d'armes de Charleville lui avait promis douze mille fusils qui devaient arriver d'un instant à l'autre, alors que trente mille autres étaient attendus pour le lendemain. Entre temps, l'Assemblée avait pris un arrêté qui prévoyait l'organisation provisoire de la garde bourgeoise par district. Chacun des soixante districts aurait à fournir un état de 200 citoyens connus en état de porter les armes pour former le noyau de la milice parisienne, tout particulier devant se dessaisir de son arme pour la remettre entre les mains de l'officier de son district. Ce fut l'embryon de la future garde nationale.

Le comité permanent des électeurs profita de l'accalmie pour mettre sur pied l'organisation de la milice bourgeoise. Après avoir récupéré les armes détenues par le peuple, il souhaitait créer une véritable armée dont l'encadrement serait assuré par des bourgeois comme Dupont de Nemours, les clercs du palais et du Châtelet, les élèves de l'Ecole de chirurgie, des anciens gardes-françaises, et le commandant du guet, tous volontaires.

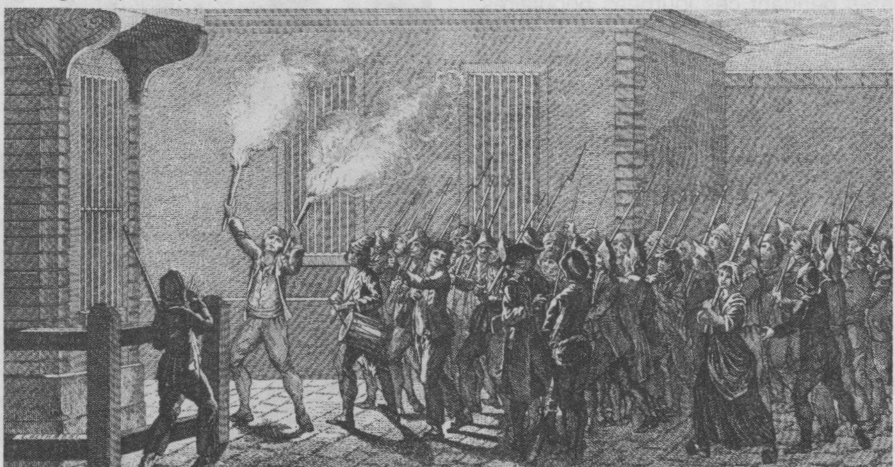
Cependant le désordre continuait. Une soixantaine de barils de poudre découverts sur le port Saint-Nicolas avaient été entassés dans la cour de l'Hôtel de Ville. Un coup de fusil, tiré par inadvertance, sema la panique parmi la foule qui s'enfuit, consciente du danger auquel elle venait d'échapper. Sur la place Louis XV, toujours à la recherche d'armes, le peuple avait envahi le garde-meuble de la couronne. Un cortège bizarre d'hommes revêtus d'armures, armés de riches cimeterres, coiffés de casques comme celui ayant appartenu à François Ier, se rendait à l'Hôtel de Ville pour y déposer toutes ces reliques, dont la plupart reprirent, dès le lendemain, leur place à la joie du conservateur, le sieur Théry.

A cinq heures, le peuple vint chercher les armes que Flesselles leur avait promis. Effectivement, des caisses sur lesquelles on pouvait lire l'inscription "Artillerie" venaient d'arriver. On fit venir des gardes-françaises pour ouvrir ces caisses et assurer la distribution des armes. Or, *on put constater avec stupeur,* dit le procès-verbal des électeurs, *que toutes ces caisses étaient pleines de vieux linges, de plâtres et de gravats.* On peut imaginer la fureur qui accueillit cette découverte. Fesselles, pour aggraver l'opinion qu'on se faisait de lui, remit aux délégués des ordres pour se faire livrer des cartouches à l'Arsenal et des armes au couvent des Chartreux, alors qu'à l'Arsenal aussi bien qu'aux Chartreux, il n'y avait ni cartouches, ni armes.

Les barrières avaient été incendiées.



Paris gardé par le peuple dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789.



Puisqu'il n'y avait pas d'armes, on allait en fabriquer. Cette nuit là, sur autorisation du comité permanent, on fabriqua dans tous les districts, 60.000 piques en trente-six heures.

A Versailles, on imaginait mal ce qui se passait à Paris. Les députés de l'Assemblée continuaient leur dialogue de sourds avec le roi pour demander le retrait des troupes, et papotaient entre eux. Le comportement du roi, le nouveau ministère, les armées étrangères qui *ont reçu la visite des princes et des princesses, des favoris et des favorites, leurs caresses, leurs exhortations et leurs présents* (discours de Mirabeau à l'Assemblée le 12 juillet) tout cela confortait les courtisans qui montraient leur joie et leur confiance en l'avenir dans les fêtes brillantes qu'ils ne cessaient d'organiser. N'avait-on pas déjà brisé les *insurgents* qui se permettaient de se soulever ? Et n'était-ce pas le lendemain que les députés devaient être mis au pas ?

A Paris, la recherche des armes continuait avec plus d'ardeur que jamais. La lutte semblait imminente. Des rumeurs annonçaient l'arrivée des soldats qui devaient s'emparer de l'Hôtel de Ville; "Il ne le sera pas, car je le ferai sauter à temps !" s'écria l'électeur Legrand de Saint-René, après avoir donné l'ordre d'apporter six barils de poudre dans la pièce voisine. Quelques barricades avaient été élevées, des tranchées barraient les rues, et les habitants à qui on avait donné l'ordre d'illuminer leur demeure avaient accumulé pierres, tuiles, meubles et huile bouillante dans leur appartement. On attendait les troupes de pied ferme en ce matin du 14 juillet.



Un cortège bizarre d'hommes revêtus d'armures...

Des Invalides à la Bastille

A L'aube, le calme était à peu près général. Les milices bourgeoises s'organisaient. On les reconnaissait à la cocarde rouge et bleue qu'ils portaient sur leur costume lorsqu'ils participaient à une ronde. On avait emprisonné quelques pillards attardés, on surveillait le déménagement des blés de la maison Saint-Lazare qui n'avait pas cessé de la nuit. Flesselles se cachait à l'Hôtel de Ville. Le comité avait pris des mesures pour protéger le Trésor royal et la Caisse d'escompte.

Les districts, eux, attendaient des armes. C'est sous leur pression que le comité permanent se décida à faire livrer les armes du dépôt de l'Hôtel des Invalides alors sous la responsabilité du gouverneur, le marquis de Sombreuil. L'expédition n'était pas sans risque car l'armée de Bésenval campait sur le Champ de Mars. De plus, les 3000 Invalides, pour la plupart des vétérans, étaient capables de défendre l'Hôtel, d'autant que leurs canons prenaient l'esplanade en enfilade.

Cela n'empêcha pas la foule de se rendre en masse sur les lieux, en compagnie du délégué du comité qui engagea le dialogue avec de Sombreuil. Tout semblait s'arranger, quand un inconnu protesta contre le retard et déclara que, puisqu'on ne voulait pas livrer les armes, il fallait les prendre. Alors, la foule se mit en mouvement, franchit les fossés au mépris du danger, déborda les canonniers, et le gouverneur lui-même. Par prudence, de Sombreuil donna l'ordre d'ouvrir les portes.

Le comité ne fut pas satisfait de la situation qu'il ne contrôlait plus. L'enlèvement des armes aux Invalides se passait dans le plus grand désordre : des citoyens avaient été précipités jusqu'au fond du caveau où se trouvait le dépôt, par le remous de la foule, et

HÔTEL-DE-VILLE:

Du 13 Juillet 1789.

Ce jour, Lundi, 13 Juillet 1789, à une Assemblée générale tenue, le matin, par un grand nombre de Citoyens de tous les Ordres & de tous les Quartiers, réunis sur la Place de Grêve, sur les escaliers, dans les Cours & dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, où étoient rassemblés plusieurs de MM. les Electeurs.

L'Assemblée générale, après avoir, de son propre mouvement, déclaré qu'elle confirmoit MM. les Prevôt des Marchands, Echevins, Avocat & Procureur du Roi & de la Ville, Greffier en Chef & Trésorier général de ladite Ville, maintenant en exercice, & composant le Bureau, dans leurs fonctions, ladite Assemblée générale a arrêté d'inviter MM. les Prevôt des Marchands Echevins, Avocat & Procureur du Roi, Greffier en Chef de s'y rendre sur-le-champ, à l'effet de concourir, avec les Membres de ladite Assemblée, au choix des mesures les plus sages, les plus promptes pour pourvoir à la sûreté des Citoyens, à leur subsistance & au maintien du bon ordre & de la tranquillité publique.

M. le Prevôt des Marchands & tous les Officiers composant le Bureau s'étant rendus à cette invitation, la présidence de ladite Assemblée a été déférée par acclamation à M. le Prevôt des Marchands, après quoi, oüi le ministère public, il a été arrêté à l'unanimité par ladite Assemblée générale, ce qui suit :

1° Que tous les Citoyens rassemblés à l'Hôtel-de-Ville se retireront dès à présent dans leurs Districts respectifs.

2° Que les Membres rassemblés dans lesdits Districts, seront priés de sanctionner ce qui vient d'être arrêté dans ladite Assemblée générale par leur approbation particulière.

3° Que M. le Lieutenant de Police sera invité de se rendre sur-le-champ à l'Hôtel-de Ville, pour donner les détails qui lui seront demandés.

4° Qu'il sera établi, dès ce moment même, un Comité permanent qui a été composé sur le champ ainsi qu'il est dit ci-après, SAVOIR,

M. Le Prevôt des Marchands.

M. Le Procureur du Roi.

Le Bureau de la Ville avec M. le Greffier en Chef, représenté constamment par un Echevin, au moins deux Conseillers de Ville & un Quartinier.

M. Le Marquis de la Salle.
M. L'Abbé Fauchet.
M. Tassin.
M. De Leutre.
M. Quatremère.
M. Dumangin.
M. Giroust.
M. Duclos Dufresnoy.
M. Moreau de S.-Mery.
M. Desissarts.
M. Hyon.
M. Le Grand de S.-René.
M. Jeannin.
M. Grelé.

Dont le nombre sera augmenté par MM les Electeurs, ainsi qu'ils trouveront convenir.

5° Qu'il sera établi, sur le Champ, une Correspondance entre ledit Comité permanent & les Districts.

6° Qu'il sera demandé dans le moment même à chaque District de former un état nominatif d'abord, de 200 Citoyens (lequel nombre sera augmenté suffisamment) ces Citoyens devront être connus, en état de porter les Armes, ils seront réunis en Corps de Milice Parisienne, pour veiller à la sûreté publique, suivant les instructions qui seront données à cet effet par le comité permanent.

7° Que les Membres dudit Comité permanent formeront autant de Bureaux qu'il sera nécessaire à l'Hôtel-de-Ville pour pourvoir, tant à l'objet des Subsistances qu'à l'organisation & au service de la Milice Parisienne.

8° Qu'au moment de la publication de la présente, tout Particulier qui se trouverait muni de Fusils, Pistolets, Sabres, Epées, ou autres Armes, sera tenu de les porter sur le champ dans les différents Districts, dont il fait partie, pour les remettre aux Chefs desdits Districts, y être rassemblés, & ensuite distribués, suivant l'ordre qui sera établi, aux différens Citoyens qui devront former la Milice Parisienne.

9° Les Attroupemens ne pouvant servir qu'à augmenter le tumulte & la confusion, à contrarier l'effet des mesures nécessaires à la sûreté & à la tranquillité publique ; tous les Citoyens sont avertis de s'abstenir de former lesdits Attroupemens dans quelque lieu que ce puisse être : FAIT à l'Hôtel-de-Ville, le Lundi matin 13 Juillet 1789.

ETHIS DE CORNY, Avocat & Procureur du Roi & de la Ville.

DE FLESSELLES, pour & au nom de l'Assemblée.

VEYTARD, Greffier en Chef.

ceux-ci durent se servir de leur arme pour se frayer un passage.

Quant aux troupes de Bésenval, elles abandonnèrent la place. Le commandant ne souhaitait pas livrer un combat avec des soldats démoralisés et pénétrés, pour beaucoup d'entre eux, par les idées nouvelles.

Les Parisiens étaient forts de trente-deux mille fusils et de plusieurs canons. Il leur fallait maintenant trouver des munitions.

Pendant qu'une partie du peuple s'occupait aux Invalides, une autre partie se portait à la Bastille. Les mobiles qui guidaient les citoyens vers cette forteresse étaient de deux ordres : tout d'abord y chercher des armes et du blé, ensuite, s'attaquer aux canons qui constituaient une menace permanente pour les habitants du Faubourg Saint-Antoine et des Parisiens en général.

On savait qu'on y trouverait des munitions, dont on avait le plus grand besoin, car on avait appris que la veille, les Suisses en avaient transféré de l'Arsenal. Le marquis de Launey, le gouverneur de la Bastille, avait pris des mesures pour éviter une attaque. Il avait fait monter des pavés en abondance pour les précipiter sur les assaillants, mais avait omis de prévoir des vivres, ce qui permet de penser qu'en tout état de cause le gouverneur était condamné à se rendre si la Bastille avait été assiégée.

Il semble inutile de raconter en détail la prise de la Bastille dont tous nos lecteurs connaissent les péripéties.

Il est bon toutefois de préciser que le marquis de Launey fit tirer sur le peuple sans aucune raison, car jamais la citadelle ne fut en danger. Il est donc responsable de la mort d'une centaine de malheureux.... de la sienne et indirectement de celle de Fresselles. Sans vouloir justifier les crimes commis lors de ces journées par le peuple, on peut comprendre les raisons de son exaspération. Les détracteurs de la Révolution sont incapables de concevoir quels sentiments généreux animaient ces émeutiers improvisés, déçus dans leur espoir de liberté, affamés, sans travail, attentifs aux miracles qu'ils attendaient de l'Assemblée nationale. Il faut en terminer avec les calomnies qui ne veulent voir dans ces hommes qu'une troupe avinée, assoiffée de sang.

Et que se serait-il passé si les troupes du roi étaient intervenues pour réduire à néant une insurrection légitime, comme le firent près de cent ans plus tard, pour des raisons semblables, les Versaillais de Monsieur Thiers ?

Le soir de la prise de la Bastille, le peuple de Paris se livra à des manifestations de joie, sachant pourtant que les armées du comte d'Artois et du maréchal de Broglie restaient un danger bien réel. Il avait toutefois pris conscience de sa force et il savait qu'à dater de ce jour il faudrait compter avec lui.

G. PELLETIER
(A suivre)



Caricature de la milice bourgeoise. On voit sur les chapeaux la cocarde bleue et rouge.

L'enlèvement des armes aux Invalides se passait dans le plus grand désordre...



La prise de la Bastille.



A propos d'un livre

PAYSANS DES ARDENNES 1830-1914

Comme nous l'avons signalé à nos lecteurs, dans le dernier numéro de *Gavroche*, les Editions Terres Ardennaises ont publié un ouvrage "Campagnes et Paysans des Ardennes 1830-1914". Avec l'autorisation de l'auteur, Jacques Lambert, nous en publions ci-après quelques extraits.

Avant l'apparition du machinisme agricole, il fallait de nombreux bras pour que tournent les exploitations, même petites. A Anchamps, il est répondu au questionnaire sur les statistiques agricoles, qu'en 1852 pour labourer, ensemencer, moissonner, entretenir un hectare de froment et de seigle, 6 hommes, 26 femmes, 4 enfants et 5 attelages étaient nécessaires (...). Ces ouvriers agricoles se divisaient en deux catégories : les domestiques loués à l'année et les journaliers agricoles, embauchés pour faire l'appoint au moment des grands travaux agricoles : fenaison, moisson, arrachage des betteraves, des pommes de terre ...



Pour mener à bien la fenaison et la moisson, le même outil : la faux. (rep. P.Chagot)



La fenaison

Parmi les tâches que remplissaient les nombreux journaliers agricoles, la fenaison et la moisson étaient les plus importantes. Pour mener à bien ces deux travaux, le même outil, la faux, dont plusieurs modèles sont utilisés. Faux simple, longue d'environ soixante-dix centimètres, faux plus longue de soixante-quinze centimètres, pour le blé. Les faux pour les céréales étaient munies de crochets (dents) afin que les céréales, en s'abattant brutalement sur le sol, ne répandent les grains de leurs épis. "Ici, en Champagne, la faux à quatre crochets était utilisée pour les gros grains : seigle, froment aux pailles longues. Pour les menus grains, la faux à trois crochets, moins longue de lame, était suffisante pour faucher les orges et les avoines, ainsi que les fourrages pour la graine, jetés en andains simples ou doubles (rangées régulières que trace le faucheur), compte-tenu de l'épaisseur de la récolte" (1). Jules Carlier trace le portrait des faux de moissonneurs utilisées à Hannogne-Saint-Rémy : "La principale pièce était l'anta, long manche très droit d'un mètre cinquante. Deux poignées étaient mortaisées dont l'une était courbée pour être bien dans la main du faucheur. La lame d'acier bien trempée est fixée dans un anneau dans lequel est serti le talon de la faux, par un coin de bois dur".

Pour couper les luzernes, trèfles, herbes, on adaptait à la faux une courbette de bois flexible qui, en renversant la récolte, la rangeait en andains.

Pour une récolte mûre, blé, avoine, orge, on remplaçait la courbette par un appareil de bois très léger, dit braie à quatre longs doigts, qui couchait la récolte coupée, prête à mettre en javelles et ensuite en bottes.

L'anta est quelquefois muni d'une légère planchette de bois dur, dite étriche. "Comme la pierre à aiguiser ou verseaux, elle donnait un certain mordant à la lame, étant enduite d'un mélange de sable fin avec du vinaigre, à l'aide d'une *mouillette*, le tout contenu dans le buot ou coffin suspendu à la ceinture de cuir du faucheur". A Sainte-Vaubourg, J. Lefranc parle d'entas, d'entat ou entar; il précise que sur cet entat est fixée "une ploïette, arc en osier ou en fer, placée près du talon et destinée, au moment du fauchage à rejeter latéralement l'herbe pour former l'andain".

La faux était un outil qui devait durer le plus longtemps possible. Elle s'achetait chez un quincaillier ou à un marchand ambulant, après un test décisif : le futur acheteur "la laissait pendre à l'un de ses doigts et la frappait avec un objet métallique; celle qui sonnait le plus clair était choisie de préférence aux autres, jugées de moindre qualité" (1). Bien des accidents pouvaient arriver à une faux; son manche se cassait rarement, mais la lame se trouvait à la merci d'une pierre, d'une souche... Avant donc de la jeter et d'en acheter une autre, on examinait les possibilités



Moissonneurs à la faux (1905).

de la récupérer. Le maréchal-ferrant, seul habilité à mener correctement un tel travail, s'en chargeait soit en réparant par une rivure, soit en adaptant une nouvelle lame sur le talon restant, à l'aide de rivets. La pointe de l'ancienne lame se transformait en couteau de jardin. "Un rectangle de quelques centimètres prélevé sur le dos d'une faux mise au rebut et emmanchée de bois donnait un excellent échardonnoir. Avec un rectangle un peu plus grand, on pouvait confectionner un sarcloir pour orties ou rejets d'arbrisseaux. Dans une faux cassée, on a vu aussi découper une raclette pour les écuries : on en coupait au burin une largeur suffisante, avant de chauffer pour détremper, percer et river" (1).

Dans chaque village, on trouvait des faucheurs indigènes et des faucheurs étrangers qui venaient parfois d'assez loin. Le mode de paiement n'était pas identique : les faucheurs étrangers touchaient leur dû, aussitôt la fenaison faite, pour s'en aller travailler ailleurs, alors que les hommes et les femmes du village n'étaient payés qu'à la Saint-Martin. Les faucheurs, mis à part quelques-uns, aimaient besogner en bande, "pas pour fainéanter, non, mais à plusieurs, l'ouvrage descend plus vite et puis quand on a fait le tour du champ sans relever la tête, faut bien blaguer un peu en passant la ragusette sur la lame" (2).

Les faucheurs des prairies de Voncq s'en venaient de Neuville, des Alleux; ils étaient appelés *manoucherons*, surnom qui signifiait qu'ils se livraient à de multiples activités. A Terron, les hommes s'arrêtaient à l'estaminet pour y boire "la goutte de 4 sous dans des verres à gros cul"; mais, comme il était fort tôt, le patron ne se levait pas, il avait simplement laissé la porte ouverte toute la nuit. Pour les règlements, il faisait aussi confiance à ses clients qui lui annonçaient leurs consommations : "Je te dois tant !" et c'était réglé.

Travailler de très bonne heure était indispensable. La rosée facilitait la coupe de l'herbe; une longue journée, dix heures au moins, débutait. (Les faucheurs des Alleux qui se rendaient à pied à La Cassine, distante de 15 km environ, partaient à 2 heures du matin et s'en revenaient vers 22 heures). "Toute la réussite tenait enfin à une indispensable régularité, celle de la cadence du travail. Comme on fauchait pendant plus de dix heures par jour, il n'aurait pas été raisonnable que le faucheur épuise ses forces, dès le début de la matinée. Son coup de faux devait, en fin de soirée, rester le même que celui du matin. Aussi savait-il ménager ses haltes" (1).

Un arrêt revenait régulièrement quand le faucheur donnait à sa faux un coup de pierre à aiguiser. Cette pierre à aiguiser se trouvait dans un coffin, biot, billon, qui pouvait être en bois, en zinc ou simplement corne de vache. Vers midi, quand l'herbe était sèche et cassait inutilement les bras, on mangeait et on s'octroyait une sieste plus ou moins longue. Le repas, comme la journée d'ailleurs, était arrosé de cidre que l'on gardait dans des gourdes en poterie, des crapauds.

(...)

Lorsque le pré était fauché, le travail des femmes commençait. A l'aide de fourches à trois dents et de râteaux de bois, elles retournaient le foin qui dégageait une odeur agréable, elles le mettaient *à roule* le lendemain, puis, en petits amas, *fanettes, furiaux, buirettes, beurriau, buriau, burette, bureau*, etc... selon les patois. Pour Millet, les femmes utilisaient des fourches à 3 ou 4 dents et des bayards (larges râteaux à 32 dents) appelés aussi diables. Lorsque le foin était sec, on le ramassait en petites meules hémisphériques, les *bureaux*. Il ne restait plus qu'à charger les lourdes charrettes; l'homme, resté en bas, tendait au bout de sa fourche le foin que sa femme entassait en lits. Derrière le véhicule, la bayardeuse suivait avec son large râteau pour faire place nette. Le convoi s'en retournait alors; lorsque des côtes difficiles se présentaient, les chevaux avaient l'autorisation de souffler un peu à partir du moment où une bûche, placée derrière une roue, empêchait à l'équipage de redescendre la pente. A la ferme de la Haute-Maison, le foin était réservé pour les chevaux, lorsqu'on avait pu le rentrer dans de bonnes conditions. Si la pluie l'avait par trop mouillé, il était utilisé comme le regain pour les vaches et les boeufs, soit à l'état naturel, soit haché.

(...)

Pour relever les andains, les gros cultivateurs d'Autrecourt embauchaient des filles de *fenau*, originaires de villages belges, qui travaillaient pour un prix forfaitaire. Après 1892, elles devinrent introuvables et furent remplacées par des râteaux tirés par des chevaux... Mais on peut également écrire, sans risque de se tromper, que les premiers râteaux tirés par des chevaux chassèrent les filles de *fenau*. La première faucheuse apparut à Autrecourt, ainsi que la première lieuse vers 1897; tous les cultivateurs possédaient en 1900 un râteau, une faucheuse, une lieuse, une batteuse... Dans la région d'Attigny, d'après Bruge-Lemaître, dès 1872-75, furent expérimentées des faucheuses. P.Lebas, qui comptait naguère à Sévigny-la-Forêt plus de cent faucheurs lors de la fenaison, n'en vit presque plus, ils avaient été remplacés par une quinzaine de faucheuses mécaniques.

La moisson

Dans la plupart des villages, les accords entre gros cultivateurs et petits exploitants jouaient à plein pendant le temps de la moisson. A Champigneul-sur-Vence, les cultivateurs riches, *raboureux*, engageaient à titre de *pratiques* des petits propriétaires, *manoqueux*, pour l'ensemble des travaux de moisson. A Sainte-Vaubourg, on payait différemment "ceux qui avaient leur domicile au village et qui prenaient leur nourriture et ceux qui venaient d'ailleurs, nourris et couchés à la ferme". A Wasigny, les moissonneurs sont des ouvriers du pays, du Soissonnais, de l'Ile-de-France. Dans le Rethélois, d'après l'excellent article de J.Carlier *Moissons d'autrefois* que nous citerons souvent, les gros propriétaires envoient des charrettes, dans toute la Thiérache, qui vident les villages des

(1) - J.Daunay, La faux, *Folklore de Champagne* N°68

(2) - André Jolly, Village d'autrefois, *Présence Ardennaise*, N°14

hommes et des femmes dont on a grand besoin; seuls les vieillards et les tout petits enfants ne se déplacent pas. Les conducteurs de ces charrettes sont accueillis par un repas exceptionnel : "Un lapin a été sacrifié, des excellents flans aux cerises, du bon cidre de Thiérache, un bocal de cassis ou de *pernelles* macérées dans l'eau-de-vie de pays". On chargeait ensuite les voitures de linge pour tous les jours, des habits du dimanche, d'une feuillette de cidre, de fromages salés de Rocroi, de quelques menus produits de contrebande : tabac, café belge, chicorée grasse... Les outils étaient du voyage ainsi que de grands parapluies, dits *de famille*, d'étoffe bleue, à l'armature en véritables baleines, qui devaient les abriter s'il tombait un *huriau*, une pluie légère. Cette tradition (qui dura jusqu'à la moitié des années 1890) d'aller chercher, dans d'autres régions, les bras qui manquaient, existait déjà au 18ème siècle où on faisait appel aux *scieurs* à large faucille de la région de Sissonne et de Saint-Erne, moissonneurs courageux qui, venant de terminer leur propre moisson de seigle, allaient couper le blé dans les Ardennes. Les journaliers du 19ème siècle habitaient généralement à Liart, Mainbressy, Rumigny et surtout Ribauvillé dans l'Aisne. L'hiver, ils exerçaient différents métiers : sabotiers, vanniers, constructeurs d'échelles, métiers dont les revenus insuffisants ne leur permettaient pas de vivre...

Dans la région de Wasigny, dans le Rethélois, une messe de la moisson était dite à 5 heures du matin pour garantir le bon temps aux ouvriers agricoles; tous, patrons et journaliers y assistaient; les moissonneuses avaient déjà revêtu leur tablier de travail. Comme pour la fenaison, les travaux de moisson débutaient de très bonne heure, à deux heures du matin parfois pour profiter de la rosée. (...)

Le fermier entrait dans le champ à moissonner, "il traçait une *laye* en marchant dans la récolte qu'il courbait légèrement à droite et à gauche, pour marquer la part de chacun lorsque le champ était trop vaste pour un seul faucheur". La faux des moissonneurs avait été affûtée comme un rasoir, elle l'était de nouveau plusieurs fois dans la journée. Avant de commencer leur travail, les plus vieux faucheurs se signaient et, "pour protéger leur poignet du *crinon*, ils l'entouraient fortement d'un poignet de cuir ou d'un cordon qui avait servi à lier un bouquet ayant touché l'ostensoir à la Fête-Dieu" (3).

"La faux, bien guidée, coupe sur son trajet semi-circulaire une épaisseur de récolte que règle le pas de l'homme avec une précision telle que pas un brin n'échappe à la coupe. Les crochets de la faux recueillent les brins coupés qui s'accumulent et forment une grosse poignée que, par un geste précis, le faucheur dispose, appuyée contre la céréale encore debout, correctement placée pour faciliter le travail de l'enjaveleuse.

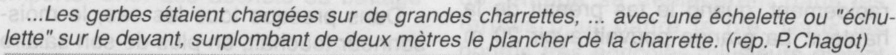
"La hauteur de coupe, sa régularité de l'empointage au dépointage sont des marques incontestables de la qualité du faucheur que l'éteule permet de déterminer. Cette régularité de coupe est le fruit de l'expérience. Elle demande une certaine force physique car la faux à crochets pèse plus de 4 kg; elle ne glisse pas sur le sol comme la faux à herbe et sa longue lame doit couper la céréale sur tout son parcours à la même hauteur" (1). J.Carlier souligne que les moissonneurs devaient prendre l'empouille du bon sens, surtout si elle était *layée*; ils veillaient soigneusement à ne pas faire des chandelles en laissant ici ou là quelques tiges incongrues. Les *releveuses* suivent le faucheur, habillées de leur grossier tablier et les manches protégées; avec leur faucille, elles relevaient *l'empouille* coupée, la mettait en javelles sur *un lieu*, *une croisée* ou *un torsin*. Les gerbes, une fois liées, étaient dressées et *amoyées* en douzaines ou en *chaîne*. Le blé était ramassé en javelles ou amassons, écrit J.Musset, et avec deux amassons, on faisait une gerbe serrée par des liens préparés l'hiver à l'écurie, où l'on avait plus chaud. Cette opération appelée chaubage à Belle-ville-sur-Bar avait aussi lieu dès la récolte de seigle finie. Dans ce village, chaque faucheur portait sur lui une botte d'environ 100 liens; c'est le fermier qui apportait sur un chariot les liens; il en fallait entre 10 et 20.000 par exploitation.

(...)

Les gerbes étaient empilées les unes sur les autres, sans grand ordre ou dressées en cavaliers ou en portois. Les cavaliers, pour J.Carlier, ne comprenaient que quatre gerbes droites, aux épis tournés vers le sol (pour protéger en cas de pluie), coiffées d'une cinquième en guise de parapluie.(...)

Après quelque temps pendant lequel elles se desséchaient, il fallait charger les gerbes sur les grandes charrettes, longues de trois ou quatre mètres au moins, qui emprisonnaient la base de leur chargement avec des ridelles de 60 à 70 cm, disposées sur les côtés, un fond haut d'un mètre et une échelette ou *échulette* sur le devant, surplombant de deux mètres le plancher de la charrette.

D.Huart décrit parfaitement le travail patient de ceux et celles qui chargent le chariot : "Le fond du chariot rempli de gerbes mises en long, on plaçait ensuite les gerbes en travers, en les faisant déborder de la moitié de leur longueur en dehors des ridelles, on faisait *un lit* constitué par des gerbes placées de chant et liées entre elles par une poignée de tiges. On superposait ainsi 4 ou 5 lits environ. Chacun d'eux débordait un peu sur le précédent et la largeur de la charge tout en haut pouvait atteindre 2,50 à 3 m environ. Pour maintenir le tout, on plaçait des gerbes sur le milieu de la charge, puis on engageait sous l'échulette une perche de bois de la longueur du chariot. Cette perche était de tilleul et assez flexible d'un diamètre de 8 à 9 cm. La grosse extrémité engagée en avant y était fixée par une cheville. La petite extrémité, vers l'arrière, était munie d'une corde ou d'une chaîne. Celle-ci était fixée par sa partie libre sur la *longe* du chariot puis tendue très fortement à l'aide d'une *crémaille* ou crémaillère, parfois on utilisait un petit treuil. La perche placée au milieu de la charge maintenait l'ensemble de la gerbe ou du foin de façon très solide. Ce n'est que rarement que le chargement, mal disposé, se dépla-



...Les gerbes étaient chargées sur de grandes charrettes, ... avec une échelette ou "échulette" sur le devant, surplombant de deux mètres le plancher de la charrette. (rep. P.Chagot)



(3) - J.Carlier, Moissons d'autrefois, *Bulletin de la Société des Amis du Musée du Rethélois et du Porcien*, N°68.

çait à cause des cahots en cours de route (...)" (4). A Grandpré, c'était surtout la dernière charretée qui devait rentrer sans encombre; si par malheur, elle s'était écroulée en chemin, on disait qu'elle *avait vêlé*; la honte était terrible pour le conducteur qui était exclu du repas de moisson.(...) Il faut dire que la dernière charrette, qui signifiait la fin de la moisson, revêtait une importance particulière et c'est pourquoi sa corde à brêler était particulièrement bien tendue. Cette dernière voiture portait souvent le bouquet, immense gerbe de fleurs ou simple branchage à Etrépigny, branche fleurie ou bouquet champêtre dans le Rethélois, bouquet de fleurs des champs ou branche de sapin fixée en haut de l'échelette à Alincourt, sans oublier une paire de bouteilles vides qui avaient désaltéré les moissonneurs, après le chargement des derniers épis.(...)

Le soir, pour clore la moisson, se déroulait un repas réunissant autour de la table l'ensemble des travailleurs; ce repas à Champigneulle et Marcq s'appelait *le repas de Saint-Cileux* (jusqu'au début du 19ème siècle, les moissonneurs s'appelaient les scieurs ou cîleux, du nom de leur faucille). (...) Dans le Rethélois, tout le monde se regroupait le soir, pour manger la tarte et danser au son d'un orchestre de trois instruments : violon, clarinette, accordéon. Pourtant, les jambes et les bras étaient lourds d'avoir tant travaillé : un faucheur et sa releveuse avaient coupé et mis en gerbes jusqu'à 6 hectares de blé mais le repas très substantiel, coq rôti, gigot, larges tartes aux balosses, café avec brûlot, si la récolte avait répondu aux espérances, retrempait rapidement les énergies.

Pratiquement toute la récolte de blé, comme celle du foin, était engrangée. "On déchargeait dans *la tasse*. Facile au début, le travail devenait pénible rapidement, quand le tas prenait de la hauteur. La grange pouvait avoir 20 m de long, autant de large et le faîte du toit pouvait être à 15 ou 18 m de haut. La poutre la plus élevée était *la civrante*. On entassait jusqu'au toit. Pour cela, tous les trois mètres environ, on ménageait *une décharge*, emplacement pour une personne qui, de sa fourche, recevait une gerbe et la présentait au-dessus à la décharge suivante et ainsi de suite jusqu'au sommet du tas. Les gerbes étaient soigneusement arrangées en lits successifs et restaient là jusqu'à l'hiver, période où avait lieu le battage. Le même procédé était employé pour le foin; lorsque celui-ci était rentré dans de mauvaises conditions et contenait encore trop d'humidité, on semait du sel sur les lits pour empêcher la fermentation. On aérait aussi dans la mesure du possible pour permettre à *l'échaure* de s'échapper, c'était la vapeur qui pouvait se dégager



Le battage au fléau

du tas peu après la rentrée du foin" (4).

C'est surtout dans le Rethélois et le Vouzinois, qu'en certaines très bonnes années on édifiait des meules; Jules Fortier relève, pour 1898, année de très bonne moisson, que les granges se révélant trop petites, on construisit quatorze meules aux deux côtés du village; il n'en avait jamais vu auparavant à Autrecourt.

(...)

Les comptes des moissonneurs venus de l'extérieur se faisaient alors mais, dans plusieurs villages, les ouvriers restaient pour la coupe des avoines qui suivait de très près celle du blé.(...) Lorsque les avoines étaient coupées et rentrées, les moissonneurs, après avoir acheté quelques plantes médicinales, du thé, de la camomille, de la douce-amère, du pain de suif de mouton acheté au berger et que l'on appliquait sur les crevasses l'hiver, et vendu quelques paires de sabots bien secs pour le berger ou le pressoir, s'en retournaient définitivement.

(...)

Dans presque tous les cas, le moissonneur touchait, en plus de son salaire (qu'il perçut pendant très longtemps en nature), de la boisson : plusieurs litres de cidre par jour, qu'il portait dans son crapaud de grès. A Givet, ils avaient la boisson ou une somme d'argent qui en tenait lieu. Parfois la nourriture était fournie; la mère de J.Carlier cuisinait pour les moissonneurs du bouillon, des légumes, elle avait cuit aussi le pain pour les hommes, des pains de douze, quatorze livres et des pains au lait pour les enfants et elle n'oubliait pas non plus un éclisson de fromage blanc. Les enfants de Sainte-Vaubourg étaient chargés de "porter la soupe aux champs dans des terrines en terre verte ou dans de grands pots-de-camp en fer blanc dont le couvercle servait de plat, parfois d'assiette, le pain dans une besace, les boissons dans d'énormes bouteilles de grès pansues : des terrasses"...

Le glanage

La moisson rentrée, les champs étaient livrés au glanage, "le ramassage des épis échappés aux moissonneurs ou abandonnés dans les champs non clos" (5). A Sainte-Vaubourg, on disait qu'on *méchenait* le blé. Ce glanage, ainsi que le grappillage des raisins ou des fruits laissés sur les ceps et les arbres, et le râtelage, qui permettait avec le lourd râteau de 21 dents, le bayard, de ramasser après la fenaison les herbes et le foin restants, étaient réservés aux vieillards, infirmes, enfants, indigents. Dans certaines communes, comme pour le ramassage du bois mort, des cartes étaient délivrées par les autorités municipales. Le Procureur impérial de Rethel reprenait en 1859 un édit d'Henri II, daté du 2 novembre 1554 : "*Le glanage est réservé aux gens vieux et débilitez de membres, petits enfants, autres personnes qui n'ont pouvoir ni force de scier, après toutes fois que le laboureur aura pris et enlevé les gerbes*". En un temps, le 19ème siècle, où la propriété agricole s'affirme et veut rejeter les anciennes pratiques qu'elle juge aliénantes, les propos de Bourgueil sont significatifs : "Le glanage, le râtelage et le grappillage étant une véritable charge imposée à la propriété, il ne faut pas l'aggraver en la prolongeant. Le propriétaire n'est tenu de souffrir les glaneurs, râteleurs ou grappilleurs que 2 jours francs après l'enlèvement de la récolte". Toujours en 1859, le Procureur impérial de Rethel fulminait : "Je suis informé que, dans un grand nombre de communes de cet arrondissement, le glanage se fait avant l'enlèvement de la récolte. Pendant qu'on lie les gerbes et

(4) - D.Huart, *Les Ambedeux, Histoire de Euilly, Vaux, Tétaigne.*

(5) - E.Bourgueil, *Usages locaux et Règlements ayant force de loi dans les Ardennes.*

avant même qu'elles ne soient amoncelées, une foule de glaneurs, composée en majeure partie de femmes très valides ou d'adolescents déjà capables de travailler, vient ramasser les épis échappés aux moissonneurs. Le glanage, exercé de la sorte, donnant à peu près un produit égal au salaire de la journée de travail sans s'astreindre à un labeur assidu et fatigant, il s'ensuit que bien des gens aiment mieux s'y livrer, que de prêter leur concours aux travaux de la moisson". Les amendes, entre 1850 et 1900, n'ont guère varié : entre 1 et 5 F pour le glanage, râtelage et grappillage illicites, et 3 jours ou plus d'emprisonnement. Quelques rares exceptions assouplissaient les règles d'un glanage, uniquement autorisé entre le lever et le coucher du soleil : dans le canton de Sedan-sud, c'était possible dès que le blé était disposé en meules, dans quelques communes du canton de Rocroi dès que le blé était bien lié en gerbes. Mais les récriminations des propriétaires ne tarissent pas : le râteau de fer enlève l'engrais et le chaume, le grappillage des fruits est effectué avec des gaulettes qui détériorent les arbres, etc...

Le battage au fléau

Une petite partie de la récolte de blé était battue dans la foulée de la moisson, le reste l'était dans les granges, pendant tout l'hiver. Jusqu'au milieu des années 1870, 1900 même, dans les petites fermes, le battage traditionnel au fléau, le floyot à La Romagne, avait encore cours. Des dynasties de manouvriers agricoles, habiles à manier le lourd bâton, sachant travailler par 4 ou 5, se levèrent des hivers durant, vers 3 heures du matin pour taper en cadence sur les épis de blé. Le fléau possédait "un manche, le plus possible en bois de sureau, long d'un mètre soixante, appelé *maintien*, que l'usage rendait très lisse et au bout duquel un rondin pris dans une patte de bois de charme de soixante centimètres, la *batte*, était attaché avec un bracelet de cuir lacé, dit *accouploir*. Pour les batteurs de la région rethéloise, les fléaux, les outils en bois s'achetaient aux foires de Rethel et de Montcornet, ainsi que les gros sabots fumés à bouts carrés, sans brides, dont se chaussaient les batteurs. Lorsque la besogne commençait tôt le matin, l'éclairage naturel était insuffisant, on avait alors recours à des quinquets à huile (ampoules de verre et mamelle) qui s'enfonçaient dans une "espèce de chandelier massif en pierre dans une niche du mur de la grange". Ces précautions étaient prises par crainte d'un incendie toujours possible, c'est pourquoi d'ailleurs les batteurs au fléau ne fumaient pas, mais chiquaient et prisaient. L'aire de battage dans les granges était tout simplement le passage laissé libre pour les voitures, cette épaisse couche de terre, crayeuse dans le Rethélois, fortement damée et lissée (6).On y disposait deux lignes parallèles de gerbes, les épis ou *pâmes* se touchant légèrement; on avait constitué une *airie*. Les batteurs tapaient une première fois très fort sur les épis, puis ils enlevaient les liens de paille de seigle qu'ils s'appropriaient de droit, étalaient les tiges et "cognaient sur la partie haute et sur les épis égarés, retournaient chaque gerbe d'un coup de batte ou avec l'extrémité du fléau" (7). Lorsque tout avait été battu, ils prenaient par petites poignées la paille, la secouaient ou la faisaient glisser sur leurs genoux, protégés par un tablier de grosse toile. Les derniers grains tombés, avec la paille, ils confectionnaient de grosses bottes puis ramassaient avec un râteau "les débris de paille et épis, en faisant des bottes très courtes qu'on appelait des menus. Les batteurs avaient, chaque soir, le droit d'en emporter une. Les déchets de battage ou *pamins* ramassés au râteau étaient réservés au bétail qui s'en régalait. De même, les moutons recevaient les mauvaises gerbes qu'on s'était contenter de *gerbotter* d'un léger coup de fléau pour en extraire les meilleurs grains" (6). La paille, surtout celle du seigle, servait à rempailler les chaises, à fabriquer les emballages de champagne, à couvrir les meules de céréales.

La batteuse dans le village. (rep. P.Chagot)



Le vannage

Il s'effectuait avec un van, corbeille d'osier que l'on secouait fortement, le grain restait dans la corbeille alors que les menues pailles tombaient sur le sol. Les vans étaient parfois remplacés par des *rages*, larges tamis en peau de truie, percés de mille petits trous aux diamètres différents. Ces *rages* laissèrent la place, en Champagne ardennaise, à des *cribleurs professionnels*, ouvriers saisonniers venus de Belgique ou de Picardie. Puis ces vans, ces *rages*, ces *cribleurs professionnels* furent, après 1850, progressivement remplacés par les tarares; le vannage au tarare était long, peu agréable, les ouvriers devaient se protéger le visage avec un mouchoir, mais il n'empêche qu'il était plus efficace que le travail avec le van. Le grain brut est déversé dans la trémie, une manivelle entraîne un ventilateur et les cribles actionnés par un excentrique. Les balles et les poussières, gros débris, sont chassés par le ventilateur; le beau grain tombe le long d'une gouttière sur un sac posé à terre, ou directement sur le sol, dans ce cas il est poussé en tas sur le côté à l'aide d'une raclette en bois. Sous le tarare, s'amoncellent des épis mal égrenés, des grains chétifs que l'on repasse à la machine; ce qui retombait était mangé par les poules.

(...)

A partir de 1870, des entrepreneurs de battage se déplacèrent dans les fermes pour battre le blé. Dans les bourgs très agricoles, plusieurs étaient installés à demeure : 3 batteuses fixes à Autrecourt, 2 à Pourron, par exemple. Les batteuses mécaniques apparaissent en 1875 à Vandy, en 1880 à La Romagne. La première batteuse à vapeur est venue, à Quatre-Champs, chez Dupuis entre 1905 et 1910. Une machine à battre le blé utilisait à Givonne en 1879 la force motrice de la rivière, mais certaines étaient mues par des chevaux (....). A Sainte-Vaubourg, l'entreprise Pierlot, de Charbogne, louait une batteuse à chevaux 15 F la journée, il fallait acquitter en sus le travail des femmes qui passaient les gerbes et

(6) - J.Carlier, Les batteurs au fléau, *Bulletin de la Société des Amis du Musée du Rethélois et du Porcien*, N°12

(7) - J.Lefranc, *Choses et gens de chez nous - Notes sur le village de Sainte-Va u-bourg.*



Battage en grange.

celui des hommes, 3 ou 4, "qui reliaient la paille, la coltinaient, la mettaient en tas ou en meules, évacuaient les menues pailles et les sacs de grains". Les hommes gagnaient 3 F par jour et les femmes 2 F, ils recevaient en plus boisson et nourriture. La même entreprise Pierlot proposait également une batteuse à vapeur pour 20 F la journée, prix auquel il fallait ajouter les salaires décrits ci-dessus. Les gros propriétaires s'achetèrent parfois une batteuse à chevaux appelée manège, ou une batteuse à vapeur. De petites machines à bras existaient aussi. M. Fagot note dans son cahier de comptes : "Décembre 1880, on a battu avec la petite machine à bras; 3 hommes pour tourner, 1 pour engrener, 1 femme pour donner la gerbe et 2 hommes pour relier la paille. 100 gerbes de blé ont été battues en 37 minutes et 150 gerbes d'avoine en 1 heure. Ils allaient à un train qui ne pouvait pas durer pendant plusieurs jours surtout pour le blé. On a battu aujourd'hui 100 gerbes de blé et 350 gerbes d'avoine".

Le tripot

Mais la grande innovation des années 1870 fut le tripot qui valait entre 1000 et 1500 F et dont les prix baissèrent quand sa production augmenta. La plupart des fermiers en possédaient un, juste avant la Première Guerre mondiale. Nous avions rencontré M.Gilmer de Villes-sur-Lumes, son père avait acheté un tripot aux Etablissements Baudry de Brienne-le-Château, constructeur réputé en Champagne. Il nous avait parlé de cette batteuse que la *Bibliothèque du Travail* N°73, d'avril 1949, décrivait ainsi : "Le tripot est entraîné par un animal, cheval ou boeuf, qui trépigne sur un tapis roulant, solidaire d'une roue motrice qui assure, par engrenages ou courroies, le mouvement de tous les organes".

Le tripot occupait un endroit fixe dans la grange, on plaçait des cales sous ses roues et on réglait la pente du plan incliné. Instrument de battage, le tripot rendait cependant d'autres services : en effet, on le couplait, momentanément, avec une scie ou un coupe-racines. La difficulté principale résidait dans le dressage du cheval, que l'on commençait vers l'âge de deux ans. "Il lui fallait, au début de son apprentissage, plus d'une heure pour monter sur le tapis roulant, son propriétaire devait faire preuve d'une patience infinie car ces jeunes chevaux craignaient le tripot-batteuse et devenaient nerveux aux seuls bruits de la machine. Adultes, les chevaux n'opposaient aucune difficulté et M.Gilmer se souvient avoir retrouvé plusieurs fois des chevaux plus âgés qui s'étaient installés d'eux-même sur le plan incliné... Pourtant le travail était exténuant et ne durait jamais plus d'une demi-heure. Le cheval redescendait, *blanc d'écume*, et était bouchonné de suite par les enfants. Ces derniers avaient également préparés les douze à quinze gerbes à battre" (8). Les tripots, tripoteuses, trépigneuses représentaient effectivement un véritable calvaire pour les chevaux qui, au bout de vingt, trente minutes, se trouvaient littéralement en nage; il était alors très dangereux de les conserver sur le plan incliné.

Trois personnes étaient nécessaires pour assurer le fonctionnement de l'appareil : "La première, debout sur une mince plate-forme, introduisait les gerbes entre le batteur et le contre-batteur, nourrissait le cheval d'un mélange de picotin d'avoine et d'un peu de blé, agissait sur le frein lorsque la machine fonctionnait trop rapidement. Les deux autres, placés à la sortie de la machine, se partageaient le liage de la paille et le remplissage des sacs de blé d'environ cent kilos" (8).

Les grosses exploitations avaient, elles, acheté des trépigneuses à deux chevaux, moins fatigantes pour les bêtes qui restaient une heure durant sur le tapis roulant, il fallait alors deux hommes pour lier la paille expulsée par la machine. Alors que le rendement d'un tripot simple était de 100 kilos à l'heure, ces tripots à deux chevaux battaient jusqu'à 40 quintaux par jour, vingt chevaux se relayant tout au long de la journée...

A partir de 1905-1910, les manèges à chevaux disparurent définitivement, remplacés par les locomobiles, le moteur à explosion. Les batteuses à essence, à la production formidablement accrue, furent à leur tour proposées dans les fermes; elles coûtaient

(8) - J.Lambert, Le tripot, *Terres Ardennaises,* N°2.

Le tripot est entraîné par un animal qui trépigne sur un tapis roulant, solidaire d'une roue motrice qui assure le mouvement de tous les organes.(rep. P.Chagot)



trop cher : 6200 F plus 700 F pour le lieur pour être achetées individuellement. Une journée de travail, où 2400 gerbes étaient battues, revenait à 75 F au fermier qui versait 30 F au propriétaire, 18 F aux hommes (6 à 3 F), 8 F aux femmes (4 à 2 F), et 19 F pour la nourriture et la boisson. Dans certaines fermes, on adapta un moteur à essence sur les tripots, après avoir supprimé le tapis roulant, une initiative qui prit surtout de l'ampleur après la Première Guerre mondiale. Mais ce développement du machinisme frappa de plein fouet les journaliers agricoles. J.Lefranc, en bon observateur lucide, constate : "La main-d'oeuvre diminue, on a mis des lieurs automatiques sur les batteuses; on passe à une ère difficile pour l'ouvrier agricole, on travaille, on travaille...". C'était peut-être oublier un peu vite le dur labeur fourni par les batteurs, mais il est juste d'écrire que de nouveaux rythmes, qu'une autre conception du temps pénétraient les campagnes.

La lessive

La moisson, la fenaison étaient l'oeuvre des hommes, mais les femmes, filles de *fenau* ou releveuses, y tenaient une grande place comme dans la majorité des travaux de la ferme d'ailleurs, travaux souvent pénibles et mal rétribués; évoquons simplement les *nettoyeuses de carottes* de Sainte-Vaubourg qui, dans les champs, près de leurs portois, tas en forme de grosses mottes, amenaient leur couvot, chauffoir pour se réchauffer les mains... Par contre, la lessive, autre temps fort de l'année, se faisait uniquement à l'aide de journalières (...).

Si, dans les maisons ouvrières et les très petites exploitations, les femmes de la maison *coulaient* elles-mêmes la lessive, dans les grandes fermes où l'on avait rangé le linge sale au grenier pour ne le laver qu'au cours de lessives monstrueuses, deux fois par an en avril-mai et novembre, il fallait une main-d'oeuvre efficace, donc *professionnelle*. A la fin de chaque semaine, le linge sale était monté au grenier pour être suspendu plusieurs mois par une corde ou un fil de fer. Dans certaines maisons, il était déposé au grenier, dans de grandes corbeilles, ou empilé à plat sur de grandes perches.

Pour assurer un roulement suffisant du linge, il en fallait beaucoup. J. Musset (9) énumère un trousseau d'aïeule : "34 paires de draps, 36 taies d'oreiller, 60 torchons, des douzaines de serviettes de toilette, 48 chemises de jour, 36 chemises de nuit, 36 pantalons, 48 paires de bas, d'innombrables mouchoirs, 2 services de 24 couverts, 3 de 18 et 6 de 12". A Viel-Saint-Rémy, on embauche deux femmes qui viennent, la hotte sur le dos; à Guignicourt, où la lessive générale est un événement, il vit "deux ou trois lessiveuses professionnelles qu'on retient longtemps à l'avance car tout le monde a intérêt à faire la lessive aux époques creuses, les plus favorables, qui sont les mêmes pour tous".

La lessive durait en général trois jours : l'essangeage, tout d'abord, suivi du coulage le lendemain et du lavage à la fontaine ou au lavoir le troisième jour, auxquels s'ajoutait une journée supplémentaire de sèchage, sur la haie ou le pré, et de repassage.

L'essangeage ou échangeage était un premier lavage préparatoire pendant lequel on décrassait le linge : "On *mouille le linge*, on le trempe dans une eau abondante et on frotte entre ses

(9) J.Musset, La Lavandière, Journal *l'Union* du 22 mars 1968

La lessive : Une affaire de femmes. (rep. P.Chagot)

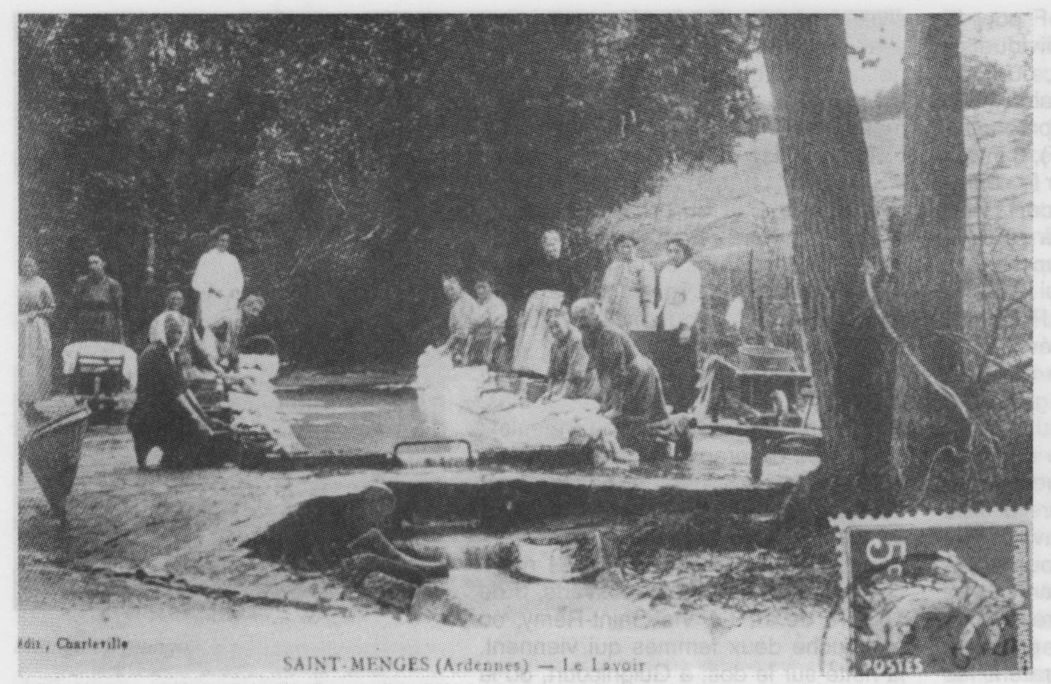




mains avec du savon les parties les plus tachées, les plus encrassées et on les bat". Pour cette opération, la brosse était exclue. Cette opération se déroule soit dans la cuisine, soit dans le fournil, soit dans la buanderie lorsque la maison en possède une. A Chagny, où l'on embauche pour la lessive trimestrielle des *femmes de lessive*, l'essangeage à lieu à la fontaine. Une fontaine difficilement accessible surtout l'hiver : le trop plein des bacs-abreuvoirs qu'elle remplit se répand aux alentours en une boue que les bêtes piétinent. De grosses pierres ont été disposées de-ci, de-là, sur lesquelles, lourdement chargées de leur hotte, les laveuses se déplacent comme des équilibristes avec de larges bâtons.

Le lendemain est un jour très important, on *coule la lessive*; on a besoin pour cela d'un grand cuveau posé sur un trépied d'un mètre cinquante de large et de quatre-vingts centimètres de haut. Le cuveau était troué en bas, "au fond, on mettait un bâton en travers et à cheval sur le bâton, on obstruait l'orifice d'un bouchon de paille églué, la vidange serait régulière". A l'intérieur du cuveau, la femme responsable de la lessive dépliait deux grands draps usés dont elle ne se servait plus qu'à cet effet, elle en laissait pendre les bords au dehors.

Le linge est ensuite empilé. Le numéro 43 d'*Horizons d'Argonne* parle d'un ordre immuable : "On étend à plat les torchons de cuisine, les gros torchons à rouleaux, des dizaines de draps : gros draps de toile des commis, draps plus fins de la famille, des invités, puis les nappes blanches à carreaux, les serviettes assorties, les taies de traversins, d'oreillers, les serviettes nid d'abeille; puis le petit linge, les culottes à fronce garnies au genou, les chemises de toile fine, les camisoles, les jupons, les chemises d'hommes, blanches, posées à



...Les laveuses décuvelaient le linge, elles "défaisaient la lessive" après avoir enlevé "la charrée".
(rep. P.Chagot)

plat, manches tirées, croisées par-dessus, les mouchoirs".

Sur le tout, le cendrier, prononcé *cendri*, un gros drap épais qui avait déjà servi des dizaines de fois ou, simplement, un morceau de toile grossière. Si, dans le cuveau, n'ont pas été placé les deux draps dont les bords dépassent, c'est le cendrier lui-même qui pend le long du cuveau. Sur le cendrier, on met la *carbonade*, du carbonate de sodium et trois à quatre seaux de cendres. Ces dernières ne devaient provenir ni du chêne, ni du hêtre, mais d'un bois blanc, ainsi leur couleur gris blanc ne risquait pas de tacher le linge. Ces cendres, produites par le feu à l'âtre, avaient été mises en réserve, on les achetait aussi aux boulangers. De la menthe, de la lavande, de la sarriette se plaçait sur les cendres qu'on recouvrait soit d'un petit drap sur lequel on repliait les deux autres, soit avec les bords du cendrier. D'après Marcel Macquart, les ménagères glissaient dans leur linge un chapelet de racines d'iris qui lui communiquait un parfum discret, agréable et tenace.

Dans une chaudière voisine, on chauffe l'eau que l'on versera sur le cendrier. La première eau est tiède, parfois même froide pour ne pas *cuire la crasse*. Une expression de Boult-aux-Bois préconisait : "On versait six doucettes, six tiédettes, six chaudettes et six boulettes (bouillant)". L'eau passe à travers le linge, est récupérée par un récipient placé sous le bouchon de vidange, elle est reversée dans la chaudière qui la réchauffe. Cette opération se déroule toute la journée et l'eau devient progressivement brûlante, la dernière eau est forte en lessive, on ajoute un peu plus tard les cristaux. Le linge s'égoutte toute la nuit suivante et le lendemain, avec cette eau, on lave la maison.

Ces laveuses décuvelaient le linge, elles *défaisaient la lessive* après avoir enlevé *la charrée*. Elles avaient utilisé pour sortir le linge, des bâtons de couri-nier (noisetier) et l'avait posé dans les baquets. Le lendemain de très grand matin arrivaient les laveuses, cinq ou six, elles décuvelaient le linge qui était entassé dans de grands paniers, chargés sur une charrette avec un fagot et du bois de chauffage, et le tout conduit à la fontaine de Brouhant à deux kilomètres pour y être lavé, car des fontaines existant au pays, aucune ne se prêtait à un tel lavage. Aussi il fallait prendre ses dispositions et retenir son tour d'avance. Ces femmes, laveuses de profession, exerçaient un métier très pénible, elles devaient être bien nourries et avaient la réputation de posséder une langue déliée. Aussi, quand une nouvelle sensationnelle ou incertaine courait au pays, elle était précédée du mot *cancan de fontaine*. On leur servait à 10 heures, à 16 heures, le café ou le grog selon la saison.

Le rinçage s'effectuait au lavoir, ou à la fontaine, ou au ruisseau; les ménagères, sur l'Arnes, venaient laver leur linge dans l'eau chaude qui sortait de la filature. De toute manière, le linge que l'on venait d'enlever du cuveau était encore chaud. "Pièce par pièce, le linge était vigoureusement savonné (au savon de Marseille), frotté, passé à la brosse à chiendent, ramené en tas pour être essoré à grands coups de battoirs". Dans un baquet, on *passait au bleu* : une ou plusieurs petites boules bleues y avaient été pressées puis enlevées, l'eau de rinçage ainsi teintée "donnait au linge un reflet azuré et empêchait les *couleurs* de rayer, de faire des traînées brunes".

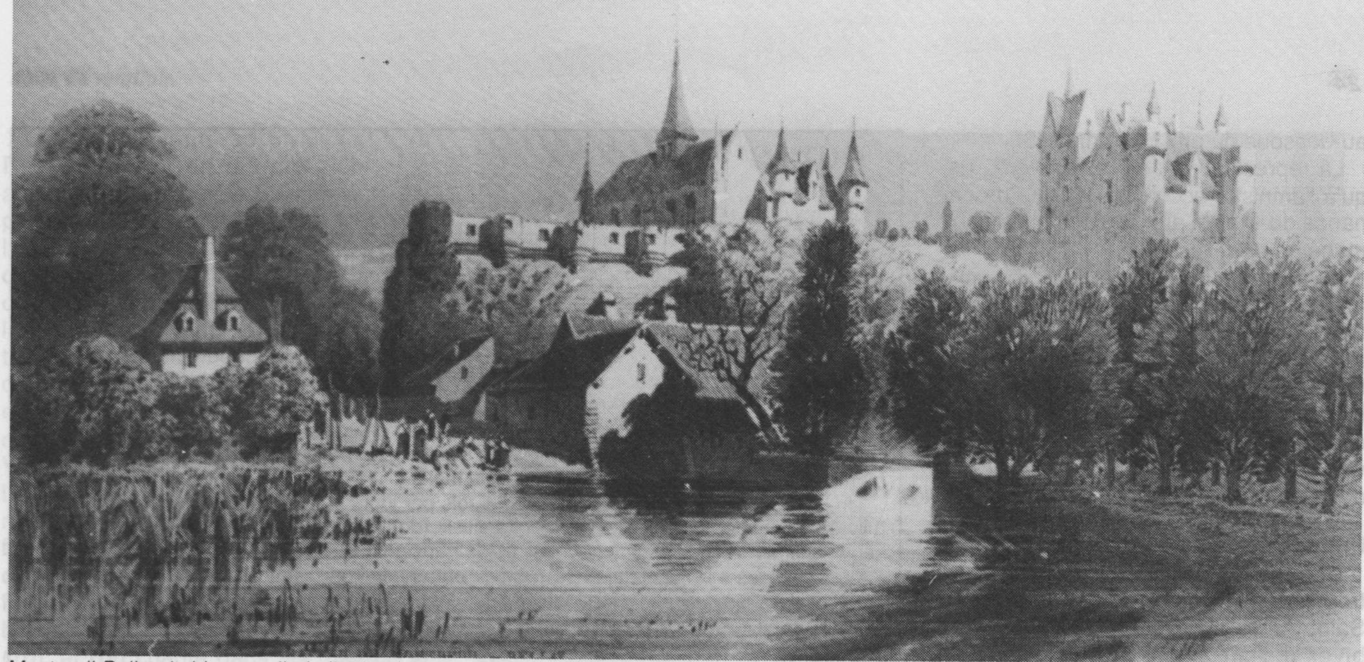
A Montcy-Notre-Dame, baptisé Montcy-les-Linges car ses nombreuses laveuses se chargeaient du linge des ménages bourgeois de Charleville, "on rinçait en *envhalant*, c'est-à-dire avec un mouvement de gauche à droite, dans un bac contenant *la nouette* avec le bleu qui donnait l'azurage du linge". Si de fortes gerçures attaquaient les mains, précise F.-M. Rousseaux, on les frottait avec du savon ou sayin (saindoux) ou avec une couenne de lard.

(...)

Après la première lessive que nous avons décrite, pendant que le premier linge était lavé, une deuxième lessive était mise en route : de l'eau douce, de la *carbonade* étaient rajoutées pour faire tremper les bleus et tout le linge de couleur, les chemises, les jupons à rayures. De nouveau ce linge allait tremper un jour et une nuit avant que les laveuses ne viennent le prendre; *un troisième jus* accueillait les bas et les chaussettes qui étaient cependant lavés plus souvent que l'autre linge ! Après qu'il ait été lavé, le linge est tordu et mis à sècher sur les haies et sur l'herbe des prés, sur des cordes ou dans des greniers l'hiver; le linge neuf "était blanchi sur le pré grâce à l'action conjuguée de la rosée et du soleil". Les draps étaient bien tendus, ce qui évitait de les repasser, les chemises d'hommes aussi; on les repliait soigneusement, on les mettait en piles sous un poids de deux kilos. Le reste, ce qu'on appelait le beau linge était confié aux bons soins d'une *repasseuse professionnelle*. Les après-midi de repassage et raccommodage, la mère de J.-M. Cornet "poussait le feu et alignait les fers sur le fourneau, préparait l'empois pour amidonner, tout redevenait neuf...". Mais au tout début du 20ème siècle, pour un ménage de quelques personnes seulement, une grande lessiveuse avait remplacé le cuveau. Elle était posée sur le feu et "l'eau bouillante gorgée de soude giclait autour du champignon et arrosait le linge préalablemet essangé qui s'entassait autour de la cheminée centrale". Cependant, alors que la technique de lavage changeait, on employait toujours la même expression : on coulait la lessive... Et l'eau de lessive était certainement encore récupérée pour récurer les planchers et les pavages.

Jacques LAMBERT

(***Campagnes et paysans des Ardennes 1830-1914***, éd. Terres Ardennaises, 1988)



Montreuil-Bellay (tableau, coll. de l'auteur).

LE PAIN DE LA REVOLUTION

Montreuil-Bellay en Anjou 1790-1791

PAIN, base essentielle des substances alimentaires, résultat de la préparation d'un végétal. On emploie à la fabrication de cet aliment divers végétaux; mais aucun ne présente la fécule qui en est l'essence nutritive dans des proportions aussi convenables que les céréales proprement dites. Le pain de froment est le plus léger et le plus facile à digérer. Il ne s'altère pas en se desséchant, comme le font les pains de pommes de terre.

On fait le pain avec une pâte composée d'eau et de farine, que l'art a trouvé le moyen de rendre légère par le pétrissage qui unit intimement toutes les parties ensemble, la fermentation qui la dispose à de nouvelles combinaisons, et la cuisson qui lui donne ses propriétés nutritives en lui enlevant son aigreur.

Les différentes qualités de farine font autant de qualités différentes de pain, comme le pain bis, le pain blanc.

On peut fabriquer du pain avec l'avoine, le maïs, l'orge, le riz, le sarrasin, la pomme de terre, la châtaigne, le gland et la citrouille jointe aux fèves.

(Dictionnaire encyclopédique usuel de Charles Saint-Laurent, Paris, 1841)

Pour ne pas rappeler toutes les disettes qui ont pu sévir au cours de notre histoire, il suffit d'évoquer celles du 18ème siècle, et en particulier la plus terrible de l'hiver 1709. Bénigno Cacérès (1) écrit : "Les paysans n'ont plus de pain, même noir. Ils mangent de l'herbe comme les bêtes".

Cette catastrophe conduit Louis XIV, par l'édit de 1711, à supprimer la fonction de grand panetier de France dont le titulaire, Louis-Timoléon, duc de Cossé-Brissac, cousin du roi, est justement seigneur de la terre de Montreuil-Bellay. "Désormais, le lieutenant général de police veille, seul, à l'exécution des statuts corporatifs concernant la composition et la cuisson du pain. C'est également lui qui a le pouvoir de taxer le prix du pain" (2).

La guerre des farines

Louis XVI arrive au pouvoir en 1774. Les récoltes catastrophiques qui ont précédé, sont à l'origine de ce que l'on appelle la *Guerre des farines*. Le peuple accuse les accapareurs d'être à l'origine de la pénurie. Les troubles commencent le 27 avril 1775, sur le marché de Beaumont-sur-Oise où la foule s'en prend à l'ensemble des marchands et des laboureurs qui ont mis "un prix fou au blé". Ils gagnent vite le pays. Des greniers à blé, des bateaux chargés de grains, sont attaqués. Puis on envahit les moulins, les grosses fermes et les couvents. Une ordonnance royale du 3 mai défend "sous peine de la vie, à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, de former aucun attroupement.

"D'entrer de force dans la maison ou boutique d'aucun boulanger, ni dans aucun dépot de grains, graines, farine et pain.

"On ne pourra acheter aucune des denrées susdites, que dans les rues ou places.

"Il est défendu de même, sous peine de la vie, d'exiger que le pain ou la farine soient donnés dans aucun marché

Vente des différentes espèces de grains à Angers le 27 juin 1789 (affiche, coll. Jean Guilbaud).

MARCHÉ DE LA VILLE D'ANGERS.

Du Samedi 27 Juin 1789

NOUS Prudhommes soussignés, nommés en vertu de l'Arrêt du Parlement du 20 Avril 1776, certifions que les différentes especes de Grains ont été vendues au Marché de cette Ville, tenu ce jour 27 Juin 1789 SAVOIR:

Beau Froment, le boisseau........ 70

Moyen froment, le boisseau,........ 68

Le moindre froment, le boisseau,... 67

Méteil, le boisseau,............ 59

Seigle, le boisseau,............ 48

Orge, le boisseau,............ 40

Grosse Avoine, le boisseau,........ 26

Menue Avoine, le boisseau,..., 22

En foi de quoi nous avons signé le présent, & déposé au Greffe de la Police, à Angers le 27 Juin 1789

au-dessous du prix courant..." (3)

La répression est rapide, sévère, jusqu'à l'amnistie accordée par une ordonnance du 11 mai aux séditieux; sauf aux meneurs.

La désastreuse récolte de 1788, victime d'inondations et de grêle, provoque de nouvelles importantes émeutes. "Il n'y eut point d'hiver en cette année-là. Il tomba beaucoup d'eau. La récolte du bled fut très modique, aussi fut-il très cher l'année suivante" (4), écrit sur l'hiver 1787-88, le curé de Saint-Georges-des-Sept-Voies, près de Saumur.

Prélude de la fin du monde

L'hiver suivant est encore plus catastrophique, s'il faut croire ici le curé de Saint-Pierre d'Angers : "Le plus grand hiver qui ait existé depuis plusieurs siècles, plus rigoureux que celui de 1709 qu'on avait appelé jusques ici le grand hiver (...) La misère a été extrême; le pain, faute de bois et de farine, est devenu fort cher (...) Plusieurs ont crié que cet hiver était le prélude de la fin du monde, que la tradition, au contraire, dit devoir périr par le feu" (5). L'Anglais Arthur Young, en voyage sur le continent, écrit le 10 juin 1789 : "Tout conspire à rendre critique, pour la France, la période actuelle. La disette est terrible" (6). Le peuple exige avant tout que le pain soit à la portée de tous.

C'est que les céréales représentent l'essentiel de l'ordinaire du paysan. Même la soupe, qui est le plat chaud de la journée, est à base de pain. La misère est accentuée aussi par le fait de "la perte progressive de la piété, au cours du siècle précédent, la réduction des aumônes dans les églises paroissiales, la disparition des donations et des legs charitables. Tout conspire à rendre la base traditionnelle de l'assistance cléricale de plus en plus aléatoire" (7). Dieu oublie les nécessiteux, et les caisses de l'état sont vides.

Du pain de seigle sur la table royale

Necker essaie de trouver des solutions, mais l'ampleur du drame lui interdit tout espoir de réussir. Par arrêt du Conseil, en date du 7 septembre 1788, il a déjà tenté d'interdire toute exportation de grains pour protéger les quelques réserves disponibles. Il encourage maintenant leur importation en proposant des primes aux négociants. "Un nouvel arrêt, du 22 avril 1789, autorise bientôt les magistrats à faire approvisionner les marchés d'autorité et il veille personnellement à la constitution d'entrepôts pour satisfaire aux demandes les plus urgentes. Il a fait acheter à l'étranger un million de quintaux de grains et farines dont la plus grande partie arrive à bon port, en dépit de l'hiver" (8). Le 4 juillet, il annonce que pour ménager le blé, il faut que les citoyens se contentent de pain de seigle. Il sera même servi, dit-il, sur la table royale !...(9)

OUTILS

Les prix

La livre, en 1789, a sensiblement la valeur du franc or de 1914.
1 livre = 20 sols (ou sous)
1 sol = 12 deniers (le sou tournois) = 4 liards
1 pistole vaut 10 livres.

Le salaire journalier d'un manouvrier (ou journalier), oscille autour de 15 à 20 sols, mais il y a beaucoup de jours chômés.

Manouvriers : (manoeuvres) désigne des ruraux et même des urbains sans capitaux, sans outillage, sans terre ou presque, sans bétail ou presque, non spécialisés, employés ici ou là pour le travail des terres, la moisson, la vendange, les aides à maçon, les terrassements, etc..., payés à la journée, parfois à la tâche (1).

Un journalier gagne 200 L. par an (à 20 sols par jours pendant 200 jours). Il a besoin de 3 livres de pain pour sa consommation familiale (dont 1 livre 1/2 à 1 livre 3/4 pour la sienne seule, chiffres retenus pour les soldats et les Parisiens) :
- à 8 sous les 4 livres, il dépense 108,5 L. par an environ pour le pain
- à 14 sous les 4 livres, il dépense 192 L.
- à 16 sous les 4 livres, il dépense 219 L. (2)

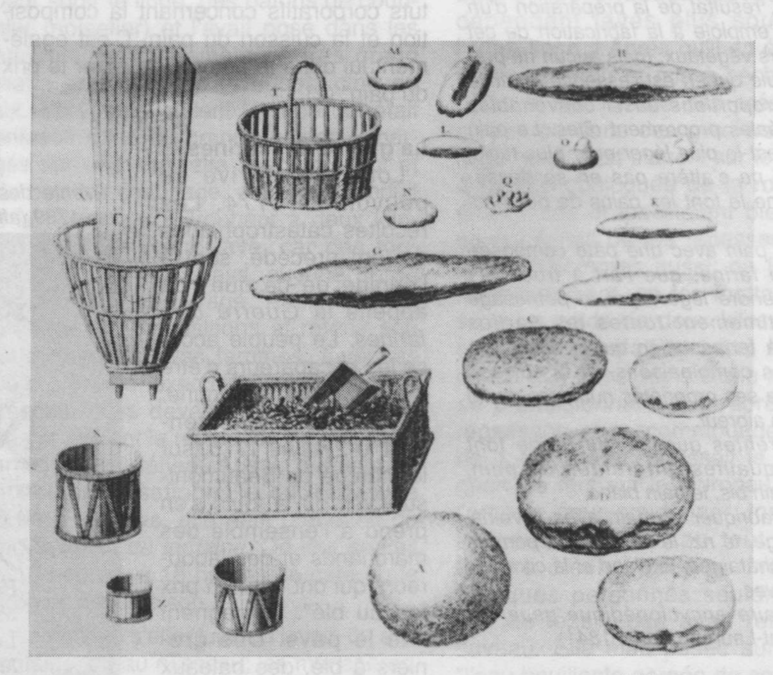
Cours des grains à Angers (en sols) en 1788 et 1789, le boisseau de beau froment pesant 28 livres (3) :

	j.	f.	m.	a.	m.	j.	j.	a.	s.	o.	n.	d.
1788	40	41	43	44	46	47	49	53	54	56	56	59
1789	60	60	64	67	69	70	70	65	62			

Les différentes espèces de pain et de grains

Le pain fine fleur : nettement plus blanc que de nos jours.
Le pain bourgeois : comparable au nôtre.
Le pain grossier (dit parfois *de brode* car il servait à la soupe) : de couleur brune, étant confectionné à partir de farine peu ou pas blutée.

A Beaumont-sur-Oise, on distingue par ordre de valeur dégressive : le bled froment, le bled blanc, bled bon méteil, bled de maison, bled de dixme, bled méteil métoien, bled petit méteil, bled de mouture, seigle, orge, avoine (*Mercuriale*, archives Yvelines, série B).



Les différents pains (1767, M. Malouin)

Les mesures de capacité

Pour le blé (varient d'une province à l'autre) :
1 fourniture = 42 hl
1 septier = 16 boisseaux (pour Saumur)
1 boisseau = 12,729 l (pour Saumur)

Les mesures de poids

La livre poids = 0,4895 kg
l'once = 27,66 g
(*Dictionnaire encyclopédique usuel* de Charles Saint-Laurent, 1841)

NOTES :
(1) - R.Samson, *La guerre des farines dans le Beauvaisis - 1775*, op. cité, p.3.
(2) - E.Faure, *La disgrâce de Turgot*, cité par R.Samson, op. cité, p.79.
(3) - François Lebrun, *L'Histoire vue de l'Anjou 987-1789*, éd. Siraudeau - Angers, p.148.

Les événements se précipitent, la Révolution est en marche. Certains auteurs pensent que la Bastille est prise parce qu'on croit y trouver des grains. A la fin de l'été, le prix des denrées et le chômage ont encore augmenté dans la capitale. Le manque de pain sévit dans les faubourgs et c'est lui, en même temps que le désir du peuple de Paris de s'emparer de la personne du roi, qui est à l'origine des fameuses journées des 5 et 6 octobre. Et l'on ramène de Versailles le boulanger, la boulangère et le petit mitron. "En tête, des gardes nationaux portant un pain au bout des baïonnettes, puis des chariots de blé et de farine entourés de femmes et de forts de la halle armés de pique ou brandissant des branches d'arbre ..." (10), et l'on chante dans les rues de la capitale en liesse la *Chanson de Messieurs les forts de la Halle* :

"J'ons d'la farine et du grain,
"J'nons pas peur d'mourir d'faim" (11)

Un boulanger à la lanterne

Mais la joie n'est qu'un feu de paille, et le 21 octobre : "Dans le quartier de Notre Dame, une femme pénètre dans l'arrière-boutique d'une boulangerie et découvre quatre pains rassis destinés aux commis : elle sort et ameute la foule en hurlant que le boulanger dissimule une partie de sa fournée. Des officiers du district conduisent le malheureux à l'Hôtel de Ville, mais la foule surexcitée s'empare de lui et l'entraîne sur la place de la Grève. Là, on le pend à la lanterne" (12). En novembre, "Paris est mieux approvisionné, et l'on ne fait plus queue aux boulangeries. Le calme revient. Mais dans les provinces, la crainte de manquer de blé subsiste. Chaque région garde ses grains et refuse de les envoyer à celles qui en manquent" (13).

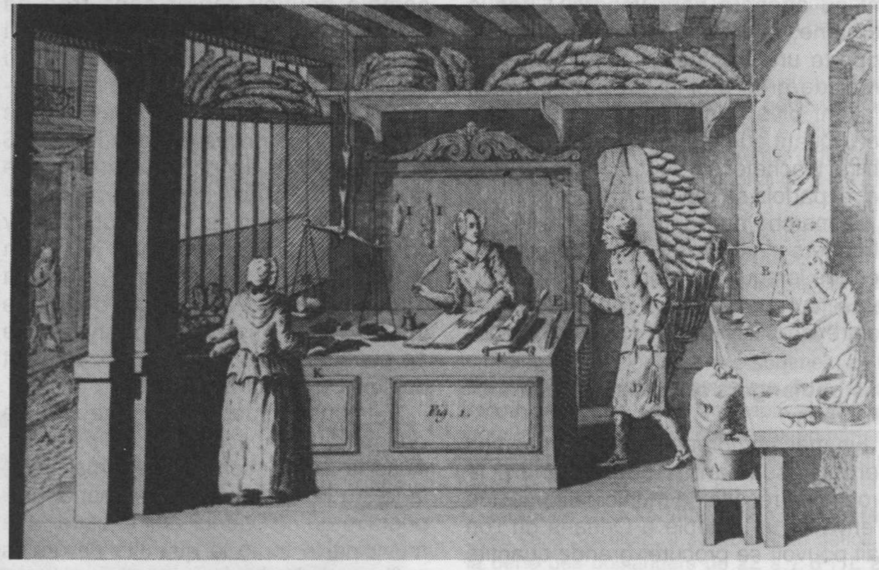
La plus affreuse misère des habitants de Montreuil-Bellay

Montreuil-Bellay est dans l'une de ces provinces, en l'occurence en Anjou, qui va bientôt devenir la Mayenne-et-Loire, puis le Maine-et-Loire. Cette bourgade tient de la ville par sa taille et son ancienne splendeur, chef-lieu d'une puissante Election, et de la campagne, par sa situation géographique à l'écart des grands centres. En ces premiers mois de la Révolution, la situation n'est pas brillante et le registre municipal s'en fait l'écho :

21 mars 1790

"Monsieur le maire a dit que la ville de Montreuil-Bellay et la paroisse Saint-Martin de Lenay, y réunie, contiennent une population d'environ trois mille âmes dont les neuf dixièmes au moins ne sont que des journaliers et vignerons. La recette des vins qui fait le principal revenu et qui leur procure la subsistance, n'a pas permis cette année aux propriétaires, dont le revenu a été nul en cette partie, de faire faire les travaux qu'ils étaient en usage de se procurer. Le défaut d'ouvrage réduit à la plus affreuse misère une classe d'hommes si précieuse et si utile (qui), dans ce moment, éprouve toutes les calamités à la fois car, à la disette de vin, se joint la cherté des grains, et une navigation interceptée depuis deux ans qui les prive encore des ressources qu'ils en retiraient" (14).

Montreuil-Bellay était tête de pont de la navigation sur la rivière du Thouet, affluent de la Loire, et dans son port s'embarquaient principalement vins et céréales. Mais en 1790, consécutivement à la détérioration des bassins, ce commerce est interrompu au bénéfice de Saumur.


La boutique du boulanger (1767, M. Malouin).

Etablir la libre circulation des grains

La plus affreuse misère gagne. Le premier souci de l'administration locale restant l'approvisionnement des habitants en pain, les pages du registre des délibérations du Conseil évoquent cette angoisse latente. Seul l'achat de grains à l'extérieur pourrait, à partir de février, éviter la pénurie qui menace. En attendant, les boulangers de la ville réclament une augmentation. La municipalité, avant de l'accorder, enquête scrupuleusement pour déterminer le bien fondé de celle-ci. En mars, est réclamée la libre circulation des grains, sans laquelle il ne sera pas possible de garnir les marchés. Dans un arrêt du Conseil d'Etat du Roi en date du 13 septembre 1774, Turgot en avait exprimé les avantages : "...Le peuple ne peut vivre dans les lieux et dans les années où les moissons ont manqué qu'avec des grains apportés des lieux favorisés par l'abondance ou conservés des années antérieures" (15).

En mai, le pain augmente de nouveau; ce qui est courant, comme le rappelle R. Samson : "Selon les années, la récolte des petits laboureurs leur permet juste de faire leur pain ou leur laisse un excédent de blé commercialisé. Toujours pressé d'avoir de l'argent frais pour les besoins du ménage et le paiement des impôts, ils vendent au marché au fur et à mesure des battages. Avant même le terme de *l'année-récolte*, dès avril-mai, ils ne remuent plus au grenier que le grain nécessaire à leur alimentation et ne portent plus grand chose au marché.

"Or, c'est justement à ce moment (la soudure) que le prix du blé s'élève et atteint son maximum. Les gros laboureurs-fermiers-marchands, grâce aux quantités de grains dont ils disposent,

Le boulanger, la boulangère et le mitron ramenés à Paris le 6 octobre 1789


ont pu attendre pour vendre. Chaque semaine, à cette époque de l'année, apporte une nouvelle hausse et ils en tirent de gros profits. Le petit paysan, n'ayant plus rien à vendre, ne gagne rien. Quant au peuple, éternelle victime, obligé d'acheter s'il veut manger, il gronde, et parfois se révolte" (16).

Le marché du bourg est surveillé; les étrangers n'ont le droit de s'approvisionner que lorsque les Montreuillais ont terminé leurs achats; et l'on poursuit le contrevenant.

Les boulangers accusés de voler les citoyens

Fin mai, comprenant que les réserves seront insuffisantes pour attendre la prochaine récolte, la municipalité décide d'envoyer un notable à Orléans où l'on sait pouvoir se procurer grande quantité de grains. La démarche sera couronnée de succès et la disette évitée. En juin, les boulangers sont accusés de vol et condamnés, aussi bien sur la qualité du pain vendu que sur sa quantité. Ils doivent payer des amendes dont on distribue généreusement le montant aux pauvres de la municipalité. Ils ont aussi obligation de marquer leur production afin que soit aussitôt reconnu le fraudeur.

Le pain atteint son prix maximum le 6 juin 1790 et commence à baisser ensuite, bien que cette diminution ne touche celui de dernière qualité consommé par les plus défavorisés que courant août, donc après la nouvelle récolte.

Il faut attendre le commencement de l'été 1791 pour que le prix augmente de nouveau, mais légèrement. Ainsi, la petite ville angevine de Montreuil-Bellay semble pouvoir régler sans trop de peine sa subsistance en pain; ce qui n'est pas le cas pour tout le reste du pays. Bénigno Cacérès rappelle les difficultés rencontrées : "Dans les années qui suivirent (l'arrivée du roi à Paris le 6 octobre 1789), le pain continua à se faire rare. (...) La guerre est aux frontières. Les hommes sont mobilisés, y compris les boulangers; mais le besoin de pain est si présent que, dans la crainte que sa fabrication devienne insuffisante, l'Assemblée promulgue le 14 mars 1792 un décret les exemptant du service militaire. (...)

"Elle inscrit dans ses objectifs de *donner du vrai pain à tous les Français*. Aussi la Convention vote, le 4 mai 1793, la loi du Minimum. Tout marchand, propriétaire ou cultivateur doit déclarer à la municipalité toute la quantité de grains qu'il possède, sous peine de confiscation. Sur toute l'étendue du territoire de la République est établi un prix maximum du pain. Le 26 juillet 1793, sous la présidence de Danton, la Convention prend un décret punissant de mort les accapareurs de marchandises ou de denrées de première nécessité, dont le pain.

"Par décret du 9 août 1793, la Convention décide qu'il sera formé dans chaque district un grenier d'abondance. Cent millions sont votés dans ce but" (17).

Les Français avaient commencé par manger leur pain noir

Elle oblige enfin les boulangers à ne vendre aux citoyens qu'une seule espèce de pain : "le pain de l'égalité". Ce pain blanc que Goethe découvre chez nous en 1792 : "Hier encore, j'ai rencontré dans un bourg allemand du pain noir et des filles blondes et, aujourd'hui, du côté français, les filles sont brunes et le pain blanc" (19).

Les Français avaient-ils donc commencé par manger leur pain noir ?

Jacques SIGOT

NOTES :

(1) - Bénigno Cacérès, *Si le pain m'était conté*, éd. La Découverte, 1987, P.78.

(2) - B. Cacérès, op. cité, P.81.

(3) - R.Samson, *La guerre des farines dans le Beauvaisis - 1775*, éd. C.D.D.P. 60. Beauvais, 1983, P.61.

(4) - Archives départementales du Maine-et-Loire GG 11.

(5) - Archives municipales d'Angers GG 183 fol.102.

(6) - Arthur Young, *Voyage en France*, cité par B.Cacérès, op. cité, P.86.

(7) - Alin Forrest, *La Révolution française et les pauvres*, éd. Perrin, 1986, p.15.

(8) - Ghislain de Diesbach, *Necker ou la faillite de la vertu*, éd. Perrin, 1987, P.300.

(9) - Cité par B.Cacérès, op. cité, p.89.

(10) - Jean Tulard, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française 1789-1799*, éd. Robert Laffont, 1987, p.54.

(11) - Robert Brécy, *La Révolution en chantant*, éd. Francis Van de Velde, 1988, p.46.

(12) - Adré Castelot, Alain Decaux, *Histoire de la France et des Français au jour le jour 1764-1814*, Librairie Académique Perrin, 1980, p.168.

(13) - idem, p.170.

(14) - Archives municipales de Montreuil-Bellay.

(15) - B.N. (F.21300.90) *Arrêts du Conseil du Roi*.

(16) - R.Samson, op. cité, p.16.

(17) - B.Cacérès, op. cité, p.94 à 96.

(18) - Cité par B.Cacérès, op. cité, p.97.

Archives municipales de Montreuil-Bellay

Nous reproduisons ci-dessous une série de documents provenant des archives municipales de Montreuil-Bellay, les intertitres sont de l'auteur. Les valeurs et quantités sont mises en chiffres et non en lettres pour une meilleure compréhension du texte.

La ville va bientôt manquer de grains

28 février 1790

Monsieur le maire a observé qu'il était urgent de prendre précaution pour se garantir des inconvénients qui pourraient résulter de la disette des grains si cette ville avait le malheur d'en manquer; que le peu qu'il peut y en avoir ne présente pas une perspective qui puisse calmer les inquiétudes qu'on peut concevoir; qu'il peut devenir dangereux de se mettre en retard dans les achats que l'on pourrait faire pour se procurer les secours que les circonstances pourraient exiger; qu'il pense qu'il est de la prudence de cette municipalité de préposer quelques uns de ses membres pour faire les achats de telle quantité de grains qui sera ci-après délibérée; qu'il est persuadé que tous les membres de cette municipalité n'hésiteront pas à courir les risques des pertes qu'il est possible d'éprouver; que pareillement, ils n'hésiteront pas de faire le sacrifice, au profit des pauvres, du bénéfice qu'il est également possible de retirer de ces achats.

Le pain peut-il être augmenté ?

9 mars 1790

Il a été fait lecture d'une requête présentée à cette municipalité, relative à l'augmentation du pain.

Il a été délibéré qu'il serait fait un essai à l'effet de connaître si la réclamation était juste ou non. A ce moyen, les boulangers de cette dite ville, les personnes d'Etienne Rondeleux, Etienne Armenoux et Pierre Milteau, ont été avertis de se trouver à cet hôtel de ville.

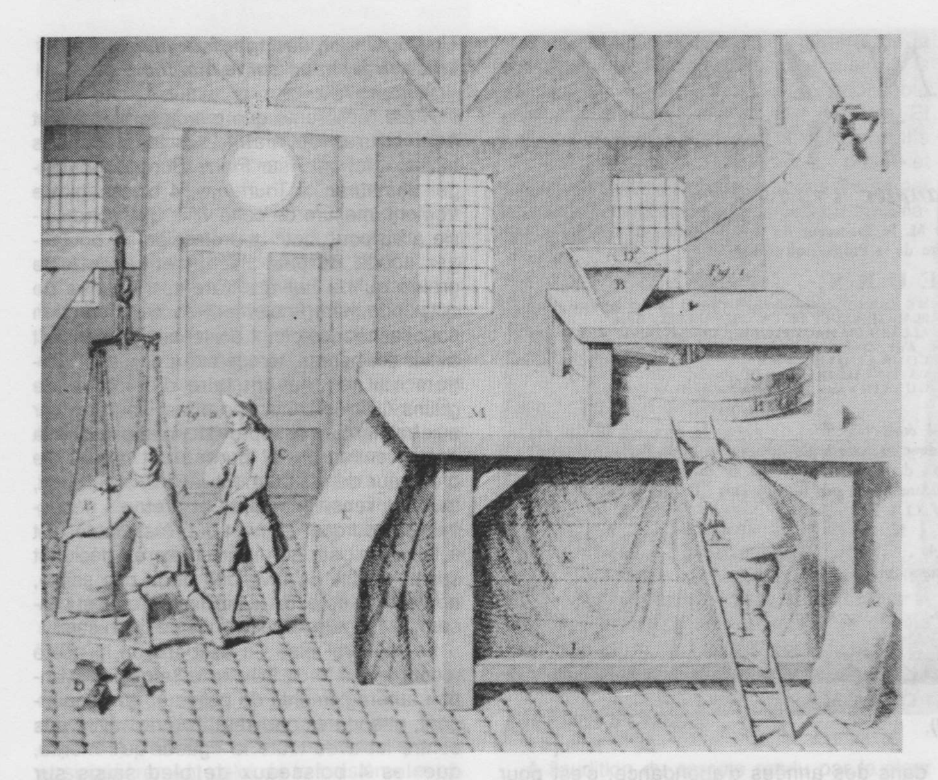
Et en leur présence, il a été fait une mesure de 12 boisseaux de froment, mesure de cette ville, pris chez Monsieur Moreau, procureur de la commune. Ensuite, les dits 12 boisseaux ont été pesés en présence des dits boulangers, et il a été reconnu que les dits 12 boisseaux pesaient 191 livres. A l'instant, la poche contenant le dit bled a été cachetée avec le cachet de cette ville et un cachet des dits boulangers et de suite transporté au moulin du château de cette ville. Et MM. Moreau, Goron et Pasquier, ont été commis pour être présents à la moute, faire ensuite peser la farine qui proviendra, en présence des dits boulangers ou de l'un d'eux, et la faire de suite pétrir et peser le pain. Dont les susdits commissaires feront rapport demain deux heures après midi.

Ce que bled donne de pain

12 mars 1790

...Il a été reconnu que les dits 12 boisseaux de froment ras ont produit 189 livres de farine, non compris le sac. La dite farine a été portée chez le sieur Pasquier, mise sur son moulin et passée par le dit Armenoux, l'un des dits boulangers, où était le dit Milteau.

Ces deux derniers en ont fait la division relative à la formation des trois espèces de pain. Pesée faite en présence comme dessus, de chaque espèce de farine séparément, ainsi que du son. Il a été reconnu qu'il y avait 67 livres et demie de première qualité, 29 livres de seconde qualité, 60 livres de troisième et 32 livres et demie de son; lesquelles farines ont été à l'instant transpor-



Le meunier (M.Malouin).

tées chez le dit Pierre Milteau à l'effet de les convertir en pain. Qu'au même instant, le dit Milteau a présenté, aux susdits commissaires, un paillon plein de levain en poste de première qualité. Pesée faite, a été reconnu que, déduction faite du poids du dit paillon, le dit levain pesait 32 livres et demie. Et à l'instant mis dans le pétrin, a été rafraîchi avec la farine de première qualité et distribué pour les trois espèces de pain.

Et ensuite, les trois espèces de farine ont été converties en pâte par les dits Milteau, Armenoux et Razin Goron, boulanger de ce premier. Après quoi, le four a été chauffé avec dix petites bourrées. Et la pâte provenue des dites trois espèces de farine a été convertie en 2 douzaines de miches d'une demi-livre, 9 pains d'une livre, 6 pains de 2 livres et 9 de 3 livres, le tout de la première qualité; 10 pains de 6 livres de la seconde qualité et 9 pains de 12 livres de la troisième qualité. Lesquels en présence des susdits commissaires qui n'ont désemparé.

Et (les pains) des dits Armenoux, Deshayes et Milteau, ont été mis au four. Et, après en avoir été retirés, il a été porté dans la salle de l'hôtel de ville 2 pains d'une demi-livre, 2 d'une livre, 2 de 2 livres, 2 de 3 livres première qualité, 2 de 6 livres seconde qualité, et 2 de 12 livres troisième qualité, à l'effet d'en faire la pesée le lendemain et de la comparer avec le surplus resté chez le dit Milteau.

Les dits commissaires ont dit que, s'étant ce jour transportés sur les neuf à dix heures du matin, chez le dit Milteau, aux fins ci-dessus, ils avaient fait apporter les pains déposés à l'hôtel de ville, et ensuite procédé à la pesée de ceux-ci et de ceux qui étaient restés chez le dit Milteau. Qu'en faisant leur opération, ils ont remarqué que les pains - de première qualité - d'une demi-livre étaient trop forts en poids d'une demi-once; ceux d'une livre, d'une once et demie; ceux de 2 livres, d'une once; ceux de 3 livres, de 3 onces et demie; ceux de 6 livres de seconde qualité, de 3 onces; et ceux de 12 livres de troisième qualité, de 9 onces. Ce qui a produit au total 63 livres 15 onces et demie de pain de première qualité, 61 livres 14 onces de seconde qualité, et 113 livres une once de troisième qualité.

Les dits commissaires ont observé que, d'après cette opération, ils avaient fait passer au moulin le son qu'avait produit la dite farine; que le dit son avait rendu 15 onces et demie de fleur et une livre 2 onces de farine de première qualité. Ce qui a réduit le son à 30 livres 6 onces et demie; que le dit Milteau avait fourni une livre et demie de fleur de farine dont doit lui être fait raison, ainsi que de 2 livres et demie de sel, et le payer de ses peines.

Qu'aux 12 boisseaux de froment pris chez monsieur Moreau, il n'y a point eu de comble, que le dit bled, à la mesure de cette ville, a été acheté à raison de 42 sols le boisseau et qu'il a été payé au meunier en argent, 42 sols pour droit de mouture.

Ce qui fait un total de 27 L 6 s, à quoi il faut ajouter pour sel, 3 sols; pour une livre et demie de fleur fournie, 6 sols; pour bois, 18 sols; pour levain 3 L 19 s 6 d et pour salaire, à raison de 2 sols par boisseau, 24 sols.

Total à quoi reviennent les dits douze boisseaux de bled froment convertis en pain : 33 L 16 s 6 d.

Et a pareillement été reconnu que, partant du prix fixé par la police de cette ville au mois de décembre dernier, les 63 livres 15 onces et demie de pain de première qualité à 3 sols la livre, forment un capital de 9 L 12 s, peu moins.

Les 61 livres 14 onces de pain de seconde qualité à 30 d la livre, forment un capital de 8 L 5 s et les 113 livres une once de pain de dernière qualité à 2 s 2 d la livre, forment un capital de 12 L 4 s 11 d, peu plus.

Il convient d'ajouter à ces sommes, celle de 20 sols pour le son; pour fleur de farine et recoupes provenues du son repassé, 8 sols; pour la fourniture de 12 boisseaux en partant de celui donné par chaque fourniture 24 sols; Total 32 L 13 s et 11 d.

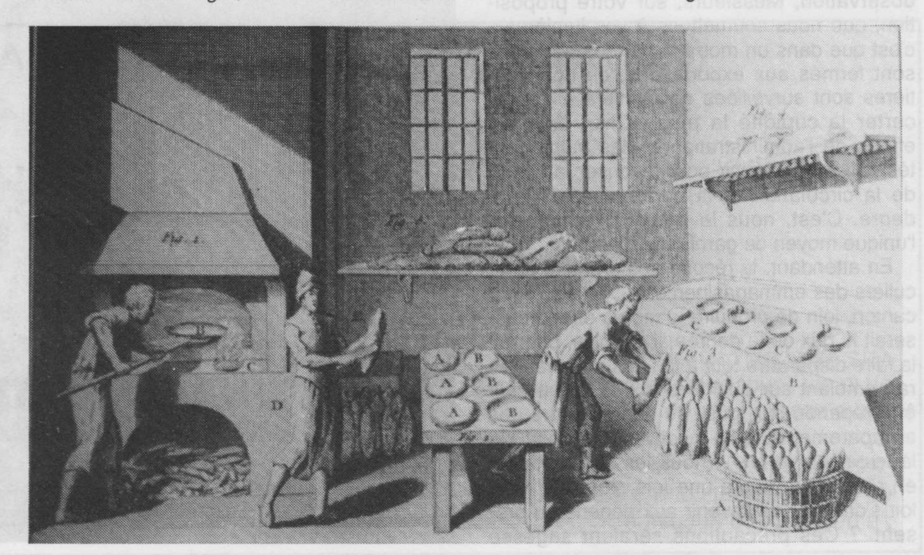
Laquelle dite somme totale, comparée avec celle première, il se trouve un déficit à la perte des boulangers de 22 s 7 d (1L 2s 7d).

Qu'il convient, pour leur rendre la justice qu'ils réclament, de leur accorder un denier d'augmentation sur chacune des deux premières qualités du pain. Ce qui sera suffisant pour leur indemnité, en mettant en considération qu'en fabriquant par eux les pains dont il s'agit, ils en ont fait une plus grande quantité de la dernière espèce que des deux autres, quoique l'usage soit de tierce; que le pain des deux dernières espèces est d'une qualité supérieure et plus blanche que celle de celui qu'ils fabriquent; ce qui procure une augmentation de 15 livres et demie de pain de la première qualité et 17 livres et demie de la seconde qui, comparativement au prix du dernier pain, produit 24 s 4 d; outre que le pain formé du produit des dits 12 boisseaux de bled froment est d'une cuisson supérieure à celui desdits boulangers, ce qui a été vérifié à l'instant.

M. le procureur de la commune a observé qu'il était indispensable d'assujettir les boulangers de marquer leur pain des premières lettres de leur nom, afin de pouvoir reconnaître les fautes qui pourraient se commettre, tant sur le poids que sur la qualité, et d'être à même de leur infliger avec moins de difficulté les peines qu'ils pourraient encourir;

qu'au moyen de l'augmentation ci-dessus, ils doivent être assujettis à tenir de trois sortes de pain, quoique celui de la troisième qualité ne soit pas augmenté.

Le fournil du boulanger, in Arts du meunier, du vermicelier et de boulanger, M. Malouin, 1767.



ORDONNANCE DE POLICE,

Du Jeudi 30 Janvier 1777.

En l'Assemblée générale convoquée à la Requête de M. le Procureur du Roi de Police de la Ville d'Angers, tenue en l'Auditoire de la Police, où étoient

MESSIEURS,

FRAIN DU TREMBLAY, *Lieutenant Particulier au Criminel de la Sénéchaussée & Présidial, Président.*
BOULLAY DU MARTRAY, *Procureur du Roi au Présidial & en la Senéchaussée, faisant les fonctions de Lieut. General de Police.*
DESMAZIERES, *Conseiller au Présidial.*
BEGUYER DE CHAMBOURREAU, *Conseiller au Présidial.*
PREVOST, *Avocat du Roi à la Senéchaussée, Présidial & Police.*
MURAULT, *Procureur du Roi à la Police.*
MEZERAY, *Chanoine de l'Église d'Angers, Syndic & Député du Clergé.*
PLANCHENAULT DE LA CHEVALERIE, *Echevin.*
ALLARD DU HAUT-PLESSIS, *Conseiller-Trésorier à l'Hôtel de Ville, Conseiller de Police.*
COURAUDIN, *Avocat.*
GASTINEAU DU PLANTY, *Avocat.*
GUERIN *le jeune, Avocat, Directeur de l'Hôpital Général.*

MOnsieur BOULLAY DU MARTRAY a dit qu'il étoit nécessaire de mettre le prix aux Bleds, au Pain, à la Viande & autres Denrées qui se vendent en cette Ville & étendue de la Police : & après avoir pris communication du rapport des Prud'hommes, du Samedi onze de ce mois, conformément à l'Arrêt du Parlement du 20 Avril 1776. Monsieur le Président ayant pris les opinions, le prix desdites Denrées a été fixé,

SÇAVOIR,

PAIN.

La livre de Pain mollet à deux sols neuf deniers, ci. . . . . 2 s. 9 den.
La livre de Pain de Froment sassé à deux sols six deniers, ci. . . . . 2 s. 6 den.
La livre de Pain de Méteil à deux sols un den. ci. . . . . 2 s. 1 den.
La livre de Pain de Seigle à un sol trois deniers, ci. . . . . 1 s. 3 den.

SON.

Le grand boisseau de Son de Froment qui en fait deux combles, à treize sols, ci. . . . 13 s.

VIANDE DE CAREME.

Ordonnance de police (Affiche, coll. J. Guilbaud).

La matière mise en délibération d'après le susdit rapport, le pain de la première qualité a été taxé à 37 deniers, le second à 33 deniers et le troisième à 26 deniers; avec injonction aux boulangers de cette dite ville de marquer des premières lettres de leurs noms leur pain, à peine de 20 livres d'amende applicable au profit des pauvres de cette ville; avec injonction pareillement de tenir chacun endroit des pains des trois espèces ci-dessus; et avec défense de contrevenir à la présente taxe, sous les peines qui y appartiennent. Ce qui sera publié et affiché par tout au besoin sera, à la diligence du procureur de la commune.

Il faut favoriser la circulation des grains

23 mars 1790

Lettre à la municipalité d'Angers

Le peuple qui n'est pas instruit a, ici comme ailleurs, des inquiétudes sur sa subsistance (et ce qui peut) la compromettre. Souvent, même, les mesures qui tendent à la lui assurer font naître des terreurs faméliques qui égarent les têtes. Dans des circonstances aussi critiques, le recensement des grains que vous nous proposez, ne se ferait peut-être pas sans danger. Une autre observation, Messieurs, sur votre proposition, que nous soumettons à vos lumières : c'est que dans un moment où tous nos ports sont fermés aux exportations, où nos frontières sont surveillées de manière à déconcerter la cupidité la plus active, tous les efforts de l'administration et des municipalités doivent se réunir pour favoriser la liberté de la circulation et la porter au plus haut degré. C'est, nous le croyons fermement, l'unique moyen de garnir nos marchés.

En attendant, la récolte des greniers particuliers des emmagasinements partiels et par canton, loin de produire le même effet, hausserait le prix de la denrée; il y a plus, pourrait la faire disparaître tout à fait des marchés, en rassemblant sur quelques points ce qui doit être répandu sur tous. Ce sont toujours des accaparements, quel qu'en soit le motif. De là les insurrections et tous les accidents qui en résultent. Encore une fois, pourquoi vouloir s'occuper de l'avenir aux dépens du présent ? Ces précautions seraient sagesse dans des années d'abondance; c'est pour lors le superflu qui forme des greniers. Mais pour cette année, Messieurs, nous ne pouvons vous le dissimuler, il nous semble impolitique de s'arrêter à cette idée.

Nouvelle demande d'augmentation du pain

3 mai 1790

La (nouvelle) réclamation des boulangers est fondée, qu'à la dernière taxe qui leur a été faite, le bled a été évalué à 53O livres la fourniture, qu'aujourd'hui il est porté de 54O à 550. Il convient, par conséquent, de leur donner une augmentation proportionnelle. Pourquoi il a été arrêté que le pain blanc de toute sa fleur est taxé 38 deniers; le second 34 deniers et le troisième pain, à 27 deniers. Et l'injonction aux boulangers de marquer leur pain sera réitérée, avec injonction, pareillement, de donner la cuisson suivant la qualité des trois sortes de pain, le tout sous peine d'amende.

Un boulanger, étranger à la ville, en contravention sur le marché

27 mai 1790

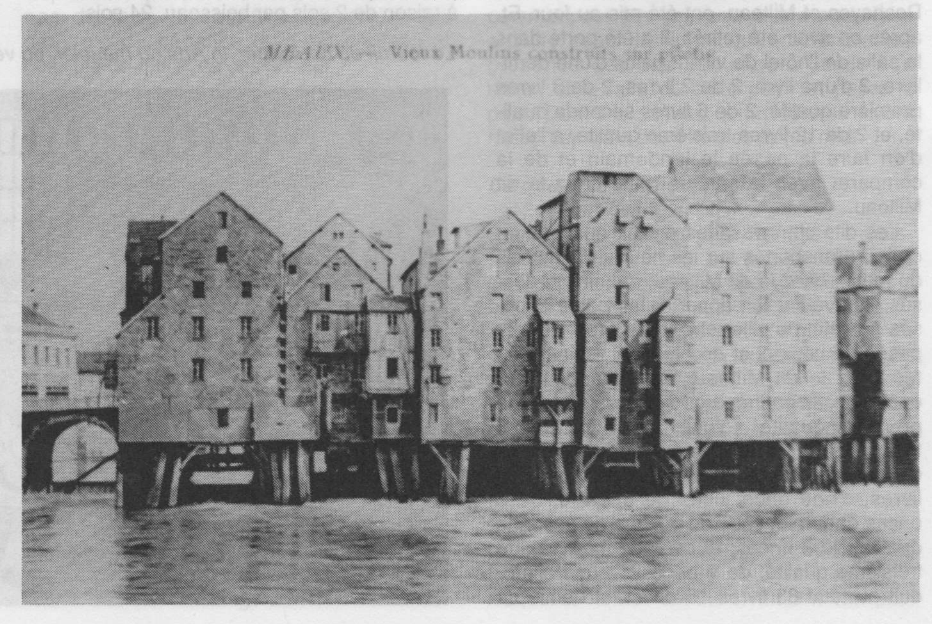
A été représenté que mardi dernier, avant neuf heures du matin, sur la place des halles, il fut saisi sur Pierre Bureau, boulanger demeurant à Tourtenay, 4 boisseaux de froment, mesure de cette ville; que cette saisie a eu pour motif la profession de boulanger du dit Bureau, l'achat et revente de grains qu'il a fait à différents marchés de cette dite ville; finalement sa contravention pour l'achat des dits 4 boisseaux froment fait avant dix heures, temps fixé pour les étrangers qui ne peuvent faire d'emplette de grains qu'à cette époque et ce, pour faciliter aux habitants leur approvisionnement; que la contravention du dit Bureau est notoire, le procureur de la commune ayant, à ce sujet, tous les renseignements et preuves nécessaires. Pourquoi requiert que l'assemblée ait à faire droit sur son réquisitoire en décidant sur la validité ou invalidité de la dite saisie, après avoir entendu le dit Bureau qui est présent, et requiert la délivrance du grain saisi.

La matière mise en délibération, il a été reconnu que le dit Bureau est en contravention aux règlements de police et que cependant, attendu sa pauvreté, l'on ne sévira pas contre lui avec toute la rigueur qu'il mérite, que les 4 boisseaux de bled saisis sur lesquels il avait donné 6 livres, seront versés sur le monceau de la municipalité, et qu'il sera rendu au dit Bureau seulement 3 livres; et les 3 autres livres remises entre les mains de Monsieur le curé de Montreuil, pour être distribuées aux pauvres. Ce qui a été à l'instant exécuté avec défense au dit Bureau de récidiver sous plus grandes peines.

Il faut acheter des grains à Orléans

Il a été exposé que le froment, que cette municipalité a en réserve pour fournir aux besoins, n'est point assez considérable pour ne pas courir les risques d'en manquer d'ici à la récolte; que cette municipalité doit s'occuper sérieusement de cet objet; que sur les connaissances que la municipalité de Saumur a données qu'il serait facile de s'en procurer à Orléans, il a été, après l'exposé, arrêté que présentement il sera écrit à MM. les officiers municipaux d'Orléans pour les prier, au reçu de la présente, de faire expédier à cette municipalité un bateau chargé de dix

Meaux, vieux moulins construits sur pilotis (c.p. coll. J.Guilbaud)



fournitures de froment, mesure de Saumur, à l'adresse de M. Lacroix Maupassant, négociant au dit Saumur, au meilleur compte possible; qu'il sera également écrit à mon dit sieur Maupassant pour le prévenir et le prier de concourir pour l'achat et la livraison des dits grains.

30 mai 1790

...Le dit sieur Louis Goron, notable, est député pour se transporter en la dite ville d'Orléans pour y acheter le dit nombre de dix fournitures de froment au meilleur prix possible. A l'effet de quoi, tous pouvoirs requis et nécessaires lui sont donnés pour les présenter ... à la charge, par le dit sieur Goron, de s'adresser avant tout aux municipalités d'Orléans, Amboise, Tours, Blois et Saumur, pour obtenir les passeports dont il pourrait avoir besoin pour faciliter le transport des dits grains en cette ville et aussi, des dites municipalités, tous les secours que les circonstances pourraient exiger.

Les boulangers de la ville trichent sur la qualité et les prix

6 juin 1790

Monsieur le procureur de la commune a dit que les boulangers de cette ville affectent, dans la fabrication des pains des trois espèces, d'en faire d'une mauvaise qualité, et singulièrement celui de la troisième espèce; qu'il a reçu des plaintes de différents particuliers, habitants de cette ville, que cette contravention de leur part est préjudiciable au bien public, et pèse sur la classe la plus indigente.

La matière mise en délibération, il a été arrêté qu'il serait fait des visites fréquentes chez les boulangers pour vérifier leur conduite, relativement au réquisitoire du procureur de la commune.

Faisant droit sur le réquisitoire du procureur de la commune, le corps municipal et le conseil général, après avoir reconnu qu'Etienne Rondeleux, boulanger en cette ville, est en double contravention au règlement de police, et pour n'avoir pas donné au pain par lui vendu, le poids qu'il devait avoir, qu'Etienne Armenoux, boulanger en cette dite ville, se trouve également en double contravention pour le poids et le prix; pour quoi le dit corps municipal et le conseil général de la commune, sans tirer à conséquence pour cette fois, les a condamnés seulement en chacun 20 livres d'amende, applicable aux pauvres de cette municipalité, avec défense de récidiver sous plus grandes peines. Et à l'égard du dit Pierre Milteau qui n'est en contravention que pour le prix, la dite municipalité et le conseil général de la commune l'ont condamné seulement à la somme de 10 livres d'amende, applicable comme ci-dessus avec pareille défense. Et sera le présent jugement notifié aux dits Armenoux, Rondeleux et Milteau, publié et affiché partout où besoin sera, et exécuté par provision, nonobstant opposition ou appellation quelconque.

Taxation du pain :
le premier ... 3 sols 5 deniers la livre
le second ... 3 s 1 d la livre
le troisième ... 2 s 4 d la livre

Le prix du pain diminue

13 juin 1790

Taxation du jour, le procureur trouvant l'ancienne taxe excessive :
le premier ... 3 s 4 d la livre
le second ... 3 s la livre
le troisième ... 2 s 4 d la livre

Avec injonction aux dits boulangers de se conformer à la taxe ci-dessus et de faire le pain des trois espèces de meilleure qualité que celle dont ils l'ont fabriqué jusqu'à ce jour, sous peine de 20 livres d'amende.

Les bleds d'Orléans

11 juillet 1790

A l'audition du compte rendu par le sieur Goron de sa commission pour l'achat des bleds froment à Orléans, et par le résultat de ce compte, il a été reconnu que le montant des bleds achetés et rendus à été de 1.903 boisseaux, mesure de Saumur, valant 9 fournitures 13 boisseaux dite mesure, dont le prix a monté à la somme de 4.506 livres 6 sols; et la voiture des dits jusqu'à Saumur, compris les frais de voyage et retour du dit sieur Goron, ensemble, 5 livres.

Le prix du pain continue de diminuer

23 juillet 1790

Il a été exposé que le prix de la fourniture de froment étant beaucoup diminué, il a paru nécessaire de renouveler la taxe du pain faite le treize juin dernier. A cet effet, la taxe de Saumur devient un modèle pour celle qui est à faire, parce que le prix à la fourniture est la même dans l'une et l'autre ville et les points de différence disparaissent quand le prix du bled n'est point extrême.

La matière mise en délibération, il a été arrêté que le premier pain demeure fixé à 38 deniers, le second à 34 deniers et la livre de pain noir à 28 deniers. Et cette taxe sera annoncée à cri public et affichée dans cette ville, partout où besoin sera.

8 août 1790

Il a été observé que le prix des grains ayant diminué considérablement, que les boulangers de cette ville n'en emploient actuellement que celui de la présente récolte, qu'il est de la justice et de l'intérêt public de diminuer le prix du pain au moins de quatre deniers par livre.

Il a été arrêté que la fourniture de bled nouveau étant d'un prix fort inférieur à l'ancien, et les boulangers de cette ville n'ayant plus de vieux fonds, il devient nécessaire de modérer la taxe du pain. Et lecture prise de la délibération du 23 juillet, en gardant les proportions requises, la livre du premier pain demeure réduite et fixée à 35 deniers, celle du second pain à 31 deniers et celui du troisième à 26 deniers.

15 août 1790

Le dit procureur de la commune, informé de la diminution considérable du prix des grains, croit qu'il est de son devoir, pour le bien public, de requérir une diminution du prix de chaque espèce de pain, qui ne peut être moins de 3 deniers par livre.

Statuant sur le réquisitoire du dit procureur de la commune, relativement à la taxe du pain, la fixation en a été faite, savoir celui de la première qualité à 2 sols 8 deniers la livre; celui de la seconde à 28 deniers; et celui de la troisième à 2 sols. Ordonnons aux boulangers de se conformer à la présente taxe, à peine de 10 livres d'amende contre chacun des contrevenants, et pour chaque contravention.

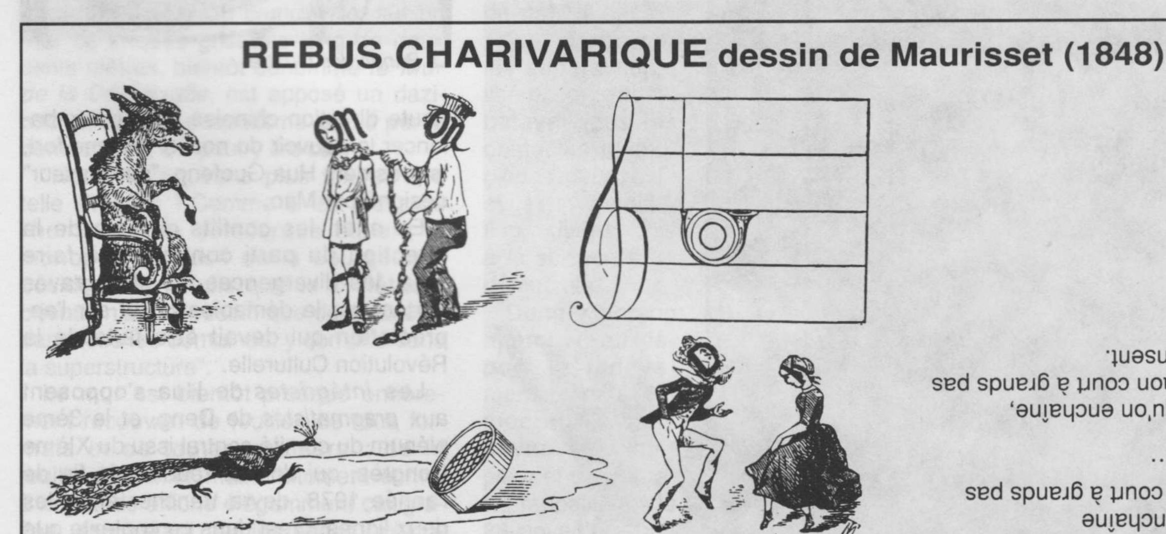
5 septembre 1790

Sur la présentation faite par M. le procureur de la commune que la taxe actuelle du pain est excessive, comparativement au prix du grain, ce qui le porte à requérir que la livre de pain des trois espèces soit réduite de 2 deniers par livre.
le premier ... 2 s 7 d la livre
le second ... 2 s 3 d la livre
le troisième ... 1 s 11 d la livre

26 septembre 1790
le premier ... 2 s 5 d la livre
le second ... 2 s 1 d la livre
le troisième ... 1 s 9 d la livre

17 avril 1791
le premier ... 2 s 4 d la livre
le second ... 2 s la livre
le troisième ... 1 s 8 d la livre

REBUS CHARIVARIQUE dessin de Maurisset (1848)



L'âne assis, On qu'on enchaîne,
en la cor rond, paon court à grands pas
vers SAS, DK dansent.

La nation qu'on enchaîne
en la corrompant court à grands pas
à sa décadence...

1978 : LE PRINTEMPS DE PEKIN









La Bande des Quatre.

"La société humaine, de même que l'univers, est faite de *pluralité* et non d'unité".

Ce texte, extrait de la revue *Exploration* animée par Wei Jingsheng, peut servir de raccourci pour expliquer ce mouvement de contestation des jeunes chinois rejetant le maoïsme et exigeant les libertés démocratiques fondamentales et le respect des droits de l'homme, plus connu sous le nom de *Printemps de Pékin* (par allusion au *Printemps de Prague*), jailli à la mi-novembre 1978 et qui allait durer un an, avant de disparaître sous les coups de la répression.

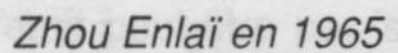
S'il a effectivement jailli spontanément, ce n'est pas pour autant *ex nihilo*. Révélateur des luttes à l'intérieur du parti communiste chinois pour le pouvoir au sommet, il doit être situé dans la lignée du mouvement des Cent Fleurs en 1956, des Gardes Rouges du début de la Révolution Culturelle en 1966, et plus récemment du Mouvement du 5 avril 1976.

Les prodromes du mouvement

Le 5 avril 1976, place Tian anmem, à Pékin, le cortège qui rend hommage à la dépouille du premier ministre Zhou Enlaï, mort trois mois plus tôt, tourne à la manifestation contre Mao et Jiang Qing. L'événement, l'"incident", devient le symbole de la résistance à l'arbitraire pour des millions de chinois. Deng Xiaoping, réhabilité et redevenu vice-premier ministre en 1973, est rendu responsable de l'incident "contre-révolutionnaire" et destitué de toutes ses fonctions. Après la mort de Mao, le 9 septembre 1976, et l'arrestation de la *Bande des Quatre* le mois suivant, le peuple relève la tête, et lors d'une manifestation place Tian anmem le 9 janvier 1977, date du premier anniversaire de la mort de Zhou Enlaï, sont réclamés à la fois le départ des maoïstes, le retour de Deng Xiaoping, la réhabilitation des victimes de l'Incident de Tian anmem du 5 avril 1976, et surtout la garantie des libertés d'association, de manifestation et d'expression stipulées dans la Constitution. En juillet 1977, à l'issue du XIème congrès du parti communiste, Deng Xiaoping retrouve sa place au sein de la haute direction chinoise pour contrebalancer le pouvoir du nouvel homme fort, le président Hua Guofeng, "successeur" désigné par Mao.

En effet, les conflits au sein de la direction du parti continuent à faire rage, les divergences les plus graves portant sur la démaoïsation et sur l'appréciation qui devait être faite de la Révolution Culturelle.

Les *intégristes* de Hua s'opposent aux *pragmatistes* de Deng, et le 3ème plénum du comité central issu du XIème Congrès, qui doit se réunir à la fin de l'année 1978, devra trancher entre les deux lignes. C'est dans ce contexte que



Zhou Enlaï en 1965





Hua Guofeng lors de la pose de la première pierre du mausolée de Mao (1976).

Deng Xiaoping va marquer un premier point, essentiel, avec la reconnaissance officielle par le comité révolutionnaire municipal de Pékin le 15 novembre de la nature "totalement révolutionnaire" de l'Incident de Tian anmem.

Tous les *droitiers* de 1957, victimes de la répression des Cent Fleurs, perdent leur étiquette selon une décision du comité central rapportée dans le *Quotidien du Peuple* dans un commentaire intitulé "Toute erreur doit être corrigée". C'est la fin du dogme de l'infaillibilité maoïste, du parti qui a toujours raison, et c'est dans cette brèche, nécessaire pour conforter l'assise du pouvoir des *pragmatistes*, que vont s'engouffrer les tenants de la démocratie. Le communisme n'est plus la vérité révélée; il est possible de *vivre et penser autrement.*

Ses débuts

Le 19 novembre, une *lettre ouverte* écrite le 16 par un ouvrier, circule dans Pékin, mettant en cause nommément Mao et soutenant Deng. Le 20, à Xidan, un peu à l'ouest du centre-ville, sur un mur de briques grisâtres long de deux cents mètres, bientôt dénommé *le Mur de la Démocratie*, est apposé un dazibao intitulé "Le despotisme jugulé par la démocratie". On peut y lire ceci :

"Nous ne pouvons plus tolérer une telle situation ! Comme si les droits de l'homme et la démocratie étaient le monopole exclusif de la bourgeoisie occidentale, tandis que le prolétariat oriental n'aurait besoin que de dictature, dans tous les domaines, y compris dans la superstructure".

Le mur est bientôt presque entièrement recouvert de feuilles de tous formats et de toutes couleurs : de la feuille de cahier maladroitement écrite, à la grande affiche élégamment calligrafiée, en passant par les pages polycopiées des revues; la diversité de la forme répond à la variété du contenu.

Le 25, dans l'après-midi, un millier de personnes se rassemblent devant ce qui est désormais le "Mur de la Démocratie". Neuf d'entre elles fondent l'équipe de coordination des débats démocratiques qui doivent se dérouler selon les principes suivants :

1 - mettre en pratique les droits stipulés par la Constitution concernant la liberté d'expression et de rassemblement,

2 - rechercher les raisons qui expliquent la montée au pouvoir de la *Bande des Quatre*, exiger une démocratie socialiste totale, et l'application progressive des principes établis par la Commune de Paris dans une situation d'unité et de stabilité,

3 - supprimer les superstitions, libérer la pensée, balayer tous les obstacles idéologiques pour réaliser la modernisation, ouvrir la voie à la science et la démocratie.

Deng Xiaoping approuve au départ le mouvement pour la démocratie, mais devant son ampleur et sa radicalité rappelle dès le 28 novembre que "le marxisme léninisme et la pensée maozedong sont l'axe directeur pour réaliser les quatre Modernisations". Pied de nez le même jour avec une manifestation spontanée, de Xidan à Tian anmem, qui se déroule aux cris de *Vive la liberté, vive la démocratie !*. C'en est trop. Le 29, un dazibao annonce que les forums de discussion sont suspendus "dans l'intérêt de l'unité et de la stabilité du pays". Mais il est trop tard : le *Printemps de Pékin* est désormais une réalité incontournable, et l'agitation va se poursuivre.

Son développement

Le 5 décembre est apposé le fameux dazibao de celui qui va devenir le symbole du mouvement, Wei Jingsheng : "La 5ème modernisation, la démocratie". Le premier journal non officiel, *La tribune du 5 avril* est diffusée le 16 décembre. Le 1er janvier 1979, Ren Wanding fonde la "Ligue Chinoise des Droits de l'Homme" et publie le 17 son "Manifeste en 19 points". Se mettent ainsi en place, en marge du système officiel, des structures autonomes - groupes, associations, revues - pour la première fois depuis 1949, avec ce que cela représente de risque d'agir à visage découvert, et d'exploit technique pour disposer du papier, tirer à plusieurs centaines d'exemplaires et diffuser.

Un jeune chinois colle un dazibao.




Wei Jingsheng, fondateur de la revue "Enquêtes".

Le mouvement ne reste pas cantonné à Pékin. Dans le reste de la Chine, un nombre considérable de dazibaos sont affichés, des revues non officielles paraissent : *Hirondelle du Printemps* à Shanghaï, *Voie du Peuple* à Canton, *Grosse Cloche* à Wuhan, *Forêt du Printemps* à Changsha, *Ecume des Vagues* à Qingdao, etc... Les activités littéraires et artistiques constituent également un élément important du mouvement. Les dazibaos et les revues reproduisent quantité d'oeuvres littéraires, de chansons ou de caricatures. De jeunes peintres, comme Xue Mingde du Sichuan, exposent leurs oeuvres personnelles.

Parallèlement, le comité central ayant adopté une politique de réhabilitation, mais le même personnel continuant à occuper le pouvoir à tous les échelons, les plaignants - paysans, ouvriers, jeunes instruits - venus des diverses provinces, affluent à Pékin pour demander réparation. Cas individuels isolés au départ, ils finissent sous l'impulsion notamment d'une femme, Fu Yuehua, par établir un "comité national des plaignants". Le 8 janvier 1979, 3ème anniversaire de la mort de Zhou Enlaï, Fu est en tête du cortège qui se rend jusqu'à la porte de la Chine Nouvelle.

Le long du parcours, les manifestants crient : "A bas la répression ! A bas la famine ! Nous voulons les droits de l'homme et la démocratie !". Nouvelle manifestation le 14 sur les mêmes thèmes, témoignant de la solidarité avec le mouvement démocratique. Le rôle joué par Fu Yuehua dans l'organisation du comité national et des manifestations remplit d'effroi la classe dirigeante car dans un certain sens elle symbolise l'abolition de la séparation ville/campagne. Cela lui vaut d'être arrêtée à l'aube du 18 janvier, "enlevée" par des policiers en civil du bureau municipal de la sécurité publique, sans que sa famille puisse savoir ni pourquoi elle a été arrêtée ni où elle est détenue.

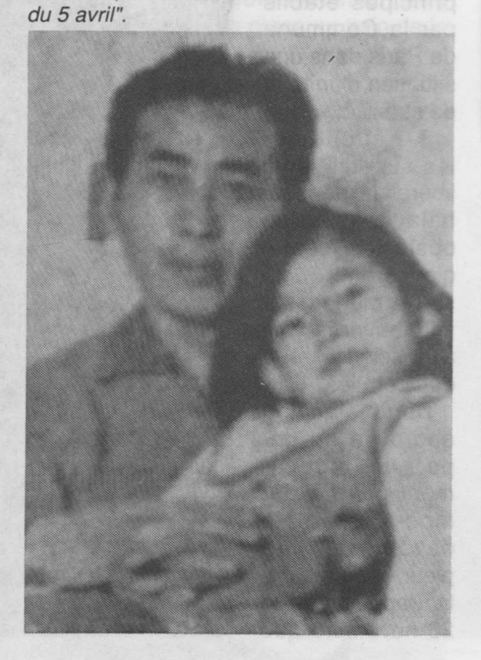
Sa répression

Ce coup de semonce obtient l'effet inverse de celui espéré : on assiste au contraire à un regain de manifestations et de solidarité. La libération de Fu Yuehua va être exigée sans relâche. Le 25 janvier, sept revues non officielles de Pékin publient une déclaration commune dans laquelle elles affirment qu'en cas de répression elles se montreront solidaires les unes des autres. Cette unité et cette détermination, au-delà des désaccords et des différences d'appréciation, démontrent la maturité du mouvement démocratique.

Le pouvoir ne peut pas ne pas réagir, d'autant que la Chine revient sur le devant de la scène internationale : le 1er janvier 1979, le gouvernement établit des relations diplomatiques avec les Etats-Unis et le 17 février, la guerre sino-vietnamienne éclate. Le 16 mars, dans un discours aux cadres supérieurs du parti, tenu dans le palais de l'Assemblée Nationale, pour célébrer le retour victorieux des soldats chinois du Vietnam, Deng déclare :

"Tout le monde ici est d'accord pour dissoudre les organisations pour les droits de l'homme, pour interdire aux masses d'attaquer les bureaux du parti et du gouvernement, et pour écraser les contre-révolutionnaires... Il suffira d'arrêter quelques mauvais éléments, ceux contre lesquels on possède des preuves, et de ne pas faire attention aux autres. En agissant de la sorte, du moins garderons nous une façade. Si elle est sans grande utilité à l'intérieur, elle servira notre publicité à l'étranger".

A la demande de Deng de se conformer aux "Quatre Impératifs Fondamentaux" - socialisme, dictature du prolétariat, direction du parti, marxisme-léninisme, et pensée maozedong - toutes les villes et toutes les provinces entreprennent un grand nettoyage englobant du même coup les murs recouverts de dazibaos.

Xu Wenli, fondateur de la revue "La tribune du 5 avril".



Ren Wanding, rédacteur de la revue "Droits de l'Homme en Chine".

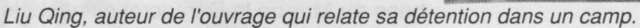
En réplique à la répression, *Exploration* fait paraître le 25 mars un éditorial écrit par Wei Jingsheng et intitulé : "Démocratie ou nouveau despotisme ?". Deng et son discours du 16 mars y sont critiqués. Le 29, Wei est arrêté comme "contre-révolutionnaire" ainsi que Chen Lu, membre de la Ligue des Droits de l'Homme. Le 4 avril, Ren Wanding, le fondateur de la Ligue, est arrêté à son tour par des policiers en civil devant le mur de Xidan en présence de journalistes étrangers qui prennent des photos, alors qu'il colle un dazibao débutant par ces mots "Les ennemis de la démocratie ont commencé à attaquer", et exigeant la libération de Wei Jingsheng et de Chen Lu. Le même jour, tous les dazibaos d'*Exploration* sont arrachés, ceux de la revue *Dégel* aussi, et Xia Xunjian, rédacteur en chef du *Bulletin de Référence des Masses*, pourtant la revue la plus modérée, est arrêté à son tour. Même si une foule immense se presse sur la place Tian anmem le 5 avril, 3ème jour-anniversaire de l'"Incident", ce n'est qu'un feu de paille soufflé par le "vent froid d'avril-mai".

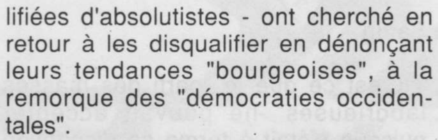
Certes le mouvement repart en juin : les revues qui avaient suspendu leur parution paraissent de nouveau, et à Pékin comme en province de nouvelles revues voient le jour. Mais le pouvoir a atteint son but en frappant le *Printemps de Pékin* dans trois directions, à travers trois personnages-clés : Fu Yuehua, symbole de la liaison ville/campagne; Wei Jingsheng, symbole de la remise en cause de la légitimité du parti; et Ren Wending, symbole du caractère international des droits de l'homme.

Son contenu

Qu'est-ce donc qui a fait si peur au pouvoir ? Au delà du bilan très critique de l'action du "Grand Timonier" (notamment du désastre de la Révolution Culturelle), et de la dénonciation de la répression, des demandes de réhabilitation et de la condamnation des privilèges, c'est l'analyse des conditions du retard de la Chine et des propositions pour en sortir. L'idée de base sur laquelle s'accordent tous les participants du mouvement, c'est que l'absence de démocratie est à la racine du mal chinois. Sans démocratie, la porte est ouverte à l'arbitraire pour le plus grand malheur du peuple. La bureaucratie, le culte de la personnalité poussé jusqu'au despotisme individuel, l'absence de légalité, voire l'illégalité érigée en système, sont les causes du retard de la Chine. Si celle-ci veut sortir de sa condition présente, après le grand bond en arrière de la Révolution Culturelle, elle ne peut se passer de démocratie. Les différences qui les opposent n'empêchent pas les divers participants de *s'écouter mutuellement et de débattre entre eux*. La majorité souhaite une société véritablement "marxiste-léniniste". D'autres ne partagent pas cette vue




Liu Qing, auteur de l'ouvrage qui relate sa détention dans un camp.



et exigent de pouvoir mener librement leurs recherches sur la société. Ils ne veulent pas pour autant revenir en arrière vers une société de propriété privée des moyens de production. Sur cette base sont exigés l'égalité et les droits de l'homme, la démocratie et la légalité. Toutes les tendances se rejoignent sur ce point : *les travailleurs doivent gérer collectivement la société*. Certains vont même jusqu'à s'employer à démontrer théoriquement que cette société qu'ils réclament ne peut s'établir sur la base de l'Etat, car le maintien de l'Etat impliquerait l'impossibilité de supprimer l'armée permanente et la bureaucratie.

Liu-Chao-Chi



Plus particulièrement inquiètes de la véritable libération de l'esprit prônée par Wei Jinsheng dans *Exploration* - dont le titre est lui-même tout un programme - et par les implications internationales de la création de la "Ligue des Droits de l'Homme" de Ren Wanding, les autorités du régime - qui plutôt que marxistes devraient d'ailleurs être qualifiées d'absolutistes - ont cherché en retour à les disqualifier en dénonçant leurs tendances "bourgeoises", à la remorque des "démocraties occidentales".

Or, le "Manifeste des Droits de l'Homme en 19 points", s'il mentionne la liberté de pensée et de parole, le droit de critiquer et de juger les dirigeants du parti et de l'Etat, une large autonomie pour les minorités nationales, l'élection de tous les dirigeants au suffrage universel direct, la suppression de la police secrète, l'ouverture des frontièrs et la libre circulation des personnes dans et hors du pays, mentionne aussi la garantie d'une nourriture de base et la disparition de la mendicité, et surtout l'abolition progressive de la propriété d'Etat des moyens de production avec transformation en propriété de la société tout entière.

Quant à Wei Jingsheng, il est on ne peut plus clair :

"Qu'est-ce que la démocratie ? La véritable démocratie, c'est la remise de tous les pouvoirs à la collectivité des travailleurs. Les travailleurs seraient-ils incapables de gérer les pouvoirs de l'Etat ?... Qu'est-ce qu'une véritable démocratie ? C'est un système qui permet au peuple de choisir à son gré des représentants chargés *d'administrer* pour lui, en conformité avec ses volontés et ses intérêts. Le peuple doit en plus conserver le pouvoir de démettre et de remplacer à tout moment ces représentants pour empêcher que ceux-ci ne viennent à abuser de leurs fonctions pour se transformer en oppresseurs. Nous voulons devenir maîtres de notre propre destinée, nous n'avons pas besoin de dieux ni d'empereurs, nous n'avons foi en nul sauveur, nous voulons avoir barre sur notre propre destinée".

Ce type de discours n'a d'ailleurs rien d'étonnant. La majorité des protago-

nistes du mouvement sont de jeunes ouvriers âgés de 20 à 30 ans (Wei est lui-même électricien) qui n'ont pas été à l'université, faisant partie de la génération grandie pendant la Révolution Culturelle à laquelle ils ont participé en tant que gardes rouges. Ils ont un passé de luttes. Envoyés à la campagne, ils ont pu voir de près quel était le sort de la plupart des Chinois. Revenus en ville, ils ont été mutés dans les usines comme ouvriers.

Combien étaient-ils ? Selon les statistiques établies fin avril 1979 par le bureau de la sécurité publique de Pékin, il y avait 21 organisations non-officielles à Pékin regroupant 68 personnes, et dans tout le pays 87 regroupant 177 personnes. Une goutte d'eau dans l'immensité chinoise, mais qui a suffi à faire trembler le parti communiste en en contestant la légitimité, contestation d'origine populaire en outre et non pas intellectuelle.

Sa fin

C'est ce que le "parti des masses laborieuses" ne pouvait accepter puisque c'était à terme sa disparition qui était ainsi programmée. Le 16 octobre 1979, la condamnation exemplaire de Wei Jingsheng, accusé d'avoir livré des secrets d'Etat à un étranger et d'avoir mené une propagande contre-révolutionnaire, à 15 ans de prison et 3 ans supplémentaires de privation de ses droits civiques sonne le glas du mouvement. Le 6 novembre la sentence est confirmée en appel. Le 11, la *Tribune du 5 avril* diffuse les minutes du procès de Wei polycopiées par ses soins. Après l'intervention brutale de la police, son responsable, Liu Qing va être écroué et placé en détention administrative, et par la suite condamné à 3 ans de "rééducation par le travail".

Dernier feu d'artifice : du 23 novembre au 2 décembre, la première exposition d'art libre de Pékin rassemble 40.000 visiteurs, tous records pluvérisés, au pavillon du parc Beihai. Le 6 décembre, l'affichage des dazibaos au Mur de la Démocratie, symbole du *Printemps de Pékin*, est interdit par la municipalité. Le 16 janvier 1980, dans un important discours non publié, Deng dénonce le mouvement démocratique et va même jusqu'à proposer la suppression des "4 grandes libertés" visées à l'article 45 de la Constitution de 1978, à savoir le droit de recourir à la libre expression d'opinion, au large exposé d'idées, au grand débat, aux dazibaos.

Enfin, le 16 mars est publié le communiqué du Vème plénum du comité central du XIème Congrès : Liu Shaoqi est réhabilité, le dernier quarteron maoïste du bureau politique disparait dans la trappe de l'histoire. Une page est tournée. Deng Xiaoping, qui vient d'être consacré "man of the year" par le magazine américain *Time*, n'a plus que faire de la démocratie... Mais pour paraphraser la dialectique marxiste, la démocratie non plus. En effet, comme l'indiquait simplement un lecteur de la revue *Fruit d'Automne* : "Même si on abat le mur de la démocratie, ce n'est pas grave; celui qui est dans la tête des gens a déjà des bases solides".

Jean-Jacques GANDINI

BIBLIOGRAPHIE

Un bol d'hirondelles ne fait pas le Printemps de Pékin par Ch. Bourgeois, 1980

Le Printemps de Pékin présenté par Victor Sidane, Archives-Gallimard, 1980

TOUSSAINT-LOUVERTURE ET LA REVOLUTION NOIRE



1789. Le "Vieux Toussaint", ainsi que tout le monde l'appelle, a 45 ans : il fait figure de patriarche dans cette société noire de Saint-Domingue où la mort laisse rarement aux hommes le temps de vieillir. On le considère aussi comme un sage : un vieux voisin, lui-même instruit par les missionnaires, lui a appris à lire et à écrire quand il était enfant, et même un peu de géométrie. A une époque où presque deux paysans français sur trois ne savent pas signer leur nom, cet enseignement sommaire prend toute sa valeur. Toussaint esprit curieux, a complété ces rudiments en lisant tout seul et son père l'a initié à l'art de soigner et aux pouvoirs des herbes.

Toussaint a d'abord gardé les troupeaux puis s'est occupé de l'attelage de son maître. Enfin, il est devenu régisseur du personnel du domaine de Bréda, à quelques kilomètres de la ville du Cap. Mais il était fils d'esclave et esclave lui-même jusqu'à ce que son maître l'affranchisse en 1776 et lui permette de cultiver une parcelle de terrain avec l'aide de quelques esclaves - ce qui était exceptionnel.

De l'instruction, un corps robuste et suffisamment nourri, un travail d'ordinaire réservé aux blancs, la liberté accordée, tout le distingue de la condition habituelle des noirs de Saint-Domingue. Il a pu échapper au sort tragique de ses frères grâce aux qualités de son père et à la rare bienveillance de son maître. Son père, fils d'un chef Africain fut capturé lors d'un combat et fit le sinistre voyage dans un navire négrier. Il survécut. A l'arrivée à Saint-Domingue il fut acheté par un maître qui reconnut en lui des qualités hors de l'ordinaire et le traita correctement. Il devint catholique, se maria et eut huit enfants (dont Toussaint était l'aîné).

S'il n'est pas lui-même physiquement meurtri, Toussaint est cependant témoin de scènes violentes dans une société très hiérarchisée, qui n'a qu'un seul but, le profit et un moyen, la contrainte. Sur la partie française de l'île un demi-million d'esclaves, arrachés à l'Afrique par la traite, cultivent coton, canne à sucre et café par unités de 500 ou 600 sur les grands domaines.

Les blancs, beaucoup moins nombreux, assurent leur pouvoir sur eux par la force et exorcisent leur peur par la brutalité (ils ont, par exemple, la hantise d'être empoisonnés). Malnutrition, absence de soins, mauvais traitements, tortures, restent des pratiques courantes que la justice ne sanctionne pas. La minorité blanche (28.000 personnes) est très divisée. Les plus gros profits vont aux grands armateurs, puissants auprès du roi. Sur l'île, les domaines sont dirigés par les colons qui aspirent à se défaire des contraintes imposées par le pouvoir central : la métropole approvisionne exclusivement les colonies et elle se réserve le monopole de l'exportation. Plusieurs fois les colons ont essayé de secouer la tutelle économique et administrative de la France (en

L'histoire coloniale de Saint-Domingue

Au XVIème siècle, l'île des Antilles située à l'est de Cuba et qu'en Caraïbe on appelle Haïti - la montagne - est peuplée d'un million d'Indiens, peut-être plus, répartis en cinq royaumes. Pour leur malheur, Christophe Colomb débarque sur ce qu'il nomme la "Petite Espagne" en décembre 1492.

Vint-cinq ans plus tard il ne reste que quatorze mille Indiens (soit 1 sur 70). Ils ont été tués lors de soulèvements contre la tyranie espagnole ou sont morts en esclavage dans les mines d'or de l'île. Lorsque périssent aussi quarante mille Indiens amenés des Bahamas, les Espagnols se trouvent fort dépourvus de main d'oeuvre. Dès 1505 commence la traite, c'est-à-dire l'importation d'esclaves africains.

Bientôt le Mexique et le Pérou offrent leurs trésors au pillage; les mines de la Petite Espagne, moins rentables, sont abandonnées et les propriétaires espagnols fondent leur richesse sur la canne à sucre, cultivée par les esclaves noirs.

Tout au long du XVIIème siècle, bravant l'hostilité des Espagnols repliés dans l'est, des aventuriers s'installent sur les côtes de l'île, qui a pris le nom de sa capitale : Saint-Domingue. Eux aussi emploient des esclaves pour cultiver canne à sucre et indigo. Cette implantation de fait est reconnue à la fin du siècle : le tiers occidental de l'île est cédé à la France.

La colonie française de Saint-Domingue connaît au XVIIIe siècle une prospérité remarquable. Au prix des souffrances sans nom et du travail le plus dur des esclaves, elle procure à la France plus de bénéfices que toute l'Amérique espagnole à l'Espagne.



Les esclavagistes français vus par un caricaturiste anglais

1720-22, 1763-70) et revendiqué l'autonomie.

Les grands propriétaires, qui ne songent qu'à accroître leurs domaines et les "bandes" de leurs esclaves, méprisent les "petits blancs" qui ne possèdent qu'une vingtaine d'esclaves ou exercent dans les villes les professions d'artisans ou d'employés.

Une troisième classe, entre blancs et noirs, vient ajouter ses rancoeurs et ses aspirations : les mulâtres (25.000 environs). Ils sont libres et comparables aux petits blancs par leur instruction et leurs occupations. Le "code noir" de 1685 leur reconnaît les mêmes droits qu'aux européens mais ce texte reste lettre morte et les gens de couleur demeurent sans aucun droit et méprisés.

Toussaint que ses fonctions appellent souvent à la ville suit de près les événements dont les échos parviennent de France. Dès la convocation des Etats Généraux et bien qu'ils ne soient pas concernés officiellement (l'édit de convocation de Louis XVI ne prévoit pas de représentation coloniale) les blancs réagissent. Colons de l'île ou colons résidant à Paris nomment 18 députés qui font acte de présence en toute occasion. Faut-il les exclure ? Mirabeau s'interroge sur leur représentativité : "Les colons prétendent-ils ranger leurs nègres et leurs gens de couleur dans la classe des hommes ou dans celle des bêtes de somme ?" (3 juillet 1789). Finalement 6 députés sont admis. Ils défendent d'abord les intérets des planteurs contre les négociants. Mais très vite ils se rendent compte des dangers que recèlent pour eux les idées de la Révolution. Ils s'allient alors avec les députés des ports contre la démocratie : ils cèdent sur le maintien du monopole de la métropole du moment que l'esclavage est maintenu.

Les mulâtres aussi sont attentifs à ce qui se passe en France. Ils vivent à Saint-Domingue une véritable ségrégation raciale : interdiction aux hommes libres de couleur de porter des armes, le même costume que les blancs, de s'asseoir à côté d'eux dans les églises et au spectacle, etc... Alors qu'en France, au moins au niveau des discours, c'est différent. La Société des Amis des Noirs revendique l'égalité civique pour les hommes de couleur libres - l'autre volet de son programme étant l'abolition immédiate de la traite.

Au moment des décisions, l'Assemblée Constituante hésite. Elle octroie l'autonomie aux possessions d'outre-mer mais la loi électorale de 1790 ne reconnaît pas explicitement le droit de vote aux hommes de couleur. Elle ne le refuse pas non plus explicitement. Forts de cette ambiguïté, certains sang-mêlés dirigés par Ogé revendiquent à Saint-Domingue l'égalité civile. Les blancs de l'île restent sourds. Leurs préjugés racistes sont les plus forts. Ogé et ses partisans prennent alors les armes (fin 1790). Ils sont battus, leur chef exécuté. Cependant, si les mulâtres sont vaincus dans l'île, l'Assemblée Constituante finit par accorder l'éligibilité aux assemblées coloniales aux hommes de couleur nés de père et mère libres (15 mai 1791). Cette petite concession suffit à provoquer la rebellion des planteurs. Puis, quand le décret du 15 mai est reporté, au mois de septembre, ce sont les mulâtres qui repassent à l'offensive.

Problèmes de blancs, problèmes d'hommes libres. Toussaint et les siens restent étrangers à ces conflits.

C'est alors que dans les plantations, parmi les esclaves, on annonce la nouvelle d'un prochain rassemblement nocturne. Et au soir du 22 août 1791 une grande manifestation Vaudou réunit une foule de noirs. Les danses et les chants de cette nuit là, les exhortations du chef Boukman attisent la révolte dont la vague, brutale, déferle dès le lendemain. Tout ce qui est blanc est massacré, tout ce qui est aux blancs, détruit. Les colons ripostent par la même violence aveugle. Ils regroupent leurs forces au Cap, capturent et mettent à mort le chef des révoltés, repoussent ceux-ci dans les campagnes de l'Ouest.

Toussaint reste en retrait lors de cet épisode sanglant. Pendant un mois, il protège même la propriété et la vie de ses maîtres. Puis, ceux-ci en sécurité, il rejoint la révolution noire.Sent-il que ce qui n'est encore qu'une émeute, qu'une révolte menacée, hésitante, a besoin d'organisation, de projet, et que lui, Toussaint, peut apporter tout cela ? Se laisse-t-il guider par l'ambition personnelle ? S'est-il, dès ce moment, fixé comme but la conquête de la liberté pour son peuple ?

La guérilla fut sanglante



Après la mort de Boukman, le mouvement s'est reconnu deux chefs également parés des titres et des défroques galonnées des blancs : Jean-François, fier et suceptible, et Biassou, plus influençable. C'est à lui que Toussaint propose ses services; il devient son conseiller intime et, utilisant ses connaissances des plantes qui guérissent, prend les fonctions de médecin.

Face à des colons qui résistent à toute revendication, qui continuent de s'opposer aux mulâtres et dont certains se tournent vers les Anglais, les insurgés tentent d'abord de s'appuyer sur ce qui symbolise l'autorité suprême : la monarchie française. Ils se proclament fidèles au roi. Profitant de l'aide des Espagnols qui occupent le reste de l'île, Toussaint organise une armée à lui (1793) avec un but précis, la liberté générale. "Je veux que la liberté et l'égalité règnent à Saint-Domingue. Je travaille à les faire exister. Unissez-vous à nous" proclame-t-il dans une adresse à ses "frères et amis". Mais ce compromis avec les Espagnols, eux-mêmes esclavagistes, ne saurait durer.

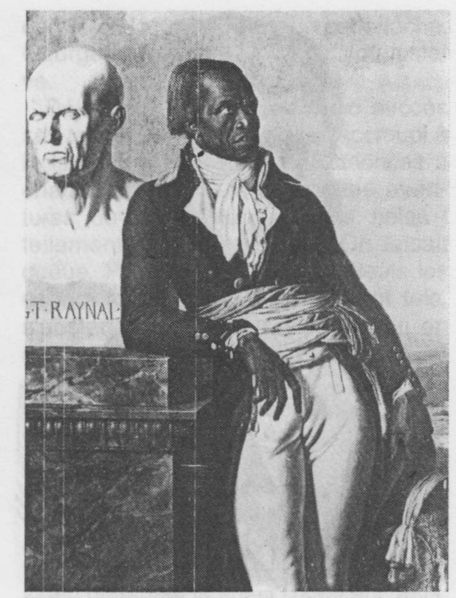
Dans le même temps, trois commissaires nommés par Paris essaient de mener dans l'île en plein chaos une politique d'apaisement basée sur l'égalité des mulâtres enfin accordée par la Législative en avril 1792 et le maintien de l'esclavage. L'arrivée au Cap d'un nouveau gouverneur (juin 1793) soutenu par les aristocrates, les blancs, la flotte, provoque très vite l'affrontement. Les commissaires n'ont pas le loisir d'en référer à la métropole : les demandes mettent deux mois pour arriver, les réponses autant pour revenir. Vaincus, ils n'ont plus qu'une ressource, faire appel aux esclaves qui tiennent la campagne autour de la ville. Tout noir qui apporte son aide recouvre la liberté. Le gouverneur doit se rembarquer; il est accompagné dans sa retraite par de nombreuses familles blanches. Le commissaire Sonthonax, dont les 6000 soldats sont décimés par la guérilla et la maladie, constate qu'il ne pourra rien sans l'appui des noirs; le 29 août 1793 il prend l'arrêté suivant :

"Article 1 - La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen sera imprimée, publiée et affichée partout où besoin sera, à la diligence des municipalités et bourgs et des commandants militaires dans les camps et postes.

"Article II - Tous les nègres et sang-mêlés actuellement dans l'esclavage sont déclarés libres, pour jouir de tous les droits attachés à la qualité de citoyens français."

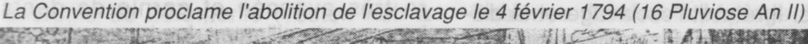
Toussaint, extrêmement méfiant, attend la ratification par la France de cette décision locale, dont il a bien vu qu'elle était prise sous la contrainte des événements. C'est chose faite le 4 février 1794. La Convention abolit l'esclavage. A l'été 1794, Toussaint quitte les Espagnols, hisse le drapeau tricolore et passe à la France en prenant le nom de Toussaint-Louverture, par allusion, dit-on, aux brèches qu'il ouvre dans les rangs ennemis.

Les commissaires ayant été rappelés à Paris, le gouverneur Laveaux, retranché avec les Français dans les villes du nord, se trouve seul pour recevoir ce ralliement. Il découvre en Toussaint-Louverture et ses 5000 hommes (pour la plupart des Africains nés hors de la colonie) un contrepoids pour réduire les ambitions des métis - par exemple du colonel Villatte commandant du Cap. Mettant les deux hommes en concurrence, il nomme Toussain-Louverture colonel (mars 1795). Quand Laveaux, emprisonné par des métis, est délivré par des noirs, il marque sa reconnaissance à Toussaint-Louverture, arrivé quelques jours après, en le nommant lieutenant gouverneur général. Si depuis le traité de Bâle signé à la fin de la guerre avec l'Espagne (juillet 1795) la France est maîtresse de toute l'île, le territoire de Toussaint-Louverture et de son armée réorganisée et augmentée, reste le nord. Le sud reste aux mains des gens de couleur sous la direction de Rigaud.

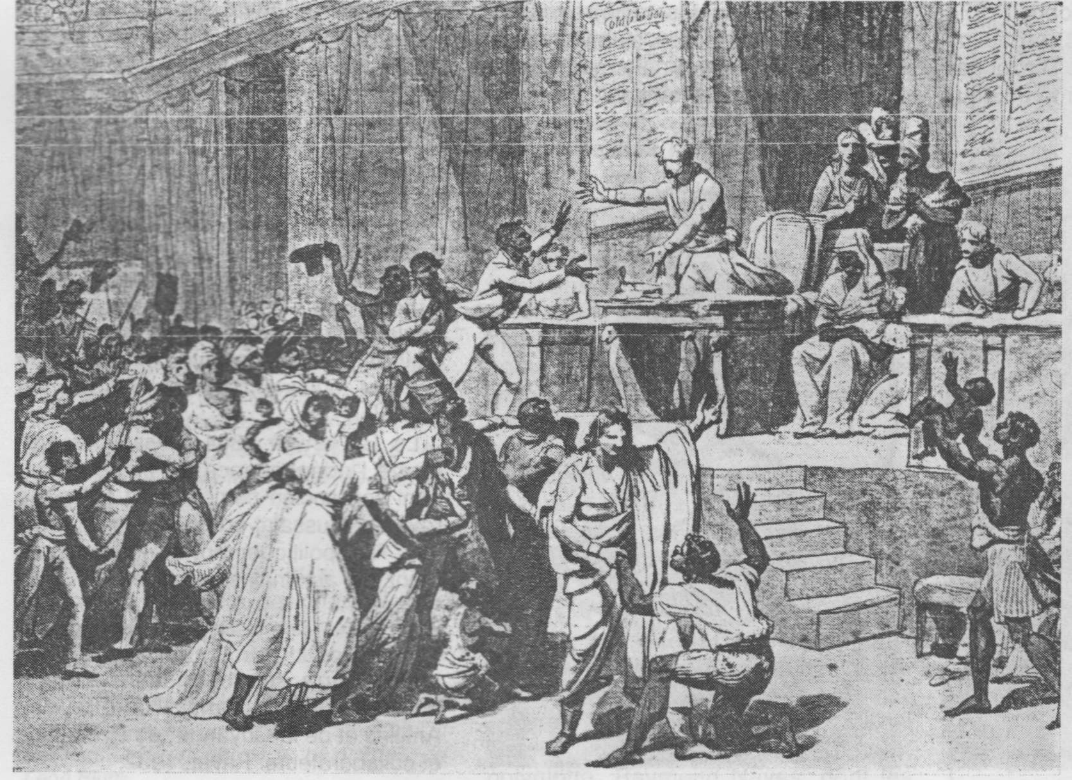


Portrait de Jean-Baptiste Belley, député de Saint-Domingue à la Convention (Peinture de Girodet) (4)

Sonthonax, de retour dans l'île, sympathise avec le chef noir, favorise son ascension (il le nomme commandant en chef en mai 1797) et ses bonnes relations avec la France (les fils de T-L sont élevés à Paris). Mais il est critiqué en métropole et son autoritarisme est de plus en plus mal supporté par son protégé. En août 1797 Toussaint-Louverture, à la tête de sa cavalerie, chasse Sonthonax du Cap. Il est maître du nord et du nord-ouest de la colonie. Aux pouvoirs politiques et militaires il ajoute la domination économique. Une partie des plantations séquestrées des européens passe aux mains des noirs. "La République n'a pas de place pour les paresseux ou les incapables" et "le travail est nécessaire, il est une vertu, il sert au



La Convention proclame l'abolition de l'esclavage le 4 février 1794 (16 Pluviose An II)





Le général Leclerc, mari de Pauline Bonaparte, chef de l'expédition contre Saint-Domingue périra de maladie dans cette ville, le 2 novembre 1802

bien général de l'Etat" proclame Toussaint-Louverture.

A la fin de l'année 1797 l'île de Saint-Domingue ne semble française que sur le papier. Dans la réalité elle est partagée entre les noirs, les mulâtres et les Anglais. Toussaint-Louverture veut réunifier l'île; il fait reconnaître sa prééminence par Rigaud, entre en pourparlers avec les Britanniques et négocie leur évacuation.

Le nouvel agent envoyé par le Directoire, le général Hédouville, s'inquiète de ce pouvoir concurrent mais reste impuissant à le réduire. Une deuxième fois Toussaint-Louverture marche sur le Cap à la tête de 14.000 hommes et Hédouville doit s'enfuir (octobre 1797). C'est un nouveau pas vers le pouvoir noir à Saint-Domingue, avec l'appui des Anglais et des Américains, trop heureux de s'opposer ainsi à la France et de trouver des débouchés commerciaux.

Nouvelle avancée en 1799 : Toussaint-Louverture réprime une sédition des territoires du sud à laquelle se sont ralliés les mulâtres des autres régions. Vainqueur, il chasse Roume, agent de la République française. Il poursuit son expansion vers l'est en prenant le contrôle de l'ancienne partie espagnole cédée par le traité de Bâle - mais le Premier Consul est opposé à cette possession.

Toussaint-Louverture touche au but qu'il s'est fixé. Maître de l'île entière, il promulgue en juillet 1801 une constitution qui, tout en maintenant des liens entre la France et Saint-Domingue, la soustrait entièrement à l'autorité de Paris. L'article I précise : "Saint-Domingue et ses îles adjacentes forment le territoire d'une seule colonie faisant partie de l'Empire mais soumise à des lois particulières". C'est lui, le "gouverneur général à vie", qui a tous les pouvoirs.

Un état noir émerge. Mais si l'esclavage est juridiquement aboli, le travail est obligatoire et les cultivateurs contrôlés par l'armée; la traite, autorisée. Les résultats économiques restent médiocres et ne peuvent soutenir les ambitions politiques de Toussaint-Louverture qui rêvait d'un Etat Noir indépendant avec un régime à la française.

Bonaparte, soutenu par son entourage nostalgique de l'ancienne colonie, décide de mettre fin à l'aventure vers l'indépendance. Il envoie dans l'île son beau-frère, le général Leclerc, qui débarque en février 1802 avec 10.000 hommes. Il rétablit l'esclavage et la discrimination contre les mulâtres, Toussaint-Louverture et les siens résistent farouchement mais finalement capitulent. Le chef vaincu, trahi, est arrêté le 7 juin 1802, emmené en France, emprisonné au Temple à Paris, puis au fort de Joux dans le Jura.

Voici comment le *Magasin pittoresque* de 1833 rapporte les propos du guide du fort de Joux sur la détention de Toussaint-Louverture, "Ce damné païen" :

Après la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV, le fort de Joux devint une prison d'état où furent enfermés plusieurs prisonniers célèbres; mais aucun n'a laissé un souvenir aussi présent dans la forteresse que le malheureux Toussaint-Louverture.
Le vieux caporal de vétérans qui se fait le "cicerone" des voyageurs curieux de visiter le château, a soin de leur montrer la chambre qu'occupait le "roi des Maures", comme il l'appelle. Il leur raconte comment ce *damné païen* ne voulut jamais aller à la messe, bien que l'aumônier l'en eût prié plusieurs fois; comment, pour vivre, cet homme du Tropique était obligé de fermer la moindre issue à l'air du dehors, et d'avoir toujours dans sa chambre, même au mois d'août, un grand feu qui en faisait une espèce de serre chaude. Le Vétéran ne manque pas d'ajouter que Toussaint portait un habit de général, qu'il s'emportait et bondissait à la moindre contrariété, et qu'il finit par mourir sans confession.

C'est là que le général Caffarelli, envoyé par Bonaparte, le rencontre pour l'interroger. Il trace ainsi son portrait avec un regard de procureur :

"Toussaint-Louverture est un nègre de la taille de 5 pieds un pouce, mince, les jambes et les cuisses déliées, fort noir, les yeux grands, les pommettes très proéminentes, le nez épaté mais assez long, la bouche grande, sans dent à la machoire supérieure, l'inférieure très avancée et garnie de dents longues et saillantes, les joues creuses, la face allongée, la physionomie très mobile, s'écoutant beaucoup, l'air doux lorsqu'il veut persuader. Mais sa figure doit être horrible lorsqu'il est en colère. Il paraît, dans sa prison, calme, tranquille et résigné; il souffre beaucoup du froid."

Il meurt dans le fort le 6 avril 1803, âgé de 60 ans.

Cependant, les Français, décimés par la fièvre jaune, pris à revers par la flotte anglaise, harcelés par l'armée de Dessalines, ancien esclave, qui regroupe noirs et mulâtres, les Français doivent capituler.

Le 1er janvier 1804, Dessalines proclame l'indépendance de Haïti, redonnant son ancien nom caraïbe à l'île. Le rêve de Toussaint-Louverture s'est réalisé : l'île, politiquement et économiquement, est aux mains des noirs.

Danièle POUBLAN

On pourra suivre l'histoire mouvementée de l'île dans "Histoire des Antilles et de la Guyanne" de P. Pluchon et collaborateurs, Privat, 1982.





Souvenirs de déportation avec Robert Desnos

J'ai connu Robert Desnos au camp de Royal-Lieu, à Compiègne.

Au sortir de Fresnes ou de quelque autre prison, Royal-Lieu, en ce printemps frisquet de 1944, apparaissait comme un éden. Le grand air, les colis de victuailles, la soupe de la Croix-Rouge, les rencontres, les connaissances qu'on liait, les avions américains qui, parfois, envahissaient le ciel, les conversations, les projets..., tout contribuait à un optimisme qu'assombrissait soudain l'annonce du prochain départ d'un convoi.

Pour moi, le luxe suprême de Compiègne, c'était la bibliothèque et le "confort intellectuel" qu'elle offrait après le long jeûne de la prison.

Le bibliothécaire était un grand et vénérable vieillard à cheveux blancs, ancien inspecteur primaire. La bibliothèque attirait les professeurs, les journalistes. J'y fis connaissance d'Amédée Dunois, vieux jacobin barbichu, qui me présenta à Rémy Roure, encore vêtu du costume de cérémonie (veston noir à ganse et pantalon rayé) qu'il portait au moment de son arrestation. Raymond Naves, de la Faculté de Toulouse, le spécialiste de Voltaire, faisait une série de conférences sur *La Chartreuse de Parme* (1) et, à défaut de Proust qui manquait à la bibliothèque, il allait entreprendre Baudelaire lorsque le 27 avril arriva ...

Sur cet aréopage intellectuel et hétéroclite, Robert Desnos, militairement vêtu de kaki et guêtré, régnait par son dynamisme, son autorité, son optimisme, son assurance gouailleuse. Il présidait avec verve les conférences et débats contradictoires et animait en professionnel le jeu des "Incollables" du dimanche où j'eus la chance de gagner deux cigarettes.

Or, le 27 avril 1944, mille sept cent quatorze prisonniers désignés la veille gagnèrent, de bon matin, la gare de Compiègne. Les S.S. étaient nerveux mais encore corrects. En queue du convoi, au moment de quitter le camp, une *Marseillaise* éclata. A quelques rangs devant moi, je reconnaissais Robert Desnos. Aux approches de la gare, des parents, des amis étaient là, mystérieusement avertis. Il me semble encore entendre le cri de bête blessée de Robert : "Youki ! Au revoir Youki ! A bientôt !" Ma mémoire garde plus fidèlement le son de la voix que les mots mêmes.

Je ne raconterai pas l'odyssée de ce convoi. Elle est déjà dans l'histoire. Destination inconnue. Entassés dans des wagons à bestiaux à raison de cent par wagon, nous déambulâmes interminablement, quatre jours et trois nuits. Certaines fois, nous jetâmes des messages lestés en croisant des passages à niveau. Quelques-uns arrivèrent à destination (merci, rétrospectivement, à la garde-barrière). A un moment donné, j'eus la chance de pouvoir jeter un coup d'oeil par la petite ouverture garnie de barbelés. Nous traversions le Rhin, à Coblence. Admirable paysage ! Réconfortant, dont les couleurs fraîches redonnaient le goût, la volonté de vivre.

A la fin de la quatrième journée, le train s'arrêta enfin dans le plus lugubre des paysages : Auschwitz-Birkenau. Robert Desnos n'était pas dans mon wagon. A vrai dire, je ne me souciais pas de lui, ni de personne. "Chacun se sentant mourir, on était seul".

On ne sait pas encore pour quelle raison notre convoi fut dirigé sur Auschwitz qui n'accueillait plus, à cette époque, que des juifs : représailles après l'éxécution de Pucheu, ou, plus simplement, erreur d'aiguillage administrative ?

A Auschwitz, je retrouvai Desnos. Je ne puis, en si peu de lignes, dire la vie infernale des quelques jours passés à l'ombre des fours crématoires aux cheminées carrées. Des hommes émergeaient et s'efforçaient, face à une mort promise, de maintenir, sinon le moral, du moins la dignité de cette foule accablée.

Parmi ces hommes, il y avait Michel Garder, officier français d'origine russe, polyglotte, Raymond Naves, dont les dernières forces s'usèrent à cette tâche, Georges Mrazovitch, officier yougoslave.

Déjà, Desnos exerçait avec succès ses talents de chiromancien. Accroupi à la turque, imperturbable, il annonçait à chacun, après d'extravagantes aventures, un dénouement idyllique, hélas ! tellement invraisemblable ! On faisait queue. Personne ne souriait. Seuls les esprits forts, ou qui se voulaient tels, s'abstenaient de consulter, tout en en grillant d'envie. Desnos était athée et superstitieux. Quand, plus tard, je l'ai bien connu, j'ai pensé que peu d'hommes autant que lui avaient moralement "les pieds sur terre", si je puis dire. Aussi j'ai toujours soupçonné Desnos de ne pas croire qu'il croyait à la chiromancie.

Cependant, un peu plus loin, un autre cercle entourait le subtil Rödel qui, déjà, était devenu le meilleur ami de Desnos. Chiromancien sincère, mystique hypersensible, Rödel lisait les lignes avec conviction. Il ne pouvait qu'atténuer l'annonce des catastrophes.

Le sinistre Kramer n'eut pas la joie de voir s'échapper de ses tours carrées la fumée grasse de nos corps. Les petites juives, conscientes et résignées, nous criaient adieu. Un couple de cigognes montait en vol plané dans un ciel pur. Un train de wagons à bestiaux presque



Robert Desnos est né à Paris en 1900. Surréaliste dès 1922, il a un génie des mots qui n'a d'égal que son humour, sa fantaisie et son lyrisme érotique. Après sa rupture avec André Breton en 1930, Desnos revient au vers de facture classique et à la rime. C'est alors qu'il écrit la célèbre "Complainte de Fantômas". Pendant la guerre, il s'engage à fond dans la résistance et sa poésie devient véhémente et grave. Il meurt en déportation en 1945.

Son poème "Le Veilleur du pont au Change" est tenu pour une des oeuvres poétiques les plus belle inspirées par la guerre et l'occupation.

Extrait de **"La Littérature"** (CEPL 1970)

(1) *A l'un d'entre nous qui lui demandait quel est le meilleur livre sur Stendhal, il répondit : "Stendhal et le beylisme", de Léon Blum.*

confortables nous conduisit à Büchenwald. Nos gardiens S.S. nous rassuraient : nous devenions des déportés comme les autres, c'est-à-dire soustraits à la mort immédiate, via la chambre à gaz, mais destinés à la mort lente, tout aussi inexorable.

Dans cette autre Babel qu'était Büchenwald, je perdis de vue Robert Desnos.

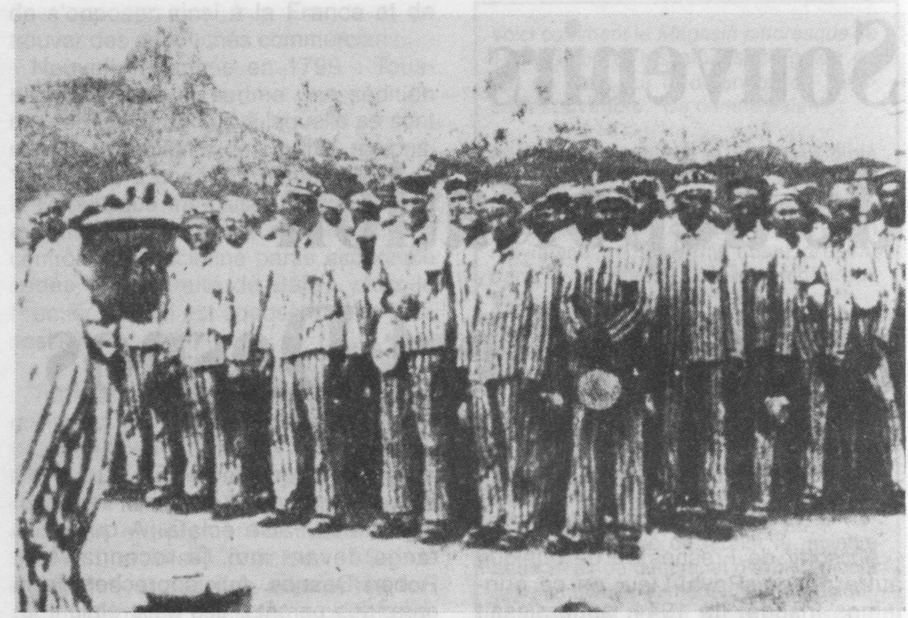
Nous avions laissé deux cents morts à Auschwitz, dont Raymond Naves et mon ami Beau, de Rouen.

A Büchenwald, un nouveau tri envoya un millier d'entre nous, dont Robert Desnos, à Flossenburg, dans les montagnes de la Forêt de Bohême. Touristes qui êtes sensibles aux charmes des Vosges, visitez Flossenburg. Vous y verrez les mêmes sommets arrondis, couverts de sapins et couronnés des ruines de vieux burgs. Il ne reste plus grand'chose des baraques que nous habitâmes mais il subsiste une indélébile et répugnante odeur de brûlé. Là, Desnos et Rödel reprirent leurs séances de chiromancie. Le docteur Michelin, déporté affecté au service de l'infirmerie, nous annonça la prise de Rome.

Flossenburg était assez atroce. J'assistai, pour ma part, à quelques scènes particulièrement écoeurantes. Aussi, est-ce avec une sorte de soulagement, assaisonné d'une curiosité inquiète que j'appris que j'étais désigné pour un kommando de travail. Nous étions cent quatre-vingt-trois Français.

Le départ était précédé de longues formalités, toujours les mêmes dans chaque camp. Le cadre en était, à Flossenburg, la salle des douches dont le responsable était un kapo particulièrement redoutable, une brute qui avait sur la conscience (!) de nombreuses victimes. Tout en nous garant de ses coups, nous nous interrogions sur notre nouvelle destination. Je nous revois encore, Desnos, Rödel et moi, écoutant Michel Garder que les S.S. utilisèrent comme interprète, nous informer que nous allions à Flöha, près de Chemnitz, en Saxe.

Le voyage se passa correctement. J'étais pourtant torturé par une dysentrie aiguë. Je revois cependant, à l'horizon, la silhouette de l'énorme pièce montée qu'est le mémorial de Leipzig. Dans mon wagon, cette fois, il y avait Desnos, Rödel et quelques autres dont Bernard Even que j'ai revu avec plaisir. Flöha est une petite ville industrielle, très propre, coquette, qui n'a pas perdu son cachet de village saxon malgré ses énormes usines de briques, succursales de celles de Chemnitz, tout proche. C'est dans l'une de ces usines qu'était installé, sous les combles, notre kommando déjà occupé par plus de quatre cents Russes, Tchèques, Polonais et autres déportés de toute race. Du mois de mai 1944 au mois d'avril 1945, nous avons vécu là, entassés les



Distribution de la soupe aux déportés du camp de Flossenburg.

uns sur les autres, dans une promiscuité inimaginable. Et, cependant, je n'ai jamais tutoyé ni Desnos, ni Rödel, ni tant d'autres. Nous mettions, avec une sorte de coquetterie, entre nous Français, une certaine politesse, un bon ton qui faisaient oublier, un moment, notre condition misérable.

C'est à Flöha que j'ai vraiment connu Robert Desnos. J'aimais l'interroger sur ses origines normandes qui sont aussi les miennes. Desnos, que l'on devrait prononcer Dè nô, et non Dess Noss, est une variante de Des Noës, qui désigne un lieu humide (2). Le nom est normand et très fréquent dans l'Orne. Robert me racontait ses escapades avec Youki, Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud, à Rouen, rue des Charrettes. Je lui demandais son opinion sur les écrivains contemporains célèbres. En quelques mots sévères, mais justes, à l'emporte-pièce, il jugeait François Mauriac, André Maurois, Jules Romains, Georges Duhamel.

Robert composait un long poème surréaliste : *Le Cuirassier Nègre.* Il nous en lisait des passages aussi obscurs que sonores. Le texte était transcrit sur des feuilles de papier à cigarette enfermées dans une petite boîte en fer que conservait le précieux Rödel, qui rimait lui aussi. La boite a disparu avec Rödel.

Le surréaliste Desnos ne méprisait pas les classiques. Avec une mémoire surprenante, il nous récitait de longues tirades de Racine, mais aussi de ... Victor Hugo dont, il me semble, certains coups de cymbale avaient leur écho dans *Le Cuirassier Nègre.*

A Noël 1944, faute d'autres festivités, Robert, toujours animateur, organisa un festival folklorique. Il fallut chanter des chansons anciennes de nos provinces.

(2) Je ne garantis pas cette étymologie qui n'est pas celle donnée par Dauzat.

Robert les connaissait presque toutes et les clamait d'une voix parfaitement fausse.

Robert fut un des rares à recevoir quelques lettres. Cet air de Paris que lui envoyait Youki, il nous en donnait un peu. Il y avait toujours "le bonjour" de Jean-Louis et de Madeleine.

Comment nous étions-nous procuré un jeu de cartes ? Je n'en sais plus rien. Nous étions quatre et nous jouions au bridge. Boynton, jeune parisien dégourdi, était un débutant, mais avait de la classe. Le charmant Rödel, dont les loques rayées ne cachaient pas une distinction racée, connaissait les principes les plus subtils du jeu. Robert Desnos, lui, était étonnant de distraction. Ses yeux élargis par des verres épais comme des hublots, erraient partout mais se posaient rarement sur les cartes. Aimait-il le bridge ? Je ne le saurai jamais. Rödel tenait un compte méticuleux des points. Il était entendu qu'au retour, nous ferions ensemble un "gueuleton" pantagruélique payé au prorata des pertes. En fait, c'était Robert qui, seul, aurait acquitté les trois quarts de l'addition. Il nous vantait les caboulots où il nous mènerait et dont il connaissait une variété invraisemblable. Il y avait notamment un certain restaurant chinois... Qui me dira lequel ?

A cette table de bridge, il y a maintenant trois morts : Boynton, Rödel et Desnos.

Il y eut une fois un grave incident. Un jeune détenu, mâtiné de tzigane et de prussien, bien nourri, bien dodu et qui servait au plaisir des kapos, bouscula Robert au moment où il tendait sa gamelle pour recevoir sa louche de soupe brûlante. Une partie de l'infecte et précieux liquide se répandit. Robert, furieux, jeta le reste de la gamelle au visage du jeune "bardache". Celui-ci fut brûlé. La vengeance des kapos fut

sévère. Robert, battu, était destiné à recevoir de nouvelles "raclées" à tout propos. Nous le pressâmes de s'humilier et de donner à Willy (c'était le nom du giton) avec ses excuses, quelques tablettes de chocolat qu'il avait reçues dans un colis. Robert refusait. Nous le convainquîmes. C'était une question de vie ou de mort.

A Auschwitz, nous avions reçu sur l'avant-bras gauche le tatouage de notre numéro matricule. On se demande pourquoi, étant donné que la règle était la chambre à gaz. Mais la bureaucratie nazie avait ses mystères. Les survivants du convoi du 27 avril se sont groupés en une association qu'ils ont joyeusement baptisée "Le Club des Tatoués". Ils se réunissent chaque année en avril, date anniversaire. Le déjeuner ne manque pas d'entrain.

Cette histoire me rappelle que Robert Desnos portait au bras droit un superbe et artistique tatouage, oeuvre de Foujita, premier mari de Youki. Ce n'était, disait Desnos, qu'un début. Le tatouage devait remonter le bras, envahir la poitrine, etc... Quelle aubaine pour Ilse Koch, la chienne de Buchenwald, si elle avait connu le tatouage de Desnos, signé Foujita !

Quelques croyants se réunissaient parfois autour du jeune abbé Kerebel. Des francs-maçons s'étaient discrètement reconnus. Desnos ignorait les uns et les autres.

L'espoir grandissait. Les nouvelles sourdaient jusqu'à nous, mais le rythme de la mortalité croissait. Verrions-nous la fin ? C'était une course de vitesse.

Les dernières semaines à Flöha, nous les passâmes confinés dans notre grenier, parmi les mourants. L'usine avait arrêté son activité. Les carcasses de Messerschmitt que nous avions montées attendaient vainement dans la cour qu'on vînt les prendre.

Une nuit, nous eûmes un merveilleux feu d'artifice. Par les vasistas de notre galetas, nous vîmes le ciel resplendissant de fusées. D'énormes détonations éclataient. Le lendemain, à l'horizon, le ciel était tout noir. Nous apprîmes non sans une âpre satisfaction que Chemnitz avait été détruit et qu'il y avait trente mille morts.

Avril 1945. Ce fut l'exode. Les mâchoires de la tenaille se rapprochaient. Nos maîtres nous firent franchir les Erz-Gebirge. Dépenaillés, couverts de poux, véritables cadavres ambulants, nous étonnions les populations des villages où nous passions. J'ai vu des femmes pleurer.

Desnos avait perdu Rödel, fusillé avec une cinquantaine d'autres, trop malades pour suivre. Je revois Desnos, sans lunettes, presque aveugle, pleurant, geignant, gémissant, souffre-douleur de ses codétenus déportés d'Ukraine.

Il faut dire que si le niveau moral et intellectuel des Français de Flöha était en moyenne assez élevé, par contre celui des Russes était particulièrement bas. Un bon nombre d'entre eux étaient sortis de prison de droit commun. Pour eux, la rapine et les coups étaient monnaie courante. Beaucoup plus nombreux et plus résistants que les Français qu'ils méprisaient, ils étaient pour ceux-ci un véritable fléau. Cependant, il y avait parmi eux quelques officiers de l'Armée Rouge parfaitement admirables. L'un d'eux tentera avec Michel Garder une évasion et sera pendu. Un autre sera des cinquante-quatre déportés massacrés au cours de l'exode, non sans avoir essayé d'arracher sa mitraillette à un S.S.

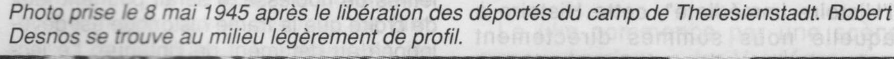
J'entends encore Desnos dans cette grange de Brunesdorf, dans les Sudètes, appelant au secours, fourvoyé parmi ces gens qui lui volaient sa paille et le bourraient de coups de poing.

Enfin, ce fut Theresienstadt. Je le revois, après le 8 mai, sur la galerie de la caserne de S.S. où nous étions hébergés. Il était rasséréné. Je ne savais pas que, lui et moi, nous nous voyions pour la dernière fois. Le typhus allait nous frapper, l'un et l'autre, et nous séparer.

Je ne suis revenu en France que le 23 juin, épuisé, mais heureux comme on ne peut l'être qu'en présence d'un miracle.

J'appris bientôt que Robert Desnos était mort à Theresienstadt.

Robert LAURENCE
11 mars 1972


Photo prise le 8 mai 1945 après le libération des déportés du camp de Theresienstadt. Robert Desnos se trouve au milieu légèrement de profil.



Robert Laurence, né en 1903 à Paris, fait ses études à l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Evreux. Très tôt, il participe à la vie politique du département de l'Eure dans les rangs de la SFIO. Il est, avec son ami Armand Mandle, maire d'Evreux et propriétaire de la Dépêche d'Evreux, à l'origine de la première élection de Mendès-France dans la circonscription de Louviers.

Pendant la guerre, il dirige seul le Démocrate, hebdomadaire de Vernon. C'est cette activité et son appartenance maçonnique qu'il refusa de renier, malgré les pressions et son éviction de l'enseignement par le régime de Vichy, qui entraîneront sa déportation en Allemagne qui durera dix-sept mois. Il aura le rare privilège de revenir du camp d'Auschwitz et aussi celui d'y avoir rencontré Desnos.

Hubert LAURENCE

Nous publions cet article, qui a déjà paru dans la revue littéraire Europe en 1972, grâce à l'amabilité de notre ami Hubert Laurence, fils de l'auteur.

A PROPOS D'UN LIVRE

Didier Daeninckx, LE "DÉCELEUR"

Le dernier roman de Didier Daeninckx, ***La mort n'oublie personne***, est dédié à Jean Meckert. Ce dernier, plus connu aujourd'hui sous le pseudonyme de Jean Amila, est l'un des "grands" du roman policier français, aux côtés de Simenon, de Léo Malet ou André Héléna... Et comme ceux-ci (quelquefois), Jean Amila est l'auteur de romans policiers qualifiés souvent de "prolétariens". L'oeuvre de Didier Daeninckx s'inscrit dans ce même courant.

Mais convient-il encore de parler de "roman policier" pour un livre tel que *La mort n'oublie personne* ? Peu à peu, Didier Daeninckx semble se démarquer de ce genre littéraire.

Né en 1949, à Saint-Denis, Didier Daeninckx exerça divers emplois en banlieue parisienne. Il fut ainsi, tour à tour, animateur dans un centre pour enfants, imprimeur, rédacteur dans un journal d'informations municipales... Avant de mettre à profit une période de chômage pour rédiger son premier livre : *Mort au premier tour* (éd. du masque - 1982). Ecrit en 1977, ce roman met en scène des militants syndicaux ou anti-nucléaires et des notables, dans une petite ville proche de Strasbourg. Didier Daeninckx s'inspire déjà de l'actualité. Ce livre n'obtient pas un grand succès, mais sa publication, cinq années après avoir été présenté à un éditeur, encourage l'auteur à reprendre la plume.

Son second roman, *Meurtres pour mémoire* (éd. Gallimard, Série Noire - 1983), est remarqué d'emblée par les critiques et les lecteurs. Une adaptation télévisée en sera tirée. Daeninckx adopte une technique qu'il conservera par la suite : ses enquêtes policières prennent pour cadre des périodes troublées de l'Histoire, généralement peu connues. Il restitue ainsi la mémoire d'une partie de la population... Dans *Meurtres pour mémoire*, il évoque la manifestation algérienne du 17 octobre 1961, à Paris, qui se termina par un bain de sang. Les Algériens, qui étaient venus manifester dans un esprit pacifique, furent victimes d'une répression féroce. Une semaine après, la Seine charriait encore des corps. La police ne fut jamais inquiétée, et les forces de gauche n'émirent que de timides protestations (*).

La guerre d'Algérie revient à plusieurs reprises dans l'oeuvre de Daeninckx. Dans *Le bourreau et son double* (Série Noire - 1986), elle explique un meurtre. L'auteur était un enfant durant cette guerre, mais il se souvient que sa mère faisait partie d'un réseau de soutien au FLN. Sa famille comptait de nombreux communistes que préoccupaient les "événements" d'Algérie.

Dans *Le géant inachevé* (Série Noire - 1984), Daeninckx remonte la filière d'un trafic de drogue. A Hazebrouck, une ville du Nord, des jeunes drogués sont approvisionnés par certains notables. La police se doute des dessous de l'affaire, mais préfère ne pas intervenir, craignant un scandale. Un homme, l'inspecteur Cadin, décide pourtant d'enquêter. Ce personnage apparaît dans quelques livres de Didier Daeninckx. "Flic de gauche", il assume avec difficulté sa tâche. "L'individu le plus à même de voir le décalage qui existe dans une société entre ses lois et la pratique commune, est le policier, puisqu'il est chargé d'appliquer la loi, et donc de se rendre compte des incohérences", explique l'auteur.

En 1984, Daeninckx publie un autre roman : *Le der des ders* (Série Noire). Cette fois-ci, il situe l'action au lendemain de la première guerre mondiale. La trame historique est encore très importante pour ce "polar" qui ne ressemble guère aux polars habituels. Des partisans de Georges Cochon prennent place dans ce livre. Connu pour ses fameux "déménagements à la cloche de bois", Cochon dirigeait aussi un syndicat de locataires et menait des campagnes contre les loyers chers. Mais Didier Daeninckx relate également l'exécution sommaire de soldats russes cantonnés près d'Aubusson, par les troupes françaises. Les autorités militaires entendaient réprimer la mutinerie de ces soldats, après la victoire de la révolution soviétique.

Métropolice (Série Noire) paraît en 1985. Dans ce livre, l'auteur s'intéresse à "l'Histoire immédiate", cette Histoire à laquelle nous sommes directement confrontés. Il mentionne la montée de l'extrême droite au sein de la police, et plus particulièrement au sein de la police du métro parisien. Il rappelle les manifestations de policiers, en 1983, à l'encontre de Deferre et, surtout, de Badinter. Le Pen était acclamé par les manifestants... Deux conceptions de "l'ordre" s'opposent dans *Métropolice* : certains policiers souhaitent arrêter un assassin (un fou qui pousse les usagers du métro sous les rames), mais d'autres ne cherchent qu'à l'abattre...

Le comportement de la police est aussi abordé dans *Lumière noire* (Série Noire - 1987), un livre dédié à "Loïc de Saint-Denis, William de Montreuil, et Abdel de la Courneuve", et s'ouvrant sur une phrase de Pasqua : "La démocratie commence là où s'arrête la raison d'état"... Les bavures policières sont donc au centre de ce roman. Mais l'extradition, par la France, d'une centaine de Maliens, conduit l'enquêteur à passer les frontières.

Dans *Play-back* (éd. de l'Instant - 1986), Didier Daeninckx conte l'histoire d'un écrivain, ne parvenant pas à être édité, qui accepte de devenir le nègre d'une vedette du show-biz. La crise de la sidérurgie, en Lorraine, sert de toile de fond. A nouveau, l'auteur relie donc une enquête (qui ici, n'est pas policière mais journalistique) à l'actualité.

Son dernier ouvrage, *La mort n'oublie personne*, se déroule durant la seconde guerre mondiale, dans la région de Saint-Omer, et prend pour personnages un groupe de résistants. Comme cela est souvent le cas avec les auteurs de la "trempe" de Daeninckx, le dernier semble être le plus achevé, celui qu'il ne faut surtout pas négliger de lire.

Désireux d'achever la rédaction d'un ouvrage consacré à l'action des résistants dans le Nord de la France, un journaliste rencontre Lucien Ricouart. En 1944, ce dernier travaillait à la réparation de wagons de chemin de fer, avant d'être contacté par des membres de la Résistance. Il réalise quelques actions en leur compagnie, mais la milice finit par l'arrêter, et Lucien Ricouart est torturé, puis déporté. Libéré, il se marie, mène une vie heureuse, malheureusement ternie par les souvenirs des souffrances endurées durant sa détention. Un jour, les gendarmes (qui officiaient déjà sous l'Occupation, et qui sont maintenant au service du nouveau pouvoir politique) lui remettent une convocation. Lucien Ricouart passe en procès pour le meurtre d'un collaborateur. Il est condamné à sept ans de prison. De lourdes peines sont infligées aux autres membres du réseau. La Libération a-t-elle vraiment eu lieu... ? Après la guerre, le fait de combattre le nazisme demeure-t-il passible des tribunaux ?

C'est la mémoire des oubliés, que Didier Daeninckx retrace dans chacun de ses romans. La mémoire de ceux qui n'ont ordinairement pas droit à la parole, réduits à subir quotidiennement l'injustice. Le roman policier (s'il convient de parler encore de roman policier ?) acquiert ses lettres de noblesse. Il serait pourtant faux de croire que la trame historique est développée au détriment de l'intrigue. Le lecteur est souvent surpris par la conclusion. Didier Daeninckx offre des romans comportant plusieurs niveaux de lecture. Outre l'enquête policière ou journalistique, l'intérêt du lecteur est éveillé par des éléments historiques méconnus. Révéler certaines périodes de l'Histoire est un acte politique, que confirme l'engagement de Didier Daeninckx. Ne peut-il être qualifié de "déceleur" ? A la fois romancier et historien, il est le seul auteur contemporain, issu du "polar", dont la parution d'un nouveau livre est, à chaque fois, un événement.

Thierry MARICOURT

Didier Daeninckx, *La mort n'oublie personne*, éd. Denoël, 1989

(*) A ce sujet, cf Michel Levine, *Les ratonnades d'octobre*, éd. Ramsay, 1985, qui fait le point sur ce "meurtre collectif".

Quand un film veut écrire l'Histoire



VENT DE GALERNE 1793

film de Bernard Favre

Après une sortie en fanfare et en exclusivité mondiale dans cette portion de notre territoire qui couvre en partie les trois départements de la Vendée, de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire, et que certains appellent "la Vendée militaire", le film ***Vent de Galerne*** s'est lancé à la conquête du reste du pays. Puis il ira porter la *bonne* nouvelle outre-Atlantique sous le titre péremptoire de *Les Géants*.

L'oeuvre se dit fidèle aux événements qui l'ont inspirée et le dossier de presse qui l'accompagne précise que "le *Vent de Galerne* restera pour toujours le vent de l'Histoire". C'est là que le bât blesse. Quelle image, après avoir vu ce film, auront de ce drame épouvantable les spectateurs ignorants des faits ? Et ils le sont quasiment tous, à l'exemple des critiques cinématographiques qui confondent, pour commencer, l'armée catholique et royale des Vendéens, défaite corps et biens dans les marais de Savenay, près de Nantes, le 23 décembre 1793, avec la guérilla des Chouans dont les coups de main se limitèrent au nord de la Loire. Et comment connaître les événements quand les Républicains ont toujours occulté cette sale affaire qu'ils n'ont pu éviter, quand les vaincus de décembre 93 ne cherchent souvent qu'à alimenter la haine ?

C'est d'abord le choc des photos, pour employer un slogan à la mode, quand les Républicains sont massacrés comme le sont les Indiens dans les westerns ou les Allemands dans les vieux films sur la Résistance. Les spectateurs s'identifieront-ils aux bleus (les Républicains) présentés uniquement comme des brutes sanguinaires ou profiteurs du nouveau régime, ou leur préféreront-ils les rebelles que le film glorifie comme des héros puis des martyrs ? Cela me rappelle un autre film, l'*Opium et le bâton*, que j'ai vu, seul Européen dans la salle obscure d'un cinéma du Maghreb où j'habitais, et dans lequel les fellaghas tiraient les parachutistes comme des lapins. Quand la honte se mêlait au malaise d'être Français.

Le film commence par une scène presque comique : des Vendéens, pour marquer leur refus de la conscription qui voulait envoyer 300.000 hommes sur les frontières, ridiculisent des bleus recruteurs en les plongeant nus dans un bain de plumes, comme les traîtres dans *Lucky Lucke*, et insultent le prêtre assermenté que la République a nommé pour remplacer le réfractaire. En 1793, cette même scène s'est déroulée autrement à Machecoul : le 11 mars, les insoumis ont massacré les Républicains du bourg et torturé le prêtre; certains auteurs écrivent même que ce dernier aurait été coupé en rondelles. La différence est d'importance et explique bien des choses. Ce que l'on dit froid calcul de la jeune République - la volonté de détruire la Vendée - ne fut dictée d'abord que par la peur viscérale d'être attaqué par un ennemi trop supérieur en nombre et que l'on savait fanatisé. Ce qu'il est advenu par la suite échappa à toute logique autre que celle de la loi du talion de sinistre réputation.

A la fin du film, les bleus rassemblent la population du village vendéen dans l'église qu'ils incendient, pendant que des hommes sont crucifiés à la porte d'une grange en représailles. Pour tout spectateur adulte, cette scène apocalyptique fait aussitôt référence à la tuerie d'Oradour-sur-Glane. Qu'en penser quand on sait que la plupart des barbares d'Oradour étaient aussi, comme en Vendée, des Français, Alsaciens enrôlés malgré eux dans cette spirale de la folie nazie ?

Bernard Favre veut-il rappeler tous les drames fratricides qui ont sali notre Histoire et que son film traite à sa manière ?

Alors, plus de héros ni de salauds, seulement des cadavres blancs (Vendéens) et bleus qu'il faut pleurer. Et où situer le Turreau des Colonnes Infernales qui ont ravagé le pays rebelle en 1794 ? Louis XVIII, à peine restauré, le décore le 30 juin 1814 et, le 21 décembre 1816, est rapporté dans son *Journal officiel* : "Le nom du général Turreau est honorablement placé dans l'histoire des armées françaises. D'excellents officiers français ont été formés à son école".

Comment écrire l'Histoire ? La France est malade de sa Vendée - du moins dans l'Ouest - mais qui étaient vraiment ces hommes qui refusèrent en 93 ce qu'ils ont accepté en 1914 : quitter leur champ et leur village afin de porter secours à la République menacée sur ces frontières de l'Est ? Et pourtant, là encore, en 1905 comme en 89, cette même République avait porté un coup fatal à l'Eglise puisque l'on veut donner aussi une origine religieuse à la guerre de Vendée.

Il ne sera donc pas facile, pour les Républicains que sont enfin devenus les Français, de choisir leur camp dans ce film, tant l'image que celui-ci renvoie d'eux n'est que négative.

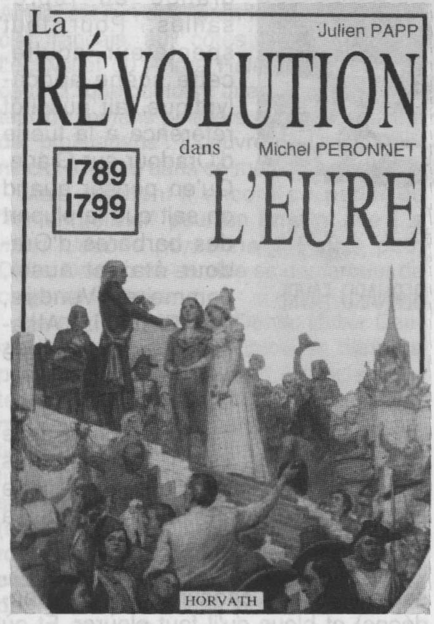
Une gageure en cette année du bicentenaire.

Jacques SIGOT



NOUS AVONS REÇU :

La Révolution dans l'Eure
par Michel Peronnet et Julien Papp.



Dans la série "La Révolution française dans les départements", publiée par les éditions Horvath, notre collaborateur Julien Papp a rédigé le texte de l'ouvrage concernant le département de l'Eure.

Sorti de son domaine habituel de recherches, Julien Papp n'en a pas moins d'aisance en abordant l'époque révolutionnaire. Comme il le dit lui-même : "En fait, déjà dans ma Hongrie natale, la Grande Révolution, m'était plus familière que la seconde guerre mondiale, que j'ai approfondie au cours de mes études en France. Personnellement, les événements de la Révolution m'ont toujours fasciné et j'ai toujours considéré cette période, avec ses prolongements au 19ème siècle, comme un terrain privilégié de l'expérience humaine et un laboratoire des idées politiques et sociales. Sans vouloir forcer l'analogie entre les deux périodes, j'ai été frappé comment en France, à la libération, on évoquait volontiers l'image de Voltaire et du 14 juillet pour l'opposer à la période sombre de l'occupation. En effet, je pense que les philosophies des deux périodes font bon ménage par leur esprit critique et de rebellion".

Certes, il s'agit d'une étude de vulgarisation qui ne manque pas pour autant de rigueur et de détails intéressants, où les événements locaux sont en rapport constant avec le contexte national. Tout cela sans omettre la partie pré-révolutionnaire, indispensable à la compréhension de cette période. Ajoutons que le texte est soutenu par une documentation et une iconographie nombreuses et souvent inédites.

On peut regretter que l'éditeur, dans un but de simplification, ait cru bon de répéter dans la première partie de chaque ouvrage (Il en paraîtrait un par département) une synthèse d'histoire nationale, certes bien faite par Michel Peronnet, mais dont la répétition n'incite pas à en acheter plusieurs dans la série, et dont l'ampleur oblige la partie locale à condenser texte et iconographie.

Editions Horvath 158 pages, 128 F (disponible à la librairie de Gavroche)

Aubervilliers a travers les siècles
par Jacques Dessain

Ce n'est ni un ouvrage d'érudition, ni une thèse de recherche, nous dit modestement l'auteur. Cet ouvrage, qui retrace l'histoire de la ville d'une manière chronologique, n'en est pas moins très enrichissant, et c'est le but recherché.

Ce premier volume traite de l'histoire des origines aux guerres de religions.

Société de l'Histoire et de la vie à Aubervilliers, 68 Ae de la République 93300 Aubervilliers. 60 F.

Les dragons
Coll. "Mythes et Légendes" par Gilles Ragache Illustrations de Francis Phillipps

Tapis depuis des siècles au fond d'obscures cavernes ou d'insondables marais, les dragons veillent jalousement sur le secret de l'immortalité et sur de fabuleux trésors. En Orient, le dragon joue le rôle d'un "gardien des eaux", ami des hommes mais parfois capricieux ou étourdi.

Dans un superbe album illustré par Francis Phillipps, notre ami Gilles Ragache restitue en une vingtaine d'histoires inspirées de la mythologie toutes les facettes de cet être mystérieux, le dragon : monstre menaçant Tristan, gros lézard pataud domestiqué par la princesse Aïa, dragon doré protecteur des paysans chinois...

Des dessins hauts en couleur, une présentation soignée, *Les dragons*, sixième titre de la collection "Mythes et Légendes" est accessible à tous. Il fera rêver petits et grands. A lire d'urgence.

Editions Hachette - Jeunesse, 59,50 F
Disponible à la librairie de Gavroche.



Histoires vraies
Collection pour enfants à partir de 9 ans

Cette collection de récits fait revivre le travail des enfants au 19ème siècle. Récits imaginés à partir de faits réels, leur action se déroule dans des lieux existants, les conditions de vie et la description des métiers sont inspirés de la réalité.

Comment ne pas saluer avec intérêt cette initiative, d'autant que le texte et les illustrations sont de grande qualité.

Un véritable outil pédagogique à la portée de tous.

Quatre titres sont déjà parus :
- **Le secret du grand frère**, une histoire de canuts
- **Léa, le Galibot**, une histoire de mineurs
- **Le ruban noir**, une histoire de tisserands
- **la revanche du p'tit Louis**, une histoire de forgerons

chaque ouvrage : 30 F.
Tous ces livres sont disponibles à la librairie de Gavroche.

1939-1940 Les catholiques devant la guerre
par Paul Christophe

Comment les chrétiens de France ont-ils réagi en ces mois de la "drôle de guerre" et de ceux qui suivirent l'armistice ? C'est la réponse à cette question que nous apporte Paul Christophe, professeur à l'Institut catholique de Lille, qui a dépouillé une masse d'archives, jusqu'à présent inédites. Selon ses conclusions, l'auteur révèle qu'il y avait en France, en 1940, beaucoup plus de résistants qu'on se l'imagine communément. Les documents semblent le confirmer. On peut seulement regretter que certains prélats aient cru bon soutenir la position inverse.

Les Editions ouvrières, 200 pages, 100 F.

1848, révolutions et mutations au XIXe siècle

La Société d'Histoire de la Révolution de 1848 publie un numéro spécial consacré à : *Histoires de centenaires ou le devenir des Révolutions* avec de nombreux articles dont quelques signatures nous sont familières. Ces contributions à l'histoire des centenaires des révolutions de 1830, 1848, 1870 et 1871 en France et en Europe sont révélatrices des pensées, de ce que l'on doit dire ou cacher. Elles suscitent, par contre des colloques et des journées d'études qui enrichissent la connaissance de la période commémorée.

A ce sujet, nos amis nous annoncent les 13 et 14 octobre, deux journées d'études sur *La Révolution française et le XIXe siècle. Aspect d'une tradition politique.*

S'adresser à Jean-Claude Caron, 11 villa Ledoux, 94130 Nogent.

REVUES

Les Alpes de Lumière N°99

Le dernier numéro de cette jolie revue est consacré aux *Fossiles du plateau d'Albion*, thème développé par Gabriel Conte.

Cette plaquette a été conçue, nous dit l'auteur dans son avant propos, comme une initiation à la géologie et à la paléontologie. Elle rappelle le souvenir des pionniers et des fondateurs de la géologie provençale. Elle donne un aperçu de l'histoire géologique du plateau d'Albion et contient, avec l'explication des termes techniques courants, la description des fossiles principaux.

Plus d'un lecteur y renouvellera ses connaissances sur ce magnifique terroir.

Alpes de lumières, Salagon, Mane, 04300 Forcalquier.

Récits et traditions de la Montagne noire
par Fernand Courrière

Fernand COURRIÈRE

Récits et traditions
de la Montagne Noire



GARAE / FOLKLORE

Cet ouvrage correspond aux 4 numéros de la revue Folklore éditée à Carcassonne. Il nous livre les contes et récits de la Montagne Noire écrits par Fernand Courrière (1876-1960). L'auteur fut le collecteur fidèle de la tradition orale et le témoin minutieux des espaces où se déployaient la parole et des coutumes originales que la communauté suscitait pour marquer les moments forts de l'année. Ces textes sont à la fois des témoins de la richesse patrimoniale et une précieuse contribution à la connaissance d'une culture populaire abolie.

118 pages, illustrations hors texte, 75 F

Folklore, 91 rue Jules Sauzère, 11000 Carcassonne

Le Mouvement social N° 146

Au sommaire de ce numéro :

- Les résistances à la publicité dans la France de l'entre-deux-guerres.
- Architectures du Front populaire.
- Les traminots algérois des années 30.

Les Editions ouvrières 12, Ae de la soeur-Rosalie, 75621 Paris cedex 13.

Union Pacifiste

Dans son numéro de mars, nous relevons au sommaire :

Il y a 20 ans la Tchécoslovaquie par Jean Gauchon.

4 rue Lazare-Hoche, 92100 Boulogne.

Terres Ardennaises N°26

Au sommaire de ce numéro nous relevons les articles suivants :

- Procès forestiers à l'époque de la Révolution.
- Les anarchistes dans la C.G.T. (1894-1910).
- 1918. La dernière année de la grande guerre à Givet.
- Paul Douchy : Mémoires (Souvenirs de guerre).

Le numéro 30 F

F.O.L. 21 rue Hachette, 08002 Charleville-Mézières.

Anniversaire

Bon anniversaire et longue vie à nos amis de **L'Estocade**, revue franc-comtoise, qui fêtent cette année, leurs dix ans d'existence.

Au sommaire du dernier numéro, un court article de Michel Cordillot sur la jeunesse tumultueuse de Jules Viette, socialiste comtois. (B.P. 102, 70002 Vesoul)

L'amateur de livres





Série "La vie quotidienne" de chez Hachette, brochés ou cartonnés, 45 F le volume :

BORDONOVE (Georges) En Vendée pendant la Révolution.

DULONG (Claude) A l'Elysée au temps de Charles de Gaulle.

FARAL (Edmond) Au temps de Saint-Louis.

LEFRANC (Abel) Au temps de la Renaissance.

MONGREDIEN (Georges) Sous Louis XIV.

NOGUERES (Henri) Des Résistants de l'Armistice à la Libération.

ROBIQUET (Jean) Au temps de Napoléon.

TAVENEAUX (René) Des Jansénistes.

WILHELM (Jacques) Des Parisiens au temps du Roi-Soleil (1660-1715).

Collection " Les grandes Etudes Historiques " de la librairie Arthème fayard. Brochés, 50 Francs le volume :

AUBRY (Octave) Le roi de Rome.

BAILLY (Auguste) :
- **Byzance.**
- **Louis XI.**

BAINVILLE (Jacques) :
- **Histoire de France.**
- **Napoléon.**
- **La Troisième République**. (défraîchi)... 30 F
- **Histoire de deux peuples - continuée jusqu'à Hilter.**

BERTRAND (Louis) Louis XIV.

DANIEL-ROPS - L'Eglise des temps barbares.

GAXOTTE (Pierre) :
- **Frédéric II.**
- **Le Siècle de Louis XV.**
- **La Révolution Française.**

GIGNOUX (C.-J.) Turgot.

HOMO (Léon) Alexandre le Grand.

LEON (Paul) La guerre pour la paix. (1740-1940)

LUCAS-DUBRETON (J.) :
- **Les Borgia.**
- **Louis-Philippe.**
- **Monsieur Thiers.**

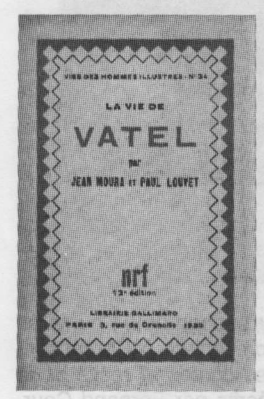
LUZ (Pierre de) Christine de Suède.

MIQUEL (Pierre) Poincaré.

MURET (Maurice) Guillaume II.

VAISSIERE (Pierre de) Henri IV.

VALLOTTON (Henry) Pierre le Grand.



Série "Vie des Hommes illustres" de chez Gallimard, brochés 40 F le volume.

BOULENGER (Jacques) La vie de Saint-Louis.

CONSTANTIN-WEYER (Maurice) La vie du Général Yusuf.

GIRARD (Georges) La vie de Lazare Hoche.

GIGNOUX (C.-J.) La vie du Baron Louis.

MOURAT (Jean) et LOUVET (Paul) La vie de Vatel.

NOBECOURT (R.-G) La vie d'Armand Carrel.

STRACHEY (Lytton) Elisabeth et le Comte d'Essex (histoire tragique).

TRUC (Gonzague) La vie de Madame de Maintenon.



Collection "Peuples et Civilisations - Histoire générale" publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac par les Presses Universitaires de France, brochés 100 F le volume (sauf indication contraire).

BAUMONT (Maurice) L'Essor industriel et l'Impérialisme colonial (1878-1904).

BAUMONT (Maurice) La faillite de la paix (1918-1939), 2 vol... 150 F

HAUSER (Henri) et **RENAUDET (Augustin) Les débuts de l'âge moderne.**

HAUSER (H.) MAURAIN (J.) BENAERTS (P.) L'HUILLIER (F.) Du Libéralisme à l'Impérialisme (1860-1878).

LEFEBVRE (Georges) Napoléon... 150 F

SAGNAC (Philippe) La fin de l'Ancien Régime et la Révolution américaine (1763-1789).

PONTEIL (Félix) L'éveil des nationalités et le mouvement libéral (1815-1848).

POUTHAS (Charles H.) Démocraties et Capitalisme (1848-1860).



Série "Collection historique illustrée" par **Albert Savine**, Louis Michaud éditeur. Collection parue au début du siècle et illustrée dans le texte. Chaque volume 50 F.

La vie au barreau, *Mémoires de P.N.Berryer.*

La chasse aux Luthériens.

La cour de Prusse sous Frédéric Guillaume Ier.

La cour galante de Charles II. (recoupé)

La jeunesse de la Grande Catherine.(recoupé)

Les premières amours de Catherine II.

L'assassinat de la Duchesse de Praslin.

Tripoli au XVIIIème Siècle.

L'Espagne en 1810.

Madame Elisabeth et ses amies.

Le beau Lauzun. (recoupé)

Les jours de Trianon. (recoupé)

L'abdication de Bayonne.

LIBRAIRIE FLOREAL

41, rue de la Harpe BP 872 — Tél. : 32.33.22.33

Nous vous proposons un certain nombre d'ouvrages anciens ou d'occasion que vous pouvez nous commander à l'aide du bon de commande ci-dessous.

Veuillez ne pas adresser de règlement sans vous être assuré par téléphone ou par lettre que les livres sont encore disponibles.

Auteur	Titre	Prix
	Port et emballage forfaitaire	15,00
	Total	

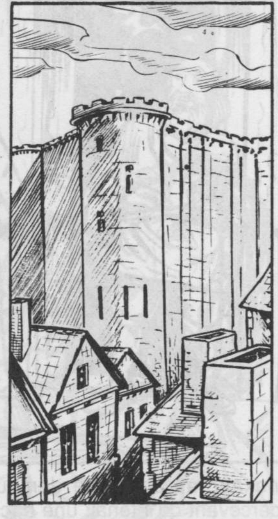
Bon de commande et chèque à adresser à librairie Floréal





L'été 1788 avait été sec, et l'hiver fut effroyable. On voyait des gens tomber morts de faim dans la rue. Un homme au bon coeur distribuait de la nourriture et du bois aux pauvres désespérés du quartier : cet homme s'appelait Santerre. Un jour, j'entendis un bruit épouvantable s'élever du faubourg. "C'est le peuple qui démolit la manufacture Réveillon !" s'écriait la Mère Bélat. De la fenêtre, d'où la vue donnait sur les jardins de la Folie-Titon, je vis une multitude houleuse qui avait emporté la



maison d'assaut. La rue était jonchée de meubles et d'objets de toute sorte. Les "meurt-de-faim" qui emplissaient les faubourgs, se soulevaient à la première occasion parce qu'ils en avaient assez. Ils n'avaient rien à perdre que leur misérable peau et se souciaient peu de la trentaine de Suisses qui tiraient pour les disperser : le sac de la manufacture continuait. A l'entrée du Faubourg, les maisons étaient






dominées par les tours menaçantes de la Bastille où l'on devinait des soldats avec des canons cachés derrière les embrasures. Tard dans l'après midi, une colonne de gardes-françaises déboucha de la Bastille, s'arrêtant de temps en temps pour exécuter des feux de salve. Ces décharges couchèrent à terre un grand nombre de personnes. Aussitôt, ce fut un désarroi général; la panique commença. Echappant à la Mère Bélat, je me précipitai dans l'escalier, puis dans la rue où j'aperçus Laurier qui était blessé à l'épaule. Lance le pensa, et avec le père Maréchal lui firent des reproches de s'être mêlé à ce mouvement. Cela se passait le 29 avril 1789.







Parfois, le soir Anaxagoras et Santerre venaient à l'atelier faire une partie de cartes avec le père Maréchal. Ils nous racontaient ce qui se passait à Versailles, les Etats-Généraux, le serment du jeu de paume, et finalement la réunion des trois ordres en assemblée nationale. Nous sentions que tout allait changer. Les régiments suisses et allemands emplissaient Paris : "Il faut s'attendre à une bataille, disait Anaxagoras, très heureusement les gardes- françaises sont avec nous, ils sont fatigués de mourir de faim et de recevoir des coups de bâton". Effectivement, le 12 juillet, la nouvelle du renvoi de Necker provoqua des manifestations qui devaient préluder à la prise de la Bastille.

Ce soir là, nous étions plus d'une vingtaine dans l'atelier lorsque la porte s'ouvrit et







Anaxagoras parut. Je demeurai pétrifié en apercevant qu'il tenait une hache à la main et portait un pistolet à la ceinture. "Ecoutez, nous dit-il, le tocsin sonne : c'est le signal, nous allons à l'Hôtel de Ville. Le prévôt Flesselles et les électeurs servent la cour tout en amusant le peuple, dont ils ont peur. Il faut mettre à leur place une commune populaire". Nous quittâmes tous l'atelier; je m'aperçus que plusieurs étaient armés de poignards et de vieux sabres, mais le plus grand nombre n'avaient que des bâtons.En chemin, nous avions saisi des armes dans la boutique d'un marchand, Lance avait pris une hallebarde et Laurier un sabre de cavalerie et j'eus à peine le temps d'empoigner un pistolet d'arçon. "Mon Dieu ! gémissait le marchand, qui me paiera tout cela ? - La Nation," dit Lance.









De grandes lueurs rouges s'élevaient dans le ciel : "Ce sont les barrières qui brûlent me dit Lance. Le peuple des faubourgs se répand dans Paris". Nous étions maintenant des milliers, tout un fleuve humain, s'écoulant par la rue Saint-Antoine vers l'Hôtel de Ville. Bref, le petit jour commençait à poindre lorsque nous débouchâmes sur la place de Grève et nous nous répandîmes dans les salles de la maison commune. Un homme effaré, vêtu de noir cherchait inutilement à se faire entendre au milieu de cette tempête populaire. "C'est Flesselles, le prévôt des marchands," me dit Lance. Anaxagoras s'écria, sans pouvoir dominer le tumulte :"Ce qu'il nous faut à tous, c'est du pain et des armes...".







Nous sortîmes. Au dehors, les boutiques étaient livrées au pillage : des êtres farouches, demi-nus, dévoraient comme des sauvages les comestibles qu'ils avaient arrachés aux patrons tremblants. "Ces gens-là déshonorent la Révolution, murmura Lance, - C'est la revanche de toute la souffrance humaine, dit Anaxagoras, les excès sont la marque de puissance d'une révolution". Ces paroles me faisaient frissonner à la fois d'horreur et d'enthousiasme. Toute la nuit nous étions restés sur pied. Anaxagoras avait nulle confiance dans le comité permanent qui avait fini par se constituer à l'Hôtel de Ville et ne cessait d'exhorter les ouvriers du faubourg.





La Bastille n'était pas la prison du peuple, mais elle était une menace permanente pour le faubourg qui souhaitait communiquer librement avec l'Hotel de Ville, appelé à devenir le trait d'union des districts parisiens. A dix heures, nous étions vingt mille sur la place, et les premiers coups de fusil tirés par le peuple n'arrivaient même pas aux murailles. "Qu'on fasse flamber ce repaire !" C'était Santerre qui parlait ainsi. La milice du faubourg l'avait élu commandant et, dès l'aube, il était arrivé sur la place avec ses hommes. Quelques assaillants







avaient mis le feu à la paille d'un grenier à fourrage "Bravo !" s'écria Laurier. Tout à coup, une immense acclamation retentit sur la place et nous vîmes déboucher par la rue Saint-Antoine tout un flot de peuple, mêlé d'uniformes de gardes-françaises. Des armes brillaient au soleil : les arrivants traînaient des canons : c'était le matériel de guerre enlevé aux Invalides et qui allait maintenant nous servir.

(A suivre)

Lafitte del. Fresca Sculp.

FLOREAL

21 Avril *Le Soleil entre au Signe du* TAUREAU ♉

Obs. Lat.

Si-tôt que *FLORE* en Sa magnificence,
Promet dans Ses présens, des trésors aux Humains ;
On aime à voir la candeur, l'innocence,
Que la Jeune Beauté couronne de Ses mains.

Année Commune	Lever du Soleil	Coucher du Soleil	Soleil sur l'horison
Paris....	5h. 0'.	7h. 0.	14h 00.
Rome..	5. 14.	6. 46.	13 32.
Madrid	5. 16.	6. 44.	13. 28

1er du Mois.	Lever du Soleil	Coucher du Soleil	Soleil sur l'horison
Londres	4h. 55.	7h. 5.	14h. 10.
Petersbourg	4. 31.	7. 29.	14. 58
Vienne..	5. 3	6. 57.	13 54.

A Paris chez l'Auteur, rue de Sorbonne No. 389. *Déposé à la Bibliothèque Nationale.*